

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIS BERGERON, président
M. MARC PAQUIN, commissaire

**COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DU POSTE SAINT-JEAN À 315-25 KV
ET D'UNE LIGNE D'ALIMENTATION À 315 KV À DOLLARD-DES ORMEAUX**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance du 20 avril 2016 – 19 h
Salle le Grand salon
Hôtel Sheraton Montréal Aéroport
555, boulevard McMillan
Dorval

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 20 AVRIL 2016	
MOT DU PRÉSIDENT.....	1
LECTURE DES REQUÊTES	17
PRÉSENTATION DU PROMOTEUR	
M. MATHIEU BOLULLO.....	24
SUSPENSION	
REPRISE	
DÉPÔT DE DOCUMENTS.....	31
PÉRIODE DE QUESTIONS	
M. DJAMEL BENYEKHLEF	34
Mme ZOE BAYAUD	38
M. MORRIS VESELY	54
Mme LYNETTE GILBEAU.....	65
M. TOM MAHUT	73
M. DANIEL KUDRIAVTSEV	84
Mme TALAR CHAHINIAN	89
SUSPENSION	
REPRISE	
PRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX	
Mme MONIQUE BEAUSOLEIL	96
PÉRIODE DE QUESTIONS (suite)	
M. PETRO DELEO	109
M. JOHN GORYS.....	117
M. JEFFREY DEREVENSKY	129
M. RAYMOND CALOUCHE.....	143
M. ZAHEER KHAN, Mme DURRE HASSAN	154
MOT DE LA FIN.....	168

SÉANCE AJOURNÉE AU 21AVRIL 2016 À 13 H.

AVIS AU LECTEUR

Veillez noter qu'il est possible que les versions anglaises et françaises traduites en simultané diffèrent du verbatim original tenu par les participants. En cas de disparités, nous vous recommandons de vous fier à la transcription du verbatim original.

Les propos traduits sont écrits en italique.

* * *

NOTICE TO THE READER

Please note that the translated versions of the transcripts, whether in English or in French, may differ from the original verbatim and therefore reliance on the transcription of the original verbatim is recommended.

Translated versions are written in italics.

* * *

**SÉANCE DU 20 AVRIL 2016
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

M. DENIS BERGERON, PRÉSIDENT :

Mesdames et Messieurs, bonsoir et bienvenue à cette première partie d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-des-Ormeaux* par Hydro-Québec TransÉnergie.

Bienvenue également aux personnes qui suivent les travaux de la commission d'enquête en direct sur Internet, au moyen de la webdiffusion audio.

Afin de permettre une meilleure compréhension pour tout le monde, un service de traduction simultanée français/anglais est disponible dans la salle pour l'ensemble des séances de la 1^{re} partie de l'audience. Vous pouvez d'ailleurs vous procurer à l'arrière les casques d'écoute. Évidemment, pour ce qui est du prêt d'équipement, nous vous invitons aussi à vous pourvoir d'une carte d'identité qui vous permettra d'avoir l'équipement.

La commission d'enquête assume également les frais de stationnement. Veuillez présenter votre billet de stationnement avec une pièce d'identité à l'entrée de la salle d'audience pour son remboursement.

Mr. DENIS BERGERON, PRESIDENT:

So Ladies and Gentlemen, welcome to the first part of this public hearings on the Construction Project of the Poste Saint-Jean 315-25 kV and a supply line 315 kV at Dollard-des-Ormeaux by Hydro-Québec TransEnergy.

Welcome to the people who are following the deliberations of the Commission here live, on the Internet or through the audio webcast.

To have a better understanding for everyone, we have provided a simultaneous French-English translation service provided here in the room for the first part of the meeting. And you can pick up a headset at the back of the room for translation purposes. Now, to obtain this equipment, we're asking you to hand over an ID.

So the Commission will also pay for the parking cost, so simply turn in your parking ticket and we will give you a coupon.

Je vous demanderais donc également de bien vouloir mettre en mode sourdine vos cellulaires et appareils électroniques, merci.

La prise de photos et de vidéos n'est pas permise au regard du droit au respect de la vie privée des participants. Et si vous avez des questions à ce sujet, veuillez vous adresser à la responsable des communications de la commission à l'arrière de la salle, M^{me} Diane Paquin.

Alors, je me présente, mon nom est Denis Bergeron, et je présiderai cette commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat donné au Bureau d'audiences publiques par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur David Heurtel.

Je suis secondé par le commissaire Marc Paquin.

Alors, j'aimerais maintenant vous présenter le mandat que le BAPE a reçu du ministre, en date du 17 mars 2016. Cette lettre s'adresse au président du BAPE, monsieur Pierre Baril.

« En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère le 3^e alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur

I would ask you to put your cell phones and all electronic devices on mute.

The taking of pictures or videos is not permitted, to respect people's private life. And if you have any questions with regards to this, please ask or see Madame Diane Paquin, who is responsible of communications.

My name is Denis Bergeron and I will be chairing this public hearing and Commission of inquiring who was given the mandate by the BAPE, by the Minister of Développement durable, Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur David Heurtel.

I am seconded by Mr. Commissioner Mr. Marc Paquin.

Now, I would like to introduce to you the mandate that the BAPE has received from the Minister on March 17, 2016, and this letter is addressed to the President, Mr. Pierre Baril.

"In my quality of Minister of Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques and pursuant to the powers from the 3rd subparagraph, Section 31.3 of the EQA, I give you the mandate to hold the public hearings with

l'environnement de tenir une audience publique concernant le Projet du poste Saint-Jean à 315-25 kV et une ligne d'alimentation à 315 kV sur le territoire de la ville de Dollard-Des-Ormeaux par Hydro-Québec et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 18 avril 2016. »

Et c'est signé : *Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.* »

Je dois vous rappeler qu'une commission d'enquête n'est pas un tribunal et que son rôle n'est pas de prendre une décision.

Notre mandat est d'établir les faits concernant les répercussions du projet et de proposer au ministre un éclairage sur les principaux enjeux soulevés par ce projet.

Outre sa responsabilité d'enquêter, la commission doit faciliter l'accès du public à l'information sur les enjeux soulevés par le projet et recueillir l'opinion des personnes intéressées.

De plus, la commission examinera, dans une perspective de développement durable, le projet soumis, en appliquant la notion d'environnement retenue par les tribunaux supérieurs qui englobe les aspects écologique, social et économique.

regards to the Construction Project Substation Saint-Jean 315-25 kV and a supply line 315 kV on the territory of the City of Dollard-des-Ormeaux by Hydro-Québec and to give me a report on the findings of your analysis.

The mandate of your Bureau, the BAPE, will start April 18, 2016.

And it is signed by Mr. David Heurtel, the Minister of Sustainable Development, the Environment and Fight against Climate Change."

I must remind you that this Commission is not a tribunal and it is not here to render a decision.

Our mandate is to establish the facts with regards to the repercussions of the project and to shed some light on the main issues raised by this project to the Minister.

In addition to its responsibility to inquire, the Commission must facilitate the public access to information with regards to the issues and gather the information of the people interested.

Moreover, the Commission will review, under sustainable development, the project, by applying the environment notion that has been retained by higher tribunals that encompasses ecological, social and economic aspects.

Ainsi, dans le cadre de la *Loi sur le développement durable*, le BAPE s'est donné un plan d'action permettant aux commissions d'enquête de considérer l'ensemble des 16 principes de la Loi afin d'intégrer la recherche d'un développement durable dans leur démarche d'analyse.

Enfin, la commission dispose des pouvoirs et de l'immunité des commissaires en vertu de la *Loi sur les commissions d'enquête*.

Mon collègue, monsieur Paquin et moi-même, sommes engagés à respecter le Code de déontologie des membres et les valeurs éthiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

La commission a un devoir de neutralité, d'impartialité et de réserve et elle doit agir équitablement envers tous les participants, tout en suscitant le respect mutuel et en favorisant leur participation pleine et entière.

C'est pourquoi, il ne sera toléré aucune forme de manifestation, d'approbation ou de désapprobation, de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires ou d'attitudes méprisantes.

Le BAPE a élaboré des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. Elles sont disponibles sur le site Web du BAPE et elles sont aussi contenues dans un document disponible à l'accueil. Ces règles de

Also, within the framework of the Act respecting sustainable development, the BAPE has given itself a plan of action to take into consideration the 16 principles of the Act, to integrate them into the research of sustainable development in their analysis.

The Commission also has powers and immunity for the commissioners pursuant to the Act respecting commissions of inquiry.

Mr. Paquin, my colleague, and myself will respect the Code of ethics and the ethical values of the BAPE.

The Commission has a duty of neutrality, impartiality and deference and must comply and provide fair treatment to all participants and by bringing about mutual respect.

In this light, we will not tolerate any form of demonstration, approval or disapproval or derogatory remarks, libellous language or contemptuous attitudes.

The BAPE has drafted some participation rules to facilitate the participation of all those interested. These rules are available on the website of the BAPE and they are also available on the document that is available at the back of

participation portent aussi sur le respect du droit d'auteur et de la vie privée des personnes. Je me réserve donc le droit d'interrompre une présentation qui ne respecterait pas ces règles.

Respecter ces règles permet des débats sereins et constitue également la meilleure façon d'éviter d'éventuelles poursuites.

Parallèlement aux travaux de la commission d'enquête, le projet fait l'objet d'une évaluation environnementale de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

À partir de ces deux analyses, le ministre fera une recommandation au Conseil des ministres qui, par la suite, prendra une décision sur le projet.

Cette commission d'enquête et d'audience publique effectuera l'examen public du projet de manière à satisfaire aux exigences de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec.

Si vous voulez obtenir plus de renseignements sur la procédure d'évaluation environnementale, je vous invite à vous rendre à l'accueil où une documentation est disponible.

Le mandat de la commission d'enquête a débuté le 18 avril et sera d'une durée maximale de quatre mois. Le rapport du

the room. These rules of participation deal with respect of copyrights and the privacy of people. So I can interrupt any given presentation if the person is not abiding by these rules.

To abide by these rules means that we will have serene debates and it is also the best way to avoid any possible or future legal recourse.

In parallel to the work carried out by Inquiry Commission, the project is also undergoing an environmental assessment by the Ministry of Sustainable Development, Environment and Fight against Climate Changes.

So based on these two analyses, the Minister will make a recommendation to Cabinet and then, the Government of Québec will make a decision.

This Commission of inquiry and public hearing will review, do a public examination of the project to satisfy the requirements of the Environment Quality Act.

If you would like to obtain additional information with regards to environmental assessment procedure, you can pick up a document at the welcoming table.

The mandate has started on April 18th and will be ongoing for a maximum of four months. The report of the BAPE will

BAPE sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au plus tard le 17 août 2016.

be given to the Minister of Sustainable Development, Environment and Fight against Climate Change at the latest date of August 17, 2016.

Voici maintenant un aperçu du déroulement de cette première soirée selon nos règles de procédure.

So here how the first part of the meeting will unfold according to our rules of procedure.

Je vous présenterai l'équipe qui assistera la commission et les personnes-ressources invitées. Puis, les requérants seront invités à exprimer les motifs de leur requête.

I will introduce the members of the team of the Commission and the resource persons. Then, people will be invited to explain the rational of their application.

Enfin, j'inviterai le représentant du promoteur à décrire les grandes lignes de son projet.

Then, I will invite the representative of the proponent to describe the highlights of their project.

Après la présentation du promoteur, une pause d'environ 15 minutes suivra la présentation. C'est à ce moment qu'un registre sera disponible à l'arrière de la salle pour ceux et celles qui désirent poser des questions sur le projet. Au retour de la pause, les personnes inscrites seront appelées dans l'ordre d'inscription à venir poser leurs questions.

And following their presentation, there will be a 15 minute break. And at that moment, a speaker signing book, a register will be made available at the back of the room for those who would like to ask questions on this project. Following the break, those who have registered will be called to come to the microphone to ask their questions in the order that they have signed up.

Pour assurer un bon fonctionnement et permettre à tous de participer, un nombre limité de questions est permis au cours de chaque intervention. Dans le cas présent, je permettrai deux questions par intervention, puis les gens pourront se réinscrire à nouveau au registre et ainsi de suite. Cette

And to make sure that everyone is able to participate, a limited number of questions will be allowed. So I will allow two questions per person and then people will be able to re-register if they need to ask more questions. With this rule, we will ensure that a greatest number of participants ask their questions.

règle permettra au plus grand nombre de participants de poser leurs questions.

L'audience publique est divisée en deux parties : la première partie se tient ce soir. L'objectif de cette première partie d'audience est de compléter l'information sur le projet. Elle donne la possibilité à la commission ainsi qu'aux personnes et aux groupes qui le désirent de poser des questions et d'obtenir des réponses du promoteur ainsi que des compléments d'information ou des réponses de la part des personnes-ressources.

Elle permet donc de mieux cerner les enjeux relatifs au projet et d'enrichir nos connaissances sur divers sujets.

La première partie ne sert pas à recevoir les opinions des participants, mais bien les questions qu'ils désirent poser. Cela ne veut pas dire que nous ne voulons pas entendre votre opinion, mais plutôt que nous l'entendrons seulement en deuxième partie de l'audience c'est-à-dire à compter du 17 mai prochain.

C'est à ce moment que les citoyens prendront position sur le projet. Les personnes qui désirent faire une présentation verbale ou déposer un mémoire doivent préalablement transmettre le formulaire Avis d'intention disponible à l'accueil et sur le site Web du BAPE.

The public hearing is divided in two parts: the first part is being held this evening. The purpose of this first part of the hearing is to provide additional information with regards to the project. It gives the possibility for the Commission as well as people or groups to ask questions and to get some answers from the proponent and additional information or answers from the resource people.

It is an opportunity to better understand the issues as they relate to the project and to deepen our knowledge with regards with some topics.

The first part is not to welcome the opinion from participants but to hear their questions. This does not mean that we do not want to hear your opinion, but that we will only hear it during the second part of the hearing which is as of May 17th next.

And at that time, the citizens will be able to take a stand with regards to the project. The people who would like to make a verbal presentation or file a brief must send a notice of intention; that's available at the table at the back and it's available on the BAPE website.

Je vous demande d'ailleurs de signifier le plus tôt possible votre intention de déposer un mémoire à la coordonnatrice du secrétariat de la commission, madame Boutin, qui est à l'arrière de la salle. Cela facilitera la logistique de la deuxième partie de l'audience publique, notamment pour confirmer l'horaire de présentation des mémoires.

De plus, afin de nous permettre d'en faire une lecture attentive et appropriée, vous devrez nous faire parvenir vos mémoires avant le début de la deuxième partie de l'audience, soit au plus tard le 12 mai prochain à midi. C'est ce qui nous permettra de pouvoir le lire et d'éventuellement échanger avec vous lors de la présentation.

Vous pouvez également déposer votre mémoire à la commission d'enquête sans le présenter ou opter uniquement pour une présentation verbale de votre position sur le projet. Ces trois options sont donc possibles.

Alors, je vous le répète, faites-le savoir à notre coordonnatrice pour ce qui est de l'Avis d'intention de nous déposer un mémoire, au plus tard deux semaines avant la deuxième partie de l'audience. Je vous rappelle la date : le 3 mai prochain à 16 h.

À la fin de l'audience publique, la commission pourrait avoir besoin de poursuivre ses recherches pour compléter son examen du projet et son analyse.

So I would also like you to signify this with our coordinator of the secretariat, to Ms. Anne-Lyne Boutin, and it will make things much easier for the logistic, for the presentation of these briefs.

Moreover, to allow us to read these briefs in a very appropriate way, we are asking that you send your memories before the beginning of the second part of the hearing and this is before May 12 at noon. And this way, we will be able to have a better sharing of ideas with regards to your position.

You can also file your brief at the Commission without presenting it or simply make a verbal presentation with regards to the project. These three options are available to you.

So I am repeating: so mention it to our coordinator if you want to file a brief, two weeks, and this is May 3rd at 4 o'clock.

At the end of the hearing, the Commission might need to continue its research to complete its review of the project and its analysis.

La commission compte recevoir les réponses dans un délai de 48 heures. Les renseignements obtenus seront aussitôt rendus publics. Ils deviendront disponibles dans les centres de consultation dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle et également sur le site Internet du Bureau d'audiences publiques.

De plus, l'ensemble du dossier peut également être consulté au centre de consultation, sur le site Web du BAPE, à nos bureaux à Québec et à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal.

Par ailleurs, tout ce qui se dit en audience est enregistré par une sténographe, qui travaille à distance, et les transcriptions intégrales en français et en anglais seront disponibles sur le site Web du BAPE, ainsi que dans les centres de consultation, environ une semaine après la fin de la première partie de l'audience publique.

Aussi, le contenu de la webdiffusion audio des séances publiques sera disponible et accessible sur le site Web du BAPE le lendemain de chaque séance. Une version en anglais sera également disponible sur le site Web du BAPE au même moment. Enfin, la webdiffusion audio des séances publiques, autant en anglais qu'en français, sera disponible sur le site Web du BAPE en différé jusqu'à un mois suivant la publication du rapport.

So the Commission expects to get answers for its questions in 48 hours. And this information will be made available publically and will be made available also in the consultation centres and you'll find a list at the back of the room on that table and on the website of the BAPE.

The whole file can also be consulted at the Centres de consultation, the Consultation centres, and the website of the BAPE and our offices in Québec and the legal library at l'UQAM.

Moreover, everything that is being said in this hearing is being recorded by a stenographer who is working remotely and the full English and French transcriptions will be available on the BAPE website as well as the consultation centres, about a week after the first part of the public hearing.

Moreover, the content of the audio webcast of the public hearings will be made available and accessible on the BAPE website the next day following the hearing. An English version will also be available on the BAPE website at the same time. The audio webcast of the public hearings, in English as well as in French, will also be available on the website of the BAPE up until a month after the publication of the report.

Voici maintenant comment nous allons procéder ce soir et au cours des séances de la première partie de l'audience publique.

Tout d'abord, voyons la disposition de la salle. Au centre, face à vous, la commission d'enquête. À ma gauche, la table des analystes et celle des personnes-ressources. À l'arrière, la table de l'équipe de la commission. À ma droite, la table des représentants du promoteur et devant nous, la table où vous viendrez poser des questions.

L'inscription pour les questions, comme je l'ai mentionné plus tôt, se fait à l'arrière. Toutes les questions du public, comme les réponses, doivent m'être adressées. Je dirigerai les questions aux personnes concernées. Il est possible que j'adresse la question à une autre personne en plus de la personne initialement interpellée.

Pour les questions posées par le commissaire Paquin, les porte-paroles sont invités à lui adresser la parole directement.

Je vous demande donc d'éviter les préambules à vos questions. Les seuls préambules acceptés sont ceux qui sont indispensables à la compréhension de la question. Je vous rappelle que pour l'opinion, ce que vous pensez du projet, on va recevoir vos commentaires dans la deuxième partie que j'ai annoncée, fin mai.

Now, here is how we are going to proceed this evening and for the other hearings during the first part of the public hearing.

Now, let's review the layout of the room: in the middle, you have the Commission of inquiry; to my left, the table of the analysts and the resource persons. At the back, the team from the Commission, the table of the team, and to my right, the table for the representatives of the proponent and just in front of us, where you will be able to sit to ask your questions.

To register for the questions, as I mentioned a bit earlier, it should be done at the back of the room. All the questions from the public must be addressed to me. I will address the questions to the right person. I might address the question to another person in addition to the person that was called on initially.

For the questions that are being asked by Commissioner Marc Paquin, the spokespersons are invited to answer directly.

So I am asking you to avoid all preambles before your questions. The only preambles that will be accepted are those that are required to make us understand the project. So in the second part, we'll be able to hear your comments and you will be able to delve into more details.

Bien entendu, mon collègue et moi pouvons intervenir en tout temps auprès des personnes-ressources et des représentants du promoteur pour obtenir de l'information supplémentaire dans la foulée de cette question.

Les questions qui nécessitent une recherche ou un développement devront être traitées dans un délai d'environ 48 heures afin que les renseignements demandés soient rendus publics le plus rapidement possible.

Si une information ou un document demandé par la commission est considéré comme confidentiel par la personne qui doit le déposer, celle-ci doit lui en faire part au moment même de la demande. Si la commission le juge nécessaire, cette information doit lui être remise avec la mention « confidentielle ». Nous permettrons alors aux personnes concernées d'établir, s'il y a lieu, les préjudices qui pourraient être encourus si le document était rendu public.

Nous rendrons ensuite une décision écrite à l'effet de rendre publique, en tout ou en partie, ou de ne pas rendre publique l'information et cette décision sera rendue publique.

Les personnes concernées bénéficieront d'un délai pour réagir à la décision, à la suite de quoi l'information sera rendue publique en tout ou en partie ou sera renvoyée à la personne qui l'a fournie sans

Of course, my colleague and myself can intervene at any time with the resource persons and the representatives of the proponent to obtain more information.

The questions that require some research or development should be processed within a 48 hour period so that we can get the information made public as quickly as possible.

If information or a document requested by the Commission is considered confidential by the person who is going to be filing it, this person must point this out initially. And if the Commission feels that it is necessary, then the information should have a stamp saying "Confidential". We will allow these people to establish if there is any harm to be incurred if the document should ever be made public.

We will then render a written decision as to making this document public or not and this decision will be made public.

All the people involved will have some time to react to the decision and then the information will be made public, partially or completely, or will be sent back to the person who had provided it to the Commission.

que la commission en tienne compte dans ses travaux.

Le participant qui désire donner une information ou déposer un document au cours de l'audience publique, mais qui a des doutes quant à la nature confidentielle de cette information peut s'adresser à la coordonnatrice qui se chargera de vérifier le tout auprès de la commission.

Vous pouvez aussi seulement nous communiquer la référence à un document. La commission examinera son contenu comme elle le fait pour tous les documents qui seront déposés.

Je tiens à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est donné une Déclaration de services aux citoyens et met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité de nos services. Je vous demande donc de bien vouloir le remplir et le remettre au personnel à l'arrière de la salle.

J'ai maintenant le plaisir de vous présenter l'équipe de la commission d'enquête. À ma gauche, madame Sylvie Mondor qui agit à titre d'analyste. À l'arrière, je l'ai déjà mentionné, madame Paquin qui est responsable des communications et madame Anne-Lyne Boutin qui est coordonnatrice.

Nous sommes aussi appuyés dans l'analyse par monsieur Jasmin Bergeron et monsieur Karim Chami, qui vont nous

The participants who want to provide some information or file a document during the public hearings but who have some doubts as to the confidential nature of this information may ask the coordinator to look into this on behalf of the Commission.

You can also communicate to us only the reference to the document and the Commission will examine the content of that document just like any other document.

I would like to point out that the BAPE has adopted a Statement on citizen services and makes available to you a questionnaire to assess the quality of its services. I am asking you fill up this questionnaire and to hand it in to the staff at the back of the room.

Now, I would like to introduce the team. To my left, Ms. Sylvie Mondor who acts as analyst; at the back, Madame Paquin who is in charge of communications, and Madame Anne-Lyne Boutin who is the coordinator.

We also Mr. Jasmin Bergeron and Karim Chami, who are analysts on our team, who will help us during the analysis,

appuyer dans le cadre de l'analyse suite à l'audience, et tout comme les conseillers en communication, monsieur Alexandre Corcoran-Tardif, qui est absent ce soir, mais qui s'occupe de l'ensemble des communications de la commission. Et avec l'appui administratif de madame Ginette Otis du secrétariat.

Nous avons également le plaisir d'avoir la collaboration de madame Yolande Teasdale qui assure le travail de sténotypie à distance et, du Centre des services partagés, messieurs Daniel Moisan et Richard Grenier qui sont responsables de la logistique et de la sonorisation, de même que M. Pierre Dufour du Bureau d'audiences publiques, qui est chargé de la webdiffusion des séances.

Alors, j'aimerais maintenant vous présenter les différentes personnes qui vont agir ce soir dans le cadre de la présentation de la présente audience. Alors, j'inviterais le porte-parole d'Hydro-Québec à présenter son équipe et commencer par se présenter lui-même.

M. MATHIEU BOLULLO :

Bonjour, Monsieur le président. Mathieu Bolullo, je suis gérant de projet à Hydro-Québec et je suis accompagné de mon collègue Pierre Vaillancourt qui est chargé de projet en environnement. Différents spécialistes sont avec moi sur la première rangée, qui vont pouvoir m'aider à répondre aux questions, au besoin.

And Mr. Alexandre Corcoran-Tardif, the communication advisor. He is absent this evening but he has been taking care of all the communication. And we also have a secretariat officer, Madame Ginette Otis.

We also have Ms. Yolande Teasdale who is the stenographer, remote stenographer, and from the Centre de services partagés du Québec, Messieurs Daniel Moisan, Richard Grenier who are responsible for logistic and sound. And Mr. Pierre Dufour, from the BAPE, who is in charge of the broadcast, the web broadcast.

Now, I would like to introduce to you the various people who are going to act on behalf, and I would ask the spokesperson from Hydro-Québec to introduce his team.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Good evening. Mathieu Bolullo, I am in charge of the project and I am accompanied by Pierre Vaillancourt and various specialists who are right here in the first row, who will be able to help us out.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Alors, nous avons aussi d'autres personnes-ressources qui nous accompagnent, notamment un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

M. HERVÉ CHÂTAIGNIER :

Oui, bonjour, Monsieur le président. Je m'appelle Hervé Châtaignier, je suis directeur aux Évaluations environnementales des projets hydriques et industriels.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Châtaignier. Nous avons une personne-ressource de la Ville de Dollard-des-Ormeaux.

Mme ANNA POLITO :

Bonjour. Mon nom est Anna Polito, je suis la directrice de l'Aménagement urbain et de l'ingénierie.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame. Nous avons un représentant de la Ville de Montréal.

THE CHAIRMAN:

Thank you very much. So we also have other people, resource persons, someone from the...

Mr. HERVÉ CHÂTAIGNIER:

Hervé Châtaignier, I am responsible for the Ministry.

THE CHAIRMAN:

And we have someone from Dollard-des-Ormeaux, I believe, as well.

Ms. ANNA POLITO:

Anna Polito, I am the director of Services de l'aménagement urbain et ingénierie.

THE CHAIRMAN :

We have someone from the City of Montreal.

M. BERNARD CÔTÉ :

Oui, bonjour. Mon nom est Bernard Côté. Je suis de la Ville de Montréal. Je suis directeur de l'Évaluation foncière et évaluateur de la Ville de Montréal.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Côté. Et nous avons des représentantes du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Bonsoir. Je suis Monique Beausoleil de la Direction de Santé publique avec ma collègue Julie Brodeur qui est à l'arrière de moi. Et on représente le ministère de la Santé et des Services sociaux.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Mesdames.

Alors, nous avons également demandé aux organismes suivants de désigner des personnes-ressources afin de répondre par écrit à d'éventuelles questions.

Nous avons sollicité la Communauté métropolitaine de Montréal; le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Si la collaboration d'autres ministères et organismes s'avérait nécessaire, la

Mr. BERNARD CÔTÉ:

Bernard Côté from the City of Montreal and manager of the Service de l'évaluation foncière.

THE CHAIRMAN:

And we also have someone from the Ministry of Health and Social Services.

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

Monique Beausoleil and my colleague, Julie Brodeur, and we represent the Ministry of Health and Social Services.

THE CHAIRMAN:

Thank you very much.

We have also asked the following organizations to designate some resources so that they might ask some questions.

So we have asked la Communauté métropolitaine de Montréal; the Minister of Energy and Natural Resources, and the Ministry of Municipal Affairs and the Territory Occupation.

And if the cooperation of other ministries and organizations are required,

commission d'enquête, en vertu de ses pouvoirs, pourrait faire appel à eux en tout temps.

Donc, la commission a pris connaissance de l'ensemble des requêtes. Elles vont également être rendues publiques et disponibles demain matin sur le site Web du BAPE, alors il sera possible pour vous d'aller les consulter à ce moment. Il y a également une copie papier des requêtes, pour consultation sur place seulement, qui sera disponible à la pause, à la table d'accueil située à l'arrière de la salle. Un certain nombre de requérants ont confirmé la présentation de leur requête; je les invite à faire un bref résumé des motifs invoqués dans leur demande d'audience publique.

Et je vous demande de vous en tenir strictement aux motifs présentés au ministre puisque les mémoires et les opinions sur le projet sont attendus en seconde partie de l'audience publique.

Je me réserve le droit de vous interrompre si vous débordez trop de la lecture de votre requête originale.

the Commission of inquiry, with its powers, can call on them at any time.

So the Commission has received a number of applications. They will be made available tomorrow morning on the website and it will be possible for you to have a look at that time. There are paper versions that will be made available at break, at the table, the welcoming table at the back of the room and a certain number of people have confirmed they are presenting their application and I am asking you to really give a very short summary of your reasons for asking for this public hearing.

And I am asking you to really just simply say the rational and please file your original application with us.

So I would now like to invite first of... thank you.

LECTURE DES REQUÊTES

READING OF THE REQUESTS

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais, dans un premier temps, monsieur Augustin Iuoras, s'il vous plaît, à venir faire la présentation de sa requête.

Bonsoir, Monsieur Iuoras.

M. AUGUSTIN IUORAS :

Bonjour, Monsieur Bergeron. Donc, j'avais la lettre suivante. Elle est anglais. Je peux la lire en anglais?

LE PRÉSIDENT :

Vous la lisez en anglais, Monsieur.

Alors, au ministre. Mon nom est Augustin Iuoras, un citoyen canadien qui habite sur la rue Papillon à Dollard-des-Ormeaux. Est-ce que je dois recommencer?

LE PRÉSIDENT :

Juste plus près, s'il vous plaît.

M. AUGUSTIN IUORAS :

Alors, mon nom est Augustin Iuoras, un citoyen canadien qui habite sur la rue Papillon à Dollard-des-Ormeaux.

THE CHAIRMAN:

I would like to invite Augustin Iuoras to come forward and tell us about his application.

Good evening Mr. Iuoras.

Mr. AUGUSTIN IUORAS :

It is in English, can I read it in English?

THE CHAIRMAN:

Yes, you can.

My name is Augustin Iuoras, a Canadian citizen living on 27 rue Papillon in Dollard-des-Ormeaux. I am formally...

THE CHAIRMAN:

Please move your microphone closer.

Mr. AUGUSTIN IUORAS:

So my name is Augustin Iuoras, a Canadian citizen living on 27 rue Papillon in Dollard-des-Ormeaux.

Alors, je demande officiellement une audience publique en ce qui concerne le poste Saint-Jean d'Hydro-Québec qui a été soumis pour examen.

Je suis particulièrement préoccupé pour les aspects suivants : l'impact environnemental de cette ligne aérienne dans un quartier dense; l'impact que ça peut avoir sur ma propriété.

Et tout ça, c'est signé par Augustin luoras. »

LE PRÉSIDENT :

Monsieur, merci beaucoup. Alors, j'ai une autre demande d'audience publique a été adressée au ministre. Alors, c'est une requête qui se lit comme suit :

« Bonjour,

Nous faisons partie d'un groupe "Construisez-le sous terre" qui représente des résidents de la ville de Dollard-des-Ormeaux.

Comme plusieurs de nos voisins, nous demandons officiellement une audience publique concernant le projet du poste électrique qui devrait se situer sur les rues Saint-Jean et Salaberry et qu'Hydro-Québec veut nous imposer.

I am formally requesting a public audience regarding the Hydro-Quebec's Post Saint-Jean Project recently submitted for review.

I am particularly concerned with regard to the following aspects of the project: Environmental impacts from the planned high-voltage aerial lines in a densely populated residential area; noise pollution; impact on the value of my property; potential health effects from the electromagnetic field generated by the new lines

Sincerely, Augustin luoras.

THE CHAIRMAN:

I have another request that was sent to the Minister and it reads as such:

"Hello,

We are part of Build it Underground that represents residents of the City of Dollard-des-Ormeaux.

Just like other neighbors, we are asking for an official public hearing with regard with this substation that should be located on the street Saint-Jean et Salaberry and Hydro-Québec wants to impose this on us.

Ce projet nous concerne directement et sérieusement pour les raisons suivantes:

L'effet négatif, donc dangereux, des champs électromagnétiques sur la santé et les gens, étant donné l'extrême proximité du projet des résidences avoisinantes;

La ligne aérienne et les immenses pylônes auront un impact néfaste sur l'environnement physique;

Le bruit de cette ligne de haute tension perturbera forcément la qualité de vie et l'environnement des gens habitant dans le voisinage;

La valeur de nos propriétés situées tout au long de ce futur projet et même au-delà sera forcément affectée;

Des analyses détaillées et concrètes comparatives entre la ligne aérienne et la ligne souterraine sont nécessaires.

Veuillez s'il vous plaît agréer nos salutations cordiales et merci de votre attention. »

Et c'est signé madame Aura Ghica et monsieur Georges Petru.

LE PRÉSIDENT :

Alors, c'est les demandes officielles qui ont été adressées au cabinet du ministre et qui ont été portées à notre connaissance. Compte tenu des délais, il est possible qu'il y

This project concerns us directly and seriously for the following reasons:

The negative impact and dangerous impacts of the electromagnetic fields on the health of the people because of the proximity to the residences;

The overhead lines and immense towers will have a negative impact on our physical environment;

The noise coming from this high-voltage line will also affect the quality of life and the environment of people living in this neighbourhood;

The value of our properties located along the right-of-way will also be impacted;

Detailed analyses have to be done with regards to the overhead or underground line.

Thank you very much for your attention."

And it is signed by Ms. Aura Ghica and Mr. Georges Petru.

THE CHAIRMAN:

So these are the official ones that have been sent to the Minister's office. There might be other requests or applications that have been sent to the

ait des demandes d'audience publique qui aient été soumises au ministre, mais qui n'ont pas été portées à la connaissance de la commission.

Est-ce qu'il y a des gens qui ont manifesté une demande d'audience publique auprès du ministre et qui n'auraient pas été mentionnés ce soir?

On vous invite à venir faire la présentation, Monsieur.

M. GABRIEL OPROVICI :

Mon nom est Gabriel Oprovici. J'habite sur la rue Papillon, 15. Je suis à quinze mètres (15 m), moins de quinze mètres (15 m) de la nouvelle ligne. Je suis vraiment inquiet pour la même raison que les autres, problèmes de santé, problèmes d'environnement. Toutes ces problématiques qui sont liées à des hautes lignes dans un milieu très dense.

Dollard-des-Ormeaux c'est la ville du West Island qui a la plus grande densité du West Island, comme population. Et les lignes passent au milieu de la ville.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que c'est l'ensemble des enjeux que vous avez soulignés au ministre lorsque vous lui avez adressé une...

Minister but did not fall within this prescribed timeframe.

So are there other ones in the room who would like to make a presentation here this evening, because you did not have the opportunity of sending it within the prescribed time?

Please come forward.

Mr. GABRIEL OPROVICI:

My name is Gabriel Oprovici. I live on Papillon Street, 15 Papillon Street, I am fifteen (15) meters away from the line. I am very, very concerned, just like the others have mentioned, for my health, for the environment and all these issues that are related to high-voltage lines in a very highly dense, populated area.

So it's really the highest density on the West Island and this goes right straight through our neighbourhood.

THE CHAIRMAN:

Is this something that you mentioned in your letter?

M. GABRIEL OPROVICI :

Oui, oui. Dans le temps j'avais envoyé la lettre.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Est-ce qu'il serait possible pour vous d'en remettre une copie à l'arrière?

M. GABRIEL OPROVICI :

Mais je ne l'ai pas avec moi, mais je peux vous envoyer.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît.

M. GABRIEL OPROVICI :

J'ai mis BAPE, dossier en copie. J'ai envoyé un e-mail aussi.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors, il suffira simplement de nous fournir la copie officielle qu'on mettra au dossier puis qu'on rendra publique. Alors, merci beaucoup, Monsieur Oprovici. Merci beaucoup.

Alors, il y a une autre demande aussi qui a été adressée au cabinet. Alors, Hydro-Québec.

Mr. GABRIEL OPROVICI:

Yes, it is what I mentioned.

THE CHAIRMAN:

Would it be possible to send a copy or give us a copy at the table at the back?

Mr. GABRIEL OPROVICI:

I don't have it with me.

THE CHAIRMAN:

Please.

Mr. GABRIEL OPROVICI:

But I sent it to the BAPE under a cc.

THE CHAIRMAN:

So just give us the official version so that we will be able to add it to our file. Thank you very much, sir.

Is there another request that has been sent to the Minister's office? Hydro-Québec?

M. MATHIEU BOLULLO :

Monsieur le président. Donc, je vais vous la lire la requête qui a été faite par mon président, Réal Laporte, président du Groupe équipement et services partagé, à l'attention du ministre Heurtel. Donc, ça se lit comme suit :

« Monsieur le Ministre,

La présente vise à donner suite à la vôtre du 17 février dernier dans laquelle vous annonciez que la période d'information et de consultation publique relative au projet cité en objet qui débutait hier.

Le vieillissement du réseau de transport d'énergie à 120-12 kV de l'île de Montréal commande une stratégie visant à coordonner les interventions afin d'améliorer ce dernier. Le projet de remplacement du poste Saint-Jean à 120-12 kV par un poste à 315-25 kV poursuit l'orientation initiée sur l'île de Montréal avec une conversion graduelle des postes à des tensions de 315-25 kV.

Cela étant dit, au-delà des enjeux relatifs à la capacité du réseau de transport, nous sommes pleinement conscients des préoccupations légitimes soulevées auprès de la population touchée par ce projet. Dans ce contexte, et dans le but de maintenir un climat de transparence et de partenariat avec le milieu d'accueil, nous vous demandons de mandater le Bureau d'audiences publiques

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So I am going to read to you the request that was sent by Réal Laporte, that was sent. A letter sent to Minister Heurtel, here it is:

Mr. Minister,

This letter is in reply to your letter dated February 17th in which you announced that there would be a public consultation and an information period pertaining to the construction project mentioned in the heading that has started yesterday.

The 120-12 kV transmission grid on Montreal island is aging and requires a strategy in order to coordinate the work needed to upgrade it. Replacing the Saint-Jean 120-12 kV substation with a 315-25 kV substation is in line with the overall gradual conversion of substations on Montreal island to 315-25 kV.

Over and above the transmission capacity of the grid, legitimate concerns may be raised by the population that would be impacted by this project, as we are aware. And, in this context, in order to maintain a climate of transparency and partnership with the host environment, we wish to ask you to mandate the Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

sur l'environnement afin qu'il tienne une audience publique au plus tôt après la fin de la période d'information et de consultation.

Nous vous remercions de l'attention accordée à la présente et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos plus cordiales salutations. »

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci beaucoup. Alors, comme je l'ai rappelé tout à l'heure, il y a une période de 20 minutes qui est consacrée à la présentation du projet, qui relève de la responsabilité du promoteur. Suite à la présentation de 20 minutes du promoteur, le registre sera ouvert et les gens pourront aller s'inscrire pour pouvoir poser des questions.

Alors, nous, on va prendre une pause de 15 minutes qui va permettre aux gens d'aller s'inscrire. On va revenir puis après ça on va procéder aux questions par ordre d'inscription au registre.

Alors, je cède la parole au promoteur pour sa présentation.

to hold a public hearing as soon as possible after the end of the information and consultation period.

We thank you for paying attention to our request, and with our best wishes, Mr. Minister.

THE CHAIRMAN:

Thank you very much. Now, as I mentioned a while ago, there will be a 20 minute period to present the project. This is up to the promoter. After the presentation, the 20 minute presentation by the promoter, the register will be open and people can register to ask their questions.

So we would then be taking a 15 minute break for people to register and then we would be back and we would move ahead to the questions based on the order in which people registered.

So I'll give you the floor now to the promoter for his presentation.

**PRÉSENTATION DU PROMOTEUR SUR LE
PROJET POSTE SAINT-JEAN À 315-25 kV
ET LIGNE D'ALIMENTATION À 315 kV PAR
HYDRO-QUÉBEC**

M. MATHIEU BOLULLO :

Mesdames et Messieurs, bonsoir.
Ladys et Gentlemen good evening. Mes collègues et moi sommes ici ce soir pour vous présenter le Projet de construction d'un nouveau poste à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-des-Ormeaux.

Mon nom est Mathieu Bolullo, je suis gérant de projet chez Hydro-Québec. Je suis accompagné de mon collègue Pierre Vaillancourt, chargé de projet en environnement. Aussi, des spécialistes Hydro-Québec se trouvent également dans la salle et pourront répondre à vos questions au besoin.

Au cours des prochaines minutes, nous aborderons les points suivants : la raison d'être du projet; les scénarios qui ont été étudiés; le projet retenu. Nous poursuivons ensuite avec la démarche de participation publique et les principales préoccupations exprimées. Nous parlerons des impacts environnementaux du projet et des mesures d'atténuation qui sont proposées. Et, enfin, nous verrons ensemble le coût du projet et ses principales étapes de réalisation.

**CONSTRUCTION PROJECT OF THE
SAINT-JEAN STATION AT 315-25 kV
AND A SUPPLY LINE AT 315 kV IN
DOLLARD-DES ORMEAUX
BY HYDRO-QUÉBEC**

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Ladies and Gentlemen, good evening. My colleagues and I are pleased to be here this evening to talk to you about the project to build a new 315-25 kV substation and a 315 kV supply line in the City of Dollard-des-Ormeaux.

My name is Mathieu Bolullo, I am a project manager with Hydro-Québec. I am here with my colleague Pierre Vaillancourt who is the environment project coordinator. Other Hydro-Québec specialists are also here this evening and will be available to answer your questions, if needed.

Now, over the next two minutes, I will be covering the following items: the project rationale; the scenarios that were studied; our public participation process and the main concerns expressed and the project that was selected — we will be reversing items 3 and 4 — and the project's environmental impact and mitigation measures; and finally, we will look at the project cost and the main steps in its construction.

Permettez-moi tout d'abord de bien situer le projet.

Nous proposons la construction d'un nouveau poste qui remplacera le poste Saint-Jean. Ce poste sera situé au même endroit que le poste existant à l'angle des boulevards Saint-Jean et Salaberry.

Le poste projeté sera alimenté par une nouvelle ligne de transport qui proviendra du poste des Sources. Cette ligne empruntera le même corridor que la ligne à 120 kV qui alimente le poste Saint-Jean actuellement.

Le poste Saint-Jean dessert près de 10 000 clients de l'ouest de l'île de Montréal répartis dans les villes de Dollard-des-Ormeaux, Pointe-Claire, Kirkland et Beaconsfield. Il a été construit en 1957.

Comme c'est le cas de plusieurs installations similaires sur l'île de Montréal, ces équipements qui ont près de 60 ans arrivent à la fin de leur vie utile et doivent être remplacés. Depuis 2010, dans le cadre de l'évolution du réseau de transport d'électricité de l'île de Montréal, Hydro-Québec procède à une conversion du réseau qui est à 120 kV à une tension à 315 kV.

Cette tension est mieux adaptée aux besoins futurs de la population montréalaise, notamment grâce à sa plus grande capacité d'alimentation. Dans ce contexte, plusieurs postes et leur ligne d'alimentation ont déjà été

First of all, allow me to describe the allocation of the project.

We propose the construction of a new substation that would replace the existing Saint-Jean facility. It would be located on the same site, at the corner of Saint-Jean and De Salaberry Boulevards.

The planned substation would be supplied by a new transmission line coming from Sources substation. The line would run along the same corridor, as the 120 kV, line that currently powers Saint-Jean substation.

The Saint-Jean substation currently serves customers in Montreal's West Island, particularly Dollard-des-Ormeaux, Pointe-Clair, Kirkland and Beaconsfield. So it services some 10,000 client and it was built in 1957.

Now, as it is the case for similar facilities on Montreal island, this facility, which is nearly 60 years old, is getting to the end of its service life and must be replaced. Now, since 2010, in the context of the evolution of the transmission system on Montreal line, Hydro-Québec has been converting its 120 kV transmission system to a 315 kV.

This system architecture is better suited to the future needs of the population, particularly due to the higher transmission capacity it provides. Under this plan, a number of substations and

remplacés ou le seront prochainement. Par exemple, les postes Bélanger, Bout de l'île, Henri-Bourassa, Fleury et de Lorimier, avec, bien entendu, les lignes qui doivent les alimenter.

Afin de proposer le scénario qui répondra de façon optimale aux besoins à long terme du réseau électrique et qui s'intégrera le mieux à son milieu, nous en avons étudié plusieurs. Ces études ont été réalisées dans une optique de saine gestion avec un souci d'équité pour l'ensemble de notre clientèle.

Pour répondre aux besoins, nous avons étudié trois scénarios, soit : la construction d'un nouveau poste à 120-25 sur le site du poste actuel; la construction d'un nouveau poste 315-25 kV également sur le site actuel; et la construction d'un nouveau poste 315 kV sur un autre terrain. Pour des fins de comparaison, l'analyse économique d'une ligne souterraine a également été réalisée.

L'analyse des différents scénarios nous a permis d'en arriver au projet retenu, soit la construction d'un nouveau poste 315-25 au même endroit que le poste actuel alimenté par une ligne de transport aérienne dans l'emprise existante.

their supply lines have already been replaced or will be replaced in the near future. This includes Bélanger, Bout de l'île, Henri-Bourassa, Fleury and De Lorimier and, of course, the lines that would supply these with power.

So we've studied numerous scenarios before proposing the one that will best meet the grid's long-term needs and integrate it into the host environment. So we studied a number of possibilities and these studies were also carried out with a view to sound management and fairness to all of our customers.

Now, to meet these needs, we actually looked at three scenarios: so building a new 120-25 kV substation on the site of the existing Saint-Jean facility; building a new 315-25 kV substation also on the site of the existing facility and building a new substation, 315-25 kV on another site. So we compared different possibilities and we also analysed the possibilities of an underground transmission line, economically speaking.

And the analysis of the different scenarios allowed us to go for the present project which would mean building a new 315-25 kV substation in the same location as the existing facility which would be supplied by an overhead transmission line in the existing right-of-way.

Ce scénario a été retenu parce qu'il permet le meilleur équilibre entre les aspects technique, économique, social et environnemental.

C'est d'ailleurs ce projet qui a fait l'objet d'une demande auprès de la Régie de l'énergie en octobre dernier, demande qui a été accueillie favorablement au terme de son analyse complétée en janvier 2016. La Régie de l'énergie autorise donc la réalisation du projet.

Voyons ensemble ses caractéristiques.

La construction d'un nouveau poste 315-25 nécessite une espace d'environ vingt-six mille mètres carrés (26 000 m²). Le nouveau poste projeté dispose de deux transformateurs à 315 kV. Il dispose également d'un bâtiment de commande et de manoeuvre à 25 kV. À plus long terme, il aura la capacité d'accueillir deux autres transformateurs à 315 kV.

Pour relier le poste au réseau existant d'Hydro-Québec, la construction d'une ligne aérienne à 315 kV sur une longueur de trois kilomètres, du poste des Sources au poste Saint-Jean, est nécessaire. Le tracé de cette ligne longe celui de la ligne existante à 120 kV dans un corridor existant.

La ligne prévue est composée de onze (11) pylônes à treillis à empattement réduit d'une hauteur moyenne de cinquante mètres (50 m). Ce type de pylône

This option was selected because it provides the best balance between technical, economic, social and environmental criteria.

So this is the project that was mentioned by the Régie de l'Énergie last October when it filed a request and this request was accepted following the analysis that was completed in January of 2016. So the Régie provides the authorisation to go ahead with this project.

Now, let's look together at these characteristics.

Building a new 315-25 kV substation will require an area of about twenty-six (26,000) square meters. The proposed substation will include two 315 kV transformers and a 25 kV control and operations building. In the longer term, it would have the capacity to house two additional 315 kV transformers.

To connect the substation to Hydro-Québec system, a three-kilometer line, 315 kV line would have to be built from Sources substation to the Saint-Jean substation overhead. So the transmission line would run parallel to the existing 120 kV line in a corridor that is already there.

The supply line already has 11 reduced footprint lattice towers or will be supported by these towers with an average height of fifty (50) meters. This

s'harmonise avec ceux de la ligne existante. Ce projet est le résultat de nos études d'avant-projet et de la démarche de participation publique.

Notre démarche a trois objectifs : faire connaître le projet; répondre aux besoins d'information; et échanger avec les citoyens et organismes du milieu tout au long des études pour élaborer le meilleur projet possible. Tout ceci dans le respect du cadre réglementaire auquel nous sommes soumis et des principes de saine gestion.

Au cours de cette période, nous avons communiqué à plusieurs reprises avec les élus et le personnel administratif de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, avec les ministères et les organismes concernés et avec les citoyens. Une activité porte ouverte a été organisée en décembre 2014, environ 1 000 invitations ont été envoyées aux résidents à proximité du poste et de la ligne. Une quarantaine de personnes y ont participé et cinquante (50) citoyens nous ont transmis des commentaires par écrit.

Un site Web expliquant les détails de la solution retenue a été également mis en ligne. Enfin, nous avons préparé des publiereportages qui ont été diffusés dans les journaux locaux.

Lors de nos échanges, les principales préoccupations partagées par les élus, les citoyens et les organismes concernaient

type of towers would fit in well with those supporting the existing line. So we did a lot of pre-studies and we asked the public to participate.

And we have three goals here: we want to make sure that the project is made known; we want to answer people's requests for information et to exchange with citizens and community organisations all throughout to develop the very best possible project while remaining compliant with the regulatory framework that governs Hydro-Québec as well as sound management practices.

So during this period, we have communicated more than once with the elected officials and the administrative staff at Dollard-des-Ormeaux Municipality along with the different ministries and organizations and citizens. So an open-house activity was organized in December of 2014; approximately 1,000 invitations were sent out to residents living near the substation and line. Some forty (40) people attended the event and fifty (50) residents sent us their comments in writing.

We also developed a website providing a detailed explanation of the selected solution and, finally, we prepared published advertorials for local newspapers.

During these exchanges, the main concerns expressed by elected officials, citizens and organizations were

quatre points : la possibilité de construire la ligne en souterrain; l'impact de la nouvelle ligne sur les valeurs des propriétés; l'effet des champs magnétiques sur la santé et le bruit de la ligne et du poste.

Tout au long de la démarche de participation publique, l'équipe de projet a travaillé activement à répondre à ces préoccupations.

Voyons maintenant les principaux impacts du projet et les mesures d'atténuation proposées.

Pour ce qui est du bruit du poste, nous proposons des solutions qui permettront de réduire le bruit à la source. Par exemple, des nouveaux équipements moins bruyants, des enveloppes acoustiques et des murs antibruit.

Pour les impacts sur le paysage, nous proposons notamment des aménagements paysagers dans l'emprise de la ligne et nous avons également retravaillé le positionnement de certains pylônes ainsi que leur hauteur.

Par ailleurs, nous souhaitons toujours poursuivre le travail qui permettra de bonifier le projet avec la contribution du milieu.

Quant au coût du projet, il est estimé à quatre-vingt-dix millions de dollars (90 M\$). Les coûts de réalisation du poste comptant pour soixante-seize millions (76 M\$), tandis

related to the following items, there were four: the possibility of building the new line underground; the line's impact on the landscape and on property values; the effects on health of magnetic fields, and the noise emitted by the line and the substation.

All throughout this public participation, the project team worked very hard to answer these questions, these answers.

So let's now have a look at the main impacts and the proposed mitigation measures.

Regarding line noise, we have come up with solutions that would reduce noise at source. For instance, new less noisy equipment, acoustic envelops and noise barriers.

As to the impacts on the landscape, there would be landscaping in the right-of-way and we have also reworked the placement of some towers as well as their height.

Of course, we want to go on working at improving the project; thanks to the contribution of the host environment.

As to the cost of the project, it is estimated at ninety million dollars (\$90 M). The costs for the substation would be to the tune of seventy-six million dollars

que ceux de la ligne s'élèvent à quatorze millions (14 \$M).

Les principales étapes de réalisation du projet consistent à poursuivre nos démarches pour obtenir les autorisations gouvernementales requises d'ici l'automne 2016, et à procéder à la construction de la ligne et du poste en 2017 et 2018. La mise en service des nouveaux équipements pourra donc s'effectuer au printemps 2019.

Rappelons que ce projet pourra bénéficier du programme de mise en valeur intégré par l'entremise duquel Hydro-Québec verse un montant équivalent à un pour cent (1%) du montant autorisé pour la construction des installations visées par ce programme. Ce montant pourra être consacré à un ou à des projets profitant à la communauté.

En résumé, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, le poste Saint-Jean vise à répondre aux besoins des clients résidentiels, commerciaux et industriels de l'ouest de l'île de Montréal. L'équipe de projet a déployé beaucoup d'efforts pour réaliser l'ensemble des études nécessaires afin de développer et de proposer un projet qui respecte l'environnement, qui est économiquement viable et qui tient compte des préoccupations du milieu. Ceci bien entendu à l'intérieur du cadre réglementaire auquel Hydro-Québec est soumise.

(\$76 M) and for the transmission line, fourteen million dollars (\$14 M).

So the project's main steps are continuing the process to obtain the required government approvals by fall of 2016 and building the line and the substation in 2017 and 2018. Commissioning of the new equipment is slated then for the spring of 2019.

We remind you though the fact that the Integrated and Enhancement Program can contribute a grant funding equivalent to one percent (1%) of the authorized value for the construction of the facilities covered by this program. These funds could be used to different projects, one or many projects, to benefit the community.

So to summarize, Mr. Chairman, Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Saint-Jean Station aims at meeting the needs of residential, commercial and industrial customers in Montreal's West Island. The project team has carried out a lot of studies, made a lot of efforts required to come up with the information to develop and propose a project that would respect the environment, that would be economically viable and that would demonstrate sound management and take into account the concerns of the host environment, while taking into count the legal requirements.

Nous réitérons notre volonté de poursuivre les échanges avec la Ville de Dollard-des-Ormeaux et ses citoyens. Mes collègues et moi sommes disponibles afin de répondre à vos questions.

Je vous remercie de votre attention.

We reiterate our desire to work in collaboration with the City of Dollard-des-Ormeaux and its citizens. My colleagues and I would be more than happy to answer your questions.

I thank you for your attention.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci, Monsieur Bolullo, de votre présentation. Alors, avant de passer à la pause et d'ouvrir le registre, je me retourne auprès des personnes-ressources. On avait demandé certains documents à être déposés. Alors, pourriez-vous nous confirmer le dépôt de documents, Monsieur Châteaignier, pour le ministère du Développement durable?

M. HERVÉ CHÂTAIGNIER :

Oui. Monsieur le président, j'ai un premier document qui s'appelle « Lignes directrices relativement au niveau sonore provenant d'un chantier de construction industrielle ». Et le deuxième, communément appelé notes d'instruction 98-01, s'intitule « Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises que le génèrent. » Les documents ont été déposés à l'arrière.

THE CHAIRMAN:

So thank you Mr. Bolullo for your presentation. Now, before we move on to the break, I would like to look to the resource persons. We had asked you for certain documents to be filed, can you confirm, Mr. Châteaignier, for the Minister of Développement durable?

Mr. HERVÉ CHÂTAIGNIER :

Yes, Mr. President, one document: "General Guidelines for Noise for Industrial Worksites or jobsites". The second one: 98-01 notes dealing with complaints about noise and those companies that generate noise. These documents have been filed, have been tabled.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Châtaignier. Alors, pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, Madame Beausoleil?

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Oui. Alors, vous nous aviez demandé de déposer la position des autorités de Santé publique sur la gestion des champs magnétiques émis par les lignes électriques, ce qui a été fait.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame Beausoleil. Et on avait aussi demandé certains dépôts de documents de la part d'Hydro-Québec.

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, il y en a cinq, Monsieur le président. Donc, le premier, on nous avait demandé de déposer l'approbation de la Régie de l'énergie. Donc, Hydro-Québec dépose l'approbation du projet par la Régie de l'énergie en date du 29 janvier et le lien qui mène au site.

Nous déposons également les démarches de communication à ce jour. Donc, on présente un résumé des démarches de communication qui ont été menées dans le cadre du projet.

On dépose également une série de réponses à sept questions qui ont été posées

THE CHAIRMAN:

Thank you, Mr. Châtaignier. For the Ministry of Santé et Services sociaux, Ms. Beausoleil.

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

So you asked us to table the position of the Public Health authorities on the management of magnetic fields created by transmission lines, and this has been done.

THE CHAIRMAN:

Thank you very much, Ms. Beausoleil. We had also asked for certain documents from Hydro-Québec.

Mr. MATHIEU BOLULLO :

Well, in fact, there are five, Mr. President. The first one that we were asked for was the approval by the Régie de l'Énergie. So Hydro-Québec is filing the approval of this project by the Régie de l'Énergie dated January the 29th and a link to the website.

And we are also tabling the communication's measures that were taken. So it's a summary of what we've done in terms of communications for this project.

And we are tabling a series of answers to seven questions that were

par les citoyens à la séance d'information. Donc, des questions sur le climat sonore, les coûts détaillés de la ligne souterraine, sur un avis de Transports Canada, sur l'aspect de location des conduits de massifs de distribution, sur les coûts du scénario à 120 kV, sur les projets précédents et sur le ratio des coûts d'une ligne aérienne versus une ligne souterraine. Ça fait partie du troisième bloc de documents.

On nous a également demandé de déposer l'avis d'intervention en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* de la CMM. Donc, Hydro-Québec dépose la correspondance du 18 mars transmise au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles par la Communauté métropolitaine de Montréal. Cette correspondance confirme la conformité au PMAD du projet Poste Saint-Jean.

Et concernant l'agglomération de Montréal, toujours en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, on doit obtenir un avis de conformité aux objectifs du schéma. Le 21 avril, le dossier devrait être déposé pour motion au Conseil. Puis enfin, bien, on dépose la présentation que je vous ai faite tout à l'heure.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci, Monsieur Bolullo. Alors, l'ensemble des documents qui ont été demandés vont être incessamment disponibles sur le site Web du Bureau

asked by citizens during the information session. So questions that deal with noise, detailed cost for an underground line, a notice, in terms of transmission by Transports Canada, in terms of locating conduits for concrete encasements; distribution costs for 120, previous projects as well and the ratio comparing overhead and underground lines for costs. So this is part of our third block of documents.

We were also asked to table the Intervention Notice pursuant to legislation on urbanism by the Montreal Urban Community. So it was sent to the Minister of Energy and Natural Resources by the Montreal Urban Community, and it states that this is in line with the requirements of the Act.

And this is still in line with the EQA, the Environment Quality Act. So the schematic, well on the 21st of April, this schematic ought to be filed and presented to the Council. And finally, the presentation that I have just made to you was tabled.

THE CHAIRMAN:

Thank you Mr. Bolullo. So all the documents that were asked for will soon be made available on the BAPE's website and in the different consultation centres.

d'audiences publiques et dans les différents centres de consultation qui sont ouverts.

Alors, j'annonce que le registre est maintenant ouvert. Vous pouvez aller vous inscrire. Nous allons prendre une pause de 15 minutes et nous allons procéder à la période des questions au retour. Merci beaucoup.

**SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES
MINUTES**

**REPRISE DE LA SÉANCE
PÉRIODE DE QUESTIONS
M. DJAMEL BENYEKHFLEF**

LE PRÉSIDENT :

Alors, avant de débiter la période des questions, il y a certaines personnes qui sont arrivées un peu en retard. Simplement signaler que les gens qui ont un billet de stationnement peuvent se procurer une gratuité à l'arrière. Il suffit simplement de présenter votre billet de stationnement à l'une de nos personnes-ressources à l'arrière, qui va vous remettre un billet pour sortir gratuitement du stationnement.

Et j'aimerais aussi préciser, il y a certaines inquiétudes qui ont été manifestées à la commission concernant la localisation de l'audience publique à l'hôtel ici à Dorval. Je tiens à expliquer qu'on a fait beaucoup d'efforts pour trouver une salle qui puisse

And I now announce that the register is open, you may go and register. We will be taking a 15 minute break and then we will move on to Q and A. Thank you very much.

SHORT RECESS

**UPON RESUMING
QUESTION PERIOD
Mr. DJAMEL BENYEKHFLEF**

THE CHAIRMAN:

Before we start for the questions and answer period, some people arrived a bit late, I just want to point out, for those of you who have a parking stub, you can obtain the coupon for your parking cost. Simply give this parking stub to one of the resource-persons at the back of the room and we'll give you the coupon so that you can exit the parking lot.

There are some concerns that have been raised with regards to the site of holding these public hearings here in this hotel in Dorval, so I just want to point out to you that we did try to accommodate everyone in a hall that would be as close

permettre d'accueillir tout le monde et on a essayé autant que possible de trouver une salle le plus près possible de Dollard-des-Ormeaux où se réaliserait le projet. Malheureusement, ça n'a pas été possible de se trouver une salle, ce qui fait qu'on est ici ce soir, de façon à ce qu'on puisse avoir une salle assez grande pour pouvoir vous accueillir durant l'ensemble des travaux de la commission.

Alors, on s'excuse auprès des gens qui souhaitaient qu'on se rapproche un peu plus de la municipalité de Dollard-des-Ormeaux, mais ça a été malheureusement pas possible, compte tenu de la disponibilité des salles.

Alors, merci beaucoup. Alors, nous allons procéder maintenant à la période des questions et j'inviterais maintenant monsieur Djamel Benyekhlef s'il vous plaît. C'est vous? Alors, vous venez vous asseoir en avant, Monsieur.

M. DJAMEL BENYEKHFLE :

Je voulais vous dire que je n'ai pas de question technique à poser, j'ai seulement des...

LE PRÉSIDENT :

Bien, assoyez-vous. On va pouvoir vous entendre.

as possible to the project site in Dollard-des-Ormeaux but we were not able to obtain such a hall, so that's why we are holding the hearings here at the Sheraton Dorval.

So we apologize to people who wanted us to be holding these hearings much closer but there were no halls available for such a large audience.

So now, we are going to move on to the questions and answer period and I would like to invite Mr. Djamel Benyekhlef to come forward, please. Please come forward.

Mr. DJAMEL BENYEKHFLE:

I would like a few comments...

THE CHAIRMAN:

Please come and sit down.

M. DJAMEL BENYEKHFLEF :

J'ai seulement des commentaires à faire parce que je n'ai pas de questions techniques, parce que je ne suis pas ingénieur. Je suis prof de français à la retraite. Donc, j'ai des questions simplement sur le spectacle que vous allez nous offrir dans quelque temps. C'est un spectacle désolant...

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur, je vous arrête immédiatement. Je vous arrête immédiatement. Comme je l'ai expliqué au début, nous sommes à la période des questions. Alors, si vous avez des commentaires sur la conduite de la commission, je vous inviterais à le faire par écrit dans le cadre d'un mémoire. Vous pouvez vous adresser aussi directement au président du Bureau d'audiences publiques, c'est toujours possible. Mais le temps que vous prenez, Monsieur, vous le prenez auprès des gens qui veulent poser des questions.

M. DJAMEL BENYEKHFLEF :

Oui. Je comprends. Je comprends. C'est la raison pour laquelle je...

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'aimerais que vous nous posiez des questions sur le projet puis qu'on puisse éventuellement l'adresser aux bonnes

Mr. DJAMEL BENYEKHFLEF:

I would like a few comments. I do not have technical questions for you. I am not an engineer, I am a retired professor or teacher and I would like to talk about the "show" that you're going to be given us...

THE CHAIRMAN:

Now, as I said initially, this is a period set aside for questions. If you have comments as to the unfolding of the Commission, you can do this in writing with a brief or you can address the chairman of the BAPE.

Mr. DJAMEL BENYEKHFLEF:

(No translation).

THE CHAIRMAN:

The time that is allowed to you is to ask questions and if you have questions, we will address it to the right person.

personnes, pour qu'on puisse alimenter votre réflexion.

M. DJAMEL BENYEKHEF :

Je comprends. La question est : de ma fenêtre de mon bureau, je vois un spectacle horrible qui sera beaucoup plus horrible qu'avant. Qu'allez-vous faire? Voilà.

LE PRÉSIDENT :

Oui. Alors, nous allons faire une audience publique, nous allons apporter des commentaires au ministre qui, lui, aura à décider de la suite à donner au projet. Il référera au Conseil des ministres, et c'est le Conseil des ministres qui décidera si le projet peut se réaliser, oui ou non, ou s'il se réalise avec certaines conditions.

Alors, nous, nous sommes ici pour consulter des gens, essayer de refléter le plus fidèlement possible les propos qui vont être tenus ici ce soir par les citoyens. Alors, c'est évidemment au ministre de préparer une recommandation et au Conseil des ministres du gouvernement du Québec de décider du projet.

Alors, comme je l'ai dit, on va essayer autant que possible de refléter les opinions et les commentaires des gens qui vont s'exprimer dans le cadre de la deuxième partie de l'audience le 20 mai.

Mr. DJAMEL BENYEKHEF:

Okay. From my office window, I see a terrible site and it is going to be worst after the construction. What are you going to do?

THE CHAIRMAN:

So, we are going to hold these public hearings, we are going to give our results to the Minister, the Minister of Environment is going to debate this within Cabinet and the Government will make a decision if the project goes ahead with some conditions or not.

We are here to consult the population, hear from the public and see what the public has to say and it really is up to the Minister to prepare a recommendation to the Quebec Cabinet and to the Quebec Government to decide on the substation.

So we are going to try to respect people's opinion and when you want to make your comments and take a stand, then you can do that during part 2.

Mme ZOÉ BAYAUD

Ms. ZOÉ BAYAUD

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Alors, j'inviterais maintenant monsieur Zoé Bayaud, s'il vous plaît. Excusez-moi, Madame. Puis pour les besoins de la transcription, je vous demanderais même de vous présenter, de façon à ce qu'on puisse bien présenter votre nom dans le cadre des transcriptions.

I would like to invite Ms. Zoé Bayaud. So for the transcription purposes, could you please introduce yourself? Yes, you come forward, sit at the table.

Mme ZOÉ BAYAUD :

Ms. ZOÉ BAYAUD:

Je suis madame Zoé Bayaud, et non pas monsieur.

I am Ms. Zoé Bayaud.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Alors, Madame Bayaud, nous vous écoutons.

So Ms. Zoé Bayaud, we are listening to you.

Mme ZOÉ BAYAUD :

Ms. ZOÉ BAYAUD:

Alors, j'aimerais poser deux questions.

I have two questions for you.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Oui.

Yes, go ahead.

Mme ZOÉ BAYAUD :

Ms. ZOÉ BAYAUD:

Alors, une en français et une anglais pour l'esprit bilingue.

One in French and one in English to be bilingual, to respect the bilingual approach.

LE PRÉSIDENT :

À votre discrétion, Madame.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

Mme ZOÉ BAYAUD :

Alors, ma première question est — monsieur le maire ne pouvait pas venir ce soir et il m'a demandé de poser cette question-là, elle est la suivante : Pour quelle raison l'Hydro a envoyé hier un questionnaire compilé de sept questions à propos du projet en question à quelques résidents et non pas à tous les résidents affectés? Et pour quelle raison, le maire et les conseillers n'ont pas été avisés même en forme de courtoisie?

Ms. ZOÉ BAYAUD:

So my first question is the following: Mr. Mayor could not be here this evening and he has asked me to ask this question, and this is the question: For what reason Hydro sent yesterday a questionnaire — it's a questionnaire with seven questions with regards to this project — to some residents and not to all residents who are impacted and how come the mayor and the City councillors have not been informed of this, as a matter of courtesy?

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors, monsieur Bolullo, s'il vous plaît.

THE CHAIRMAN:

So Mr. Bolullo, some answers now?

M. MATHIEU BOLULLO :

Monsieur le président, en fait le feuillet qui a été envoyé hier a été envoyé aux mêmes 1 000 résidents que nous avons contactés pour la tenue des portes ouvertes. Bien entendu, c'est par souci de transparence puis fournir une information qui est pertinente et concise sur le projet.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So it was sent to 1,000 residents, the same 1,000 residents that we had contacted for the open house approach and this was to provide some information with regards to the project.

Donc, c'est un feuillet qui reprend les sept questions qui sont apparues souvent dans le cadre du projet dans les deux dernières années, puis on voulait fournir des réponses claires et concises en lien avec ces

And it's the same seven questions that have been raised for the past two years and we wanted to provide some clear answers to these issues. So, of course, this information is going to be

questions ou ces préoccupations-là. Puis, bien entendu, ces informations-là s'ajoutent à toutes celles qu'on a véhiculées et viennent préciser les informations qui ont été données dans le cadre du projet.

LE PRÉSIDENT :

Et est-ce que c'est usuel qu'Hydro-Québec envoie un questionnaire alors qu'on est à la veille ou engagés dans le cadre d'une consultation publique du Bureau d'audiences publiques? Est-ce que ça se fait régulièrement dans l'ensemble des projets?

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, chaque projet, je vous dirais, chaque projet est différent et a ses enjeux différents. Par contre, au niveau de l'information et des échanges, comme on l'a mentionné, on souhaite des échanges en continu, donc, et c'est dans cet esprit-là que ce document-là a été produit, pour poursuivre les échanges et bien informer les gens.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que ça serait possible de le déposer, s'il vous plaît, à la commission?

M. MATHIEU BOLULLO :

Oui, avec plaisir.

added to all the information that we have been disseminating.

THE CHAIRMAN:

Is it normal for Hydro-Québec to send out such a questionnaire just the night before the holding of the public hearing? Is this your approach for all projects?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, each project has different issues, of course, and as far as the information and the sharing of information, as I mentioned earlier, we want to have ongoing dissemination of information. So that's why this document was produced so that we can provide information.

THE CHAIRMAN:

Could you file this document with us?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes, I will.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous attendez des réactions des gens sur le document que vous avez envoyé? Est-ce que c'est un sondage, un questionnement ou c'est simplement de l'information factuelle sur certains points qui ont déjà été soulevés?

M. MATHIEU BOLULLO :

C'est simplement de l'information factuelle sur sept points en particulier qui concernent les préoccupations qui sont revenues d'ailleurs à la rencontre d'information qui a été tenue dans le cadre des séances du BAPE.

LE PRÉSIDENT :

Alors, le document va être déposé?

M. MATHIEU BOLULLO :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Alors, Madame, votre deuxième question? — Allez-vous inscrire, puis ça sera possible pour vous de venir nous parler lorsque vous vous inscrirez au registre.

UN MEMBRE DU PUBLIC :

Mais c'est parce que la réponse n'est pas correcte.

THE CHAIRMAN:

Are you expecting a reaction from the residents? Is it a survey or is it simply fact information with regards to items that have been raised?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

It's actually seven points and it is factual information that were raised during the information session that was held initially.

THE CHAIRMAN:

So this document is going to be filed?

Mr. MATHIEU BOLULLO :

Yes.

THE CHAIRMAN :

Thank you. Now, your second question? And for your second, you will have to register for the second time.

A MEMBER FROM THE PUBLIC:

(Inaudible from the hall).

LE PRÉSIDENT :

Écoutez, Monsieur, si vous n'êtes pas d'accord, il suffit de vous inscrire puis vous viendrez en discuter devant nous en posant les bonnes questions. Madame, votre deuxième question, s'il vous plaît.

Mme ZOÉ BAYAUD :

Je ne peux pas élaborer sur la réponse?

LE PRÉSIDENT :

Non. Ce que vous allez pouvoir faire, par exemple, c'est que ça pourra éventuellement faire partie de votre mémoire que vous pourrez nous déposer fin mai. Alors, votre deuxième question, s'il vous plaît?

Mme ZOÉ BAYAUD :

Oui. Alors ça, c'est en anglais.

Le poste d'Hydro à Saint-Jean à l'heure actuelle crée un bruit que vous appelez « bruit ambiant ». En agrandissant ce poste, ce bruit s'accroîtra aussi. D'après vos plans, vous prévoyez, en fait, construire un mur pour réduire le bruit. Quelle sera la hauteur de ce mur et est-ce que ça signifiera que les maisons le long de ce mur ne verront plus le soleil?

THE CHAIRMAN:

So if you don't agree, you can register and ask your question.

Ms. ZOÉ BAYAUD:

Now, I cannot elaborate on the answer?

THE CHAIRMAN:

No, not at all. What you can do, however, and this is going to be part of a brief that you can file with us at the end of the month of May. Now, your second question, please?

Ms. ZOÉ BAYAUD:

It's in English.

The Hydro substation on Saint-Jean presently generates a constant humming noise which you call "ambient noise". With the expansion of this station, this noise will increase. According to your plans, you are planning to build a wall to contain the noise. How high will this wall be and will it mean that these homes will no longer see the sun?

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît. Alors, je vous demanderais, s'il vous plaît, pas de réaction, d'approbation ou de désapprobation, histoire de garder un bon climat de la salle. S'il vous plaît, Mesdames, Messieurs. Mesdames, Messieurs, on n'est pas dans un concours de popularité. On est dans une discussion entre adultes, alors je demandais votre collaboration, s'il vous plaît.

Alors, Hydro-Québec, s'il vous plaît, pour ce qui est des aménagements concernant les murs antibruit, la hauteur et éventuellement, aussi, peut-être, de détailler les impacts éventuels en termes de bruit pour ce qui est des installations, s'il vous plaît?

M. MATHIEU BOLULLO :

Oui. Monsieur le président, en ce qui concerne le bruit, justement, le climat sonore autour du poste, au terme du projet, le bruit qui va être généré par le nouveau poste va être inférieur à celui du poste actuel. Donc, c'est l'élément de réponse que je peux vous donner là-dessus. On a parlé d'équipements qui datent de 1957. Bien entendu, les nouveaux équipements, malgré le fait qu'ils soient à 315 kV sont des équipements qui vont faire moins de bruit. Et on a également prévu des mesures pour la période transitoire où le poste, où on va construire le poste autour du poste 120 kV pour maintenir les niveaux de bruit égaux à ceux actuels et, à terme, une fois que la partie 120 va être

THE CHAIRMAN:

I would ask you please not to react either for approval or disapproval, we want to keep good climate in the room here if possible. Ladies, Gentlemen, please, this is not a popularity contest. This is an adult discussion, so please, your cooperation.

So Hydro-Québec, please. As concerns these noises, the height might be... well, and I can talk about the noise impact as well for these facilities, if I may?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Mr. President, in terms of noise around the substation, so the noise that would be generated by the new substation would be lower than the noise created by the current substation. That's the only answer I can provide at this point in time. We're talking about equipment that dates back to 1957. So newer facilities or equipment, despite the fact that this is 315 kV, will be producing less noise. And we have, of course, decided to, for the transition period, a situation whereby we would have a wall around the construction site to reduce noise and once the past substation has been dismantled, the newer substation will generate less noise than the current substation.

complètement démantelée, le poste va générer moins de bruit qu'actuellement.

LE PRÉSIDENT :

J'aimerais peut-être que vous reveniez à votre présentation. Vous aviez présenté des murs antibruit dans votre présentation. Est-ce que c'est possible de revenir au visuel de votre présentation, s'il vous plaît?

M. MATHIEU BOLULLO :

Oui. Bien sûr. À ce moment-là, Monsieur le président, je vais demander à mon collègue d'élaborer sur les caractéristiques de ces murs-là.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que c'est possible aussi de vous présenter, s'il vous plaît, pour les besoins de la transcription.

M. PIERRE VAILLANCOURT :

Oui. Bonjour, mon nom est Pierre Vaillancourt. Alors, je suis le chargé de projet en environnement pour le projet qui vous est présenté ce soir.

Alors, il y a deux murs antibruit qui vont être installés éventuellement dans le poste. Vous en avez un sous les yeux, qui est à gauche. C'est le mur antibruit qu'on va mettre à côté d'un des transformateurs à 315 kV, celui qui est le plus à l'est, pour justement

THE CHAIRMAN:

I would like you to go back to your presentation, please. You mentioned these walls in your presentation, the sound barriers. Can you go back to your presentation please, sir?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So Mr. Chairman, I will ask my colleague to tell you more about the characteristics of these barriers.

THE CHAIRMAN:

Could you introduce yourself, please?

Mr. PIERRE VAILLANCOURT:

Yes, of course. Hello, my name is Pierre Vaillancourt. I am the project head for environmental issues for this construction project.

So there are two barriers that would be set up. You have one that you see there on the left-hand side of the screen. This is the sound barrier that we would set up beside one of the 315 kV transformer, the one that is in the eastern most part of the

s'assurer que le bruit généré par ce transformateur ne viendra pas incommoder les gens qui sont du côté est du poste.

facility, to make sure that the noise produced by this one would not inconvenience people who are on the eastern site of the substation.

Le second mur antibruit, il n'apparaît pas ici. Vous avez vu sans doute dans la présentation qu'il y a déjà un bâtiment existant et nous allons en ajouter un deuxième. En fait, le projet du poste va se faire en deux temps, c'est-à-dire qu'on va commencer à installer les équipements à 315 kV et le bâtiment de manœuvre qui va avec. Et une fois les équipements à 315 kV installés, nous allons commencer à démanteler les équipements à 120 kV.

The second barrier cannot be seen here, but you probably saw in the presentation that there is a building, at this point in time, and we would be adding a second building. So, in fact, the work would be done in two steps: first of all, we would set up the 315 kV equipment and the control building that goes with it and once this piece of equipment has been set up, we would start dismantling the 120 kV equipment.

Alors, pendant qu'il va y avoir les deux tensions qui vont être utilisées dans le poste 315 et 120, pendant donc qu'il y aurait les deux bâtiments, nous allons installer un mur antibruit également entre ces deux bâtiments. Ce sont les deux murs antibruit qui vont être installés à l'intérieur du poste.

So during the period of time, when both voltages will be there on the substation 315 and 120 and the two buildings, we would build a sound barrier between these two buildings. These are the two barriers, the two sound barriers that would be set up within the substation.

Si je peux poursuivre, juste parce que madame, effectivement, mentionnait le mur que nous allons installer le long de la façade est du poste. Autour du poste, on a pris la décision d'installer trois clôtures architecturales, lesquelles vont être jumelées soit à des haies de cèdres ou à des plates-bandes arbustives ou à des arbres, du côté du boulevard Saint-Jean et du côté du boulevard Salaberry.

If I may go on, Madame here mentioned the wall that we would be setting up along the eastern part of the substation. So around the substation, we made a decision actually of setting up three architectural fences that would be linked with, you know, with landscaping, trees along St. Jean Boulevard and Salaberry Boulevard.

Du côté du centre d'achats qu'il y a du côté sud, évidemment nous sommes dans une arrière-cour. Alors, c'est une voie de transition pour l'entrepôt, il n'y avait pas d'intérêt réel à ajouter, si vous voulez, des éléments paysagers.

Maintenant, du côté est. Avec l'extension du poste actuel, nous sommes à un point cinq mètre (1,5 m) de la limite de propriété. Donc, c'est un compromis, puisque nous ne pouvons pas jumeler, avec un point cinq mètre (1,5 m) de distance une haie de cèdre à la clôture, nous avons décidé de mettre ce mur de type architectural, que nous appelons, parce que ce n'est pas un mur de brique, mais c'est un mur qui a quand même ses propriétés esthétiques, pour justement garantir la quiétude, si vous voulez, des gens qui vont occuper leur résidence.

C'est un compromis que nous avons établi. Nous avons décidé de le mettre à trois mètres (3 m), en presumant que les gens, justement, puisque la plupart des équipements vont être – certains équipements en tout cas et la plupart, oui, des équipements –, à l'intérieur du poste, vont excéder trois mètres (3 m), c'était justement pour garantir, si vous voulez, la quiétude et donner une qualité visuelle à ces gens.

Ceci étant dit, si tant est que ce mur devenait un enjeu, nous avons discuté avec le personnel d'ingénierie, il est possible, à l'intérieur du poste, de resserrer certains équipements qui permettraient de distancer

And then, around the southern part, it's a yard actually, so there is a warehouse there, so there would be no need to add a landscaping on that side.

But on the eastern side, with the extension of the current substation, we were at one point five (1.5) meter of the limit of the right-of-way, so this is a bit of a compromise. I mean, we could not actually, with one point five (1.5) meter being the distance, we couldn't have cedar with the fence, so we decided to have this architectural wall, as we call it, it's not a cement wall, it is somewhat aesthetic, to make sure that people who are in their homes don't get too much noise.

It's a compromise that we have decided to go for, it would be three (3) meters high, assuming that people – well, because most of the equipment or some of the equipment or most of the equipment within the substation will be no higher than three (3) meters, we wanted to make sure that people could have peace and quiet, and that visually, it would be pleasant.

Not, that being said, if it should happen that this wall were to become a problem, I mean we talked with the engineering people and it is possible, within the substation, to bring some pieces of

d'un point cinq mètre (1,5 m) supplémentaire, c'est le mieux que l'on pourra faire, ce qui donnerait un espacement de trois mètres (3 m). Si tel était le cas, à ce moment-là nous pourrions mettre donc une clôture et l'associer à une haie de cèdres, par exemple, pour justement maintenir un écran végétal plutôt que ce mur.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci. Merci, Madame. Alors, j'aimerais peut-être que vous nous précisie certains éléments qu'on a pris connaissance dans la documentation concernant le bruit que générerait le poste. Vous me direz si notre lecture est adéquate ou non.

Le niveau actuel du poste existant aux résidences les plus proches serait de 46 dBA. La situation intermédiaire avec le fonctionnement simultané 120-315 kV qui durerait d'une période de cinq ans serait au maximum de 51 dBA. Et avec la mise hors tension du 120 kV, le niveau sonore du poste serait à 43 dBA. C'est ce que vous nous déposez dans votre documentation. Est-ce que c'est réaliste?

M. MATHIEU BOLULLO :

Écoutez, pour les chiffres précis, si vous permettez, Monsieur le président, j'aimerais appeler à la table un ingénieur acousticien qui a réalisé les études concernées, qui s'appelle Franck Duchassin, si vous permettez?

equipment closer to one another, so we would be adding an additional one point five (1.5) meter. So we would then have a three (3) meter distance. If that were the case, then we could have a fence and some landscaping, cedar for instance, to have some plants in front of the fence instead of a wall.

THE CHAIRMAN:

Thank you. Thank you, Madame. Can you tell us more? I mean, there are things that we saw on the documentation as concerns the generation of noise, tell us if our reading is right or not.

Right now, at the substation, it is 46 dBA noise from the substation to the closer homes. So in the transitional period that would last three years, at max, it could be 51 dBAs and once the 120 were taking away, it would be 43 dBA. Is this what is in your documents? Is that realistic?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, in terms of specific numbers, Mr. President, I would like to call on an acoustic engineer who carried out these studies. Mr. Franck Duchassin, if I may be allowed.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît.

M. FRANCK DUCHASSIN :

Bonjour, Monsieur le président. Mon nom est Franck Duchassin, je suis ingénieur acousticien chez Hydro-Québec.

Donc, effectivement, c'est moi qui ai réalisé les deux études, tant pour le poste que pour la ligne, les études de bruit, je parle. Donc, j'ai moi-même été faire des relevés de bruit autour du poste. Je peux vous présenter la diapositive qui montre où ont été faits ces relevés de bruit. C'est la numéro 79, s'il vous plaît.

Donc, quand on fait une étude de bruit, la première étape c'est de réaliser des relevés sur le terrain. Donc là, vous voyez, tous les points bleus qui sont présentés c'est des points de mesure que j'ai faits. On y va généralement la nuit pour avoir un niveau de bruit ambiant qui est le plus bas possible, pour ensuite définir les critères. Parce que l'état initial du niveau de bruit va définir le critère de bruit qu'on va pouvoir obtenir.

Alors, quand vous mentionnez un niveau de 46 décibels, en fait, 46 décibels c'est le niveau de bruit qu'on appelle résiduel. C'est-à-dire le niveau de bruit qu'il y aurait s'il n'y avait pas le poste sur place. Donc, c'est le bruit de la circulation automobile sur Saint-Jean, sur l'autoroute, le bruit des activités commerciales, par exemple les équipements

THE CHAIRMAN:

Please.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

My name is Franck Duchassin, I am an acoustic engineer at Hydro-Québec.

And yes, I carried out both studies for the substation, and I am talking about the noise studies, for the substation and the overhead line. So I can share with you slide number 79, and I will share with you exactly the locations.

So when we carry out a noise level study — you see all the blue dots, these are measurements that I took. Usually, we go at night to see the ambient noise level which is the lowest possible at night, and then we define our criteria. Because initially, for the noise level, we have to establish the criteria.

So when you mention 46 dBA, so 46 decibels, this is what we call residual noise level. This is the noise level that would exist if the substation was in there. So it's the noise that you would find from traffic, from ventilation that you'll have on commercial buildings. That is what is known as residual noise, and this is what I measured, and it is

de ventilation qu'on a sur les bâtiments commerciaux autour. Bon, bien, c'est ça le bruit résiduel. Et ce bruit résiduel que j'ai mesuré c'est 46 décibels. Et ça définit le critère de bruit qu'on va appliquer à nos équipements à nous. Donc, ça va devenir la limite du niveau de bruit.

Actuellement, le niveau généré par le poste est un peu inférieur à ce niveau de 46. Donc, il est actuellement conforme aux exigences qui sont posées par le ministère de l'Environnement, et ça se situe entre 40 et 45. Donc, le niveau émis actuellement par le poste aux résidences qu'il y a sur la rue des Pins est situé entre 40 et 45 selon la résidence.

Donc, à la première étape de notre projet, l'étape qu'on appelle l'étape initiale, on a mis en place certaines mesures d'atténuation qui vous ont été décrites pour que ce niveau n'augmente pas. Donc, effectivement on traite certains équipements, certains nouveaux équipements, mais aussi certains équipements actuels. Parce qu'au niveau des transformateurs, ce sont surtout les équipements actuels qui sont les plus bruyants. Ils datent de 1957 et, effectivement, ils étaient assez bruyants par rapport à ce qu'on fait maintenant au niveau des transformateurs en termes de bruit.

Donc, une fois que cette période de transition sera passée, effectivement, une fois qu'on aura démantelé les équipements actuels qui sont les plus bruyants, le niveau

46. And this is the criteria that we are going to apply to our own equipment, our own facility. So it's going to be the reference level.

For the substation, it is below that currently and it is in keeping with the requirements set by the Ministry of the Environment. The level is between 40 and 45. Currently, the level from that facility is between 40 to 45 for the neighbouring residence.

So at the first step of our project, which we call initial step, we put in place noise abatement measures that have been described to you, so that this level does not increase. So we do deal with some of the equipment, current equipment. As far as the transformers, the ones that are there currently are the ones the most noisy because they have been there since 1957 and they are fairly noisy. I can confirm that.

So once the transition phase is over, when we'll have dismantled the current equipment, the level of noise is going to drop drastically to 35 dBA. So this is going to be

de bruit du poste va chuter drastiquement. On parle autour de 35 décibels au niveau de l'émission du poste. Donc, ça sera bien en dessous du niveau de bruit résiduel qu'il y a actuellement autour du poste.

LE PRÉSIDENT :

Donc, on ne parle pas de 43 dBA, selon votre prétention. On baisserait à moins de 30...? Combien vous dites?

M. FRANCK DUCHASSIN :

Autour de 35 décibels

LE PRÉSIDENT :

35 décibels.

M. FRANCK DUCHASSIN :

Pour l'étape ultime du poste. Donc, une fois qu'on a démantelé les équipements qui sont là, actuels, qui sont des transformateurs à 120-12 kV.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Puis pour ce qui est de la situation intermédiaire, c'est-à-dire le fonctionnement des deux équipements 120, 315?

well below the residual level that is currently there which is at 46 currently.

THE CHAIRMAN:

So we are not talking about 43 dBA, you are actually talking about a lower number.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

Yes, around 35 dBA.

THE CHAIRMAN:

35 decibels.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

This is for the ultimate, and once dismantling of the facilities has occurred, so the 120-12 kV has been dismantled.

THE CHAIRMAN:

Okay. And now for the transition phase when the two substations are working?

M. FRANCK DUCHASSIN :

Eh bien, on reste à des niveaux qui sont équivalents ou inférieurs au niveau actuel. Donc, c'est situé entre 40 et 45 décibels selon les points de mesure, selon les points autour du poste.

LE PRÉSIDENT :

Donc, les données qui sont dans l'étude d'impact, parce qu'on nous parlait de 51 dBA pour une situation intermédiaire qui durerait cinq ans.

M. FRANCK DUCHASSIN :

Bien, je ne peux pas vous répondre, mais je ne crois pas que j'aie parlé de 51 décibels pour le futur, c'est-à-dire l'étape de...

LE PRÉSIDENT :

Moi, j'appelle ça l'étape intermédiaire, c'est-à-dire les deux séries d'équipement vont fonctionner simultanément.

M. FRANCK DUCHASSIN :

On n'a pas de niveau de 51 décibels aux résidences qui sont nommées dans l'étude d'impact.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Bien, écoutez, on vérifiera. C'est la référence PR3.1 page 9-16.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

Well, they are going to be equivalent or lower than the residual noise level, between 40-45.

THE CHAIRMAN:

So the data that we have in the impact study, they were talking about 51 for the transition phase that was going to last about five years.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

I cannot answer that specific question, but I did not really talk about 51.

THE CHAIRMAN:

I call it the transition phase, when the two facilities are going to be operating simultaneously.

Mr. FRANCK DUCHASSIN :

We do not have 51 that is mentioned in the impact study.

THE CHAIRMAN:

We'll look at that. I had a page number and the paragraph and so on.

M. FRANCK DUCHASSIN :

Ah, O.K. Excusez-moi.

LE PRÉSIDENT :

Alors, précisez-nous?

M. FRANCK DUCHASSIN :

O.K. Comment, moi, j'ai fait mon étude, j'ai établi le niveau initial; ensuite, on travaille, pour le futur, on travaille par simulation de propagation sonore avec des logiciels qui sont spécialisés. Et c'est sûr que moi, quand on m'a présenté le projet, on me l'a présenté, les ingénieurs qui font l'implantation du poste me le présentent sans aucune mesure d'atténuation.

Donc, effectivement, je fais une première simulation de propagation sonore où là, on n'a aucune mesure d'atténuation, pour voir si ça va en prendre ou pas. Et ça, je le présente dans l'étude d'impact. Donc, effectivement je viens de comprendre. Ce dont vous parlez c'est les simulations que j'ai faites sans qu'il n'y ait aucune mesure d'atténuation, sans qu'il n'y ait aucun mur antibruit, sans qu'il y ait aucune couverture acoustique.

Donc, effectivement, peut-être que c'est là que ce niveau a été énoncé. Et ensuite de ça, moi, dans ma démarche, étant donné qu'on avait une augmentation, dans mes calculs on avait une augmentation du niveau sonore, j'ai mis en place des mesures

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

I'm sorry about that.

THE CHAIRMAN :

(No translation)

Mr. FRANCK DUCHASSIN :

Well, the way I carried out my study is that I established my reference level and we work with specialized technology. So I was introduced to the engineers and they do not have any abatement measures or noise abatement measures in place. So you do the first noise propagation without any noise abatement.

And see, if we do require noise abatement measures. And this is also mentioned in my impact study. So what you are talking about are the simulations without any noise abatement measures, without any sound barriers or acoustic covers.

So that may be where you read that 51 dBA. But because there was an increase, according to my calculation, there was an increase in the noise level, I put in place noise abatement measures on the main facilities, on the main equipment, the ones

d'atténuation sur les principaux équipements, sur ceux qui me paraissaient contribuer le plus à cette augmentation-là, pour pouvoir cibler les meilleures mesures d'atténuation, pour venir abaisser ce niveau de bruit.

Donc, nous, ce qu'on présente aujourd'hui, notre projet, c'est avec les mesures d'atténuation du poste. Donc, ce n'est pas dans le futur des niveaux de 51. Ça, c'est si on ne mettait pas en place ces mesures d'atténuation.

LE PRÉSIDENT :

Donc, pour la situation intermédiaire ou les deux équipements fonctionneraient simultanément, vous évaluez le bruit résiduel à?

M. FRANCK DUCHASSIN :

Attendez. Vous avez dit le bruit résiduel, le bruit du poste?

LE PRÉSIDENT :

Exact.

M. FRANCK DUCHASSIN :

Entre 40 et 45 décibels.

LE PRÉSIDENT :

Pour les deux installations simultanées?

that contribute to the increase in noise level, so that we can get better target figures to reduce the noise.

So what we are presenting to you today, this project is with noise abatement measures. It's not, in the future they will not be at 51. 51 is if there were no noise abatement.

THE CHAIRMAN:

So when the two equipments are working simultaneously, the residual noise would be at what level?

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

You said the residual...

THE CHAIRMAN:

Exactly.

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

It would be between 40 and 45.

THE CHAIRMAN:

For both of them?

M. FRANCK DUCHASSIN :

Donc le même, ou égal au poste actuel.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Merci.

M. MORRIS VESELY

LE PRÉSIDENT :

J'inviterais maintenant, monsieur Morris Vesely, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Vesely.

M. MORRIS VESELY :

Bonsoir. Morris Vesely, conseiller à Dollard-des-Ormeaux. Monsieur le président, c'est possible de poser ma question, permettez-moi de poser ma question en anglais, s'il vous plaît?

LE PRÉSIDENT :

Sans problème, Monsieur, nous vous écoutons.

M. MORRIS VESELY :

Merci. *À titre d'élu, je demande si Hydro-Québec offrira au BAPE et aux résidents de Dollard-des-Ormeaux une solution de remplacement à cette ligne de*

Mr. FRANCK DUCHASSIN:

It would be equal to the current equipment.

THE CHAIRMAN:

Thank you.

Mr. MORRIS VESELY

THE CHAIRMAN:

I will now ask Mr. Morris Vesely to come to the mic.

M. MORRIS VESELY:

Morris Vesely, city councillor in Dollard-des-Ormeaux. Mr. President, may I ask my question in English, please?

THE CHAIRMAN:

Certainly sir.

Mr. MORRIS VESELY:

As an elected official, I ask: will Hydro provide to the BAPE and to the Dollard residents an alternative solution to the aerial high-voltage lines? Nine different

tension aérienne. Neuf possibilités ont été soumises aux résidents de Limoilou; nous n'avons qu'une option qui nous est offerte. À Limoilou, il y a eu une grande collaboration entre la Ville, Hydro-Québec et les résidents.

Pourquoi est-ce que Dollard-des-Ormeaux ne se voit pas offrir autant de droit à la consultation que l'ont été les gens qui vivent à Limoilou?

LE PRÉSIDENT :

Merci pour votre question. Est-ce que vous allez en avoir une deuxième?

M. MORRIS VESELY :

Non. J'ai une question seulement.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci beaucoup. Alors, c'est un sujet qu'on souhaitait aborder effectivement avec le promoteur. Alors, évidemment on pourrait parler d'abord, dans un premier temps, sur quel critère se base Hydro-Québec pour déterminer qu'il va choisir l'option du souterrain pour une ligne à 315 kV ou une ligne aérienne?

Évidemment, monsieur cite le cas de Limoilou. Peut-être nous parler un peu, dans le contexte historique, qu'est-ce qui s'est passé puis de quelle façon vous avez géré et pris une décision concernant l'installation en question.

options were offered to the residents of Limoilou; we were only offered one option. In Limoilou, the process was tremendous collaboration between the City, Hydro-Québec and the residents.

Why is Dollard-des-Ormeaux not being offered the same consultation rights as were given to those in Limoilou?

THE CHAIRMAN:

Thank you for your question, sir, will you have a second one?

Mr. MORRIS VESELY

I have just one.

THE PRÉSIDENT:

So we did want to deal with this issue with the promoter. Now, of course, initially, we could look at the criteria used by Hydro-Québec to determine that it would be going for the underground line of 315 kV or with an overhead line.

The gentleman mentioned Limoilou, he told us what happened over there and how you managed things over there and came to a decision over there.

La parole est à vous.

You have the floor.

M. MATHIEU BOLULLO :

Mr. MATHIEU BOLULLO:

O.K. Donc, si je comprends bien, Monsieur le président, je vais rappeler le contexte dans lequel s'est déroulé le projet de Limoilou et ensuite vous faire état de quels sont les critères qui mènent au choix d'une solution aérienne ou souterraine.

If I understand correctly, Mr. President, I would like to go back to the context in which the Limoilou project when ahead and then tell you the criteria that we used to go for underground or overhead.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Mais peut-être commencer à l'inverse. D'abord, les critères que vous employez pour déterminer si on va en aérien ou en souterrain pour une 315 kV. Puis après ça, nous parler du cas spécifique de Limoilou. Ça va nous permettre de mieux comprendre comment vous avez abordé la problématique dans Limoilou.

Well, sir, the criteria that you used for the 315 lines and then deal with Limoilou. It will be easier for us to understand how you dealt with things over there.

M. MATHIEU BOLULLO :

Mr. MATHIEU BOLULLO:

En fait, au Québec, comme partout ailleurs dans le monde, il y a très peu de lignes qui sont enfouies. Donc, on parle, quand vous regardez les données qui sont disponibles, on parle, du côté d'Hydro-Québec, on parle de moins d'un pour cent (1%) du réseau à haute tension qui est enfoui. Et c'est à peu près les mêmes ratios qui sont un peu partout dans le monde.

Well, actually in Quebec, as elsewhere across the world, there are very few lines of this kind that are underground, actually — underground lines —, in terms of... it's less than one percent (1%) of the high voltage line that is underground in Québec with Hydro-Québec. And that is basically the same worldwide.

Et la raison pour laquelle c'est le cas, c'est que ça coûte extrêmement cher. Donc, on parle de coûts qui sont de quatre à dix fois

And the reason why this is so is that it is extremely expensive to go underground. So we're talking here about costs that would be four to ten times higher for an

supérieurs pour une ligne souterraine par rapport aux coûts d'une ligne aérienne.

Pourquoi ça coûte très cher? Bien, les coûts d'approvisionnement, donc les câbles, essentiellement, souterrains, ce sont des câbles qui doivent être isolés et, dans le fond, vous pourriez – j'ai un exemple ici. Donc, ici, j'ai un exemple de câble souterrain ici. Donc, vous avez le câble conducteur en cuivre qui est... Oui? Bon. Voilà. C'est un exemple de câble, ça, à 120 kV.

LE PRÉSIDENT :

Simplement, peut-être vous lever pour le présenter, les deux options, s'il vous plaît. C'est la même chose que monsieur a en main.

M. MATHIEU BOLULLO :

C'est la même chose que j'ai ici. C'est un câble 120 kV ici que j'ai avec moi. Donc, c'est un câble, il y a le conducteur et il est isolé avec une gaine isolante en polymère qui est autour. Dans le fond, le câble souterrain, vous pourriez le prendre dans vos mains. Et le câble aérien, on a un câble ici aérien, donc un câble en aluminium, acier, donc un câble avec une enveloppe aluminium qui est conductrice et le centre qui est en acier, qui aide à supporter les fils.

Donc, au niveau de l'approvisionnement de ça, on parle ici de coûts d'approvisionnement qui sont très dispendieux, on parle de coûts qui sont entre

underground line as opposed to an overhead line.

Why is it so expensive? Well, so the cables, for instance, the underground cables need to be insulated, and I have an example here. So here, I have the underground cable, so it's copper. Here it is. So 120 kV copper wire...

THE CHAIRMAN:

Please show us the two options.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

It's a 120 kV cable that I have here. We have the conductor part but it is insulated with a polymer sleeve. So the underground cable, you could hold it in your hand, basically, whereas the overhead cable is aluminum or steel, and has aluminum envelop as a conductor and in the center, it's steel and it supports the cable, basically, the structure.

So we are talking about cost here for the underground that would be three hundred to four hundred dollars (\$300-\$400) per meter compared with the overhead six to

trois cents (300 \$) et quatre cents dollars (400 \$) le mètre, comparativement à un conducteur aérien, on parle de six (6 \$) à dix dollars (10 \$). Donc, six (6 \$) à dix dollars (10 \$), trois cents (300 \$) à quatre cents dollars (400 \$). Donc, des coûts d'approvisionnement, à la base, qui sont très importants.

LE PRÉSIDENT :

Oui. Donc, on comprend qu'il y a un critère économique?

M. MATHIEU BOLULLO :

Tout à fait. En fait, j'explique pourquoi ça coûte cher.

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M. MATHIEU BOLULLO :

Deuxièmement, c'est que ça coûte cher aussi parce que la durée de vie d'une ligne souterraine, c'est généralement la moitié moins qu'une ligne aérienne. Une ligne aérienne va avoir une durée de vie de quatre-vingts (80), voire cent (100) ans, alors que la durée de vie des câbles souterrains, principalement due à cette enveloppe de polymère qui sert à isoler le câble. Les fabricants Nexans, Prysmian, donc nous donnent tous des caractéristiques de durée de vie qui sont de l'ordre de quarante (40) ans, donc moitié moins.

ten dollars (\$6-\$10). So six to ten dollars (\$6-\$10) as opposed to three hundred to four hundred dollars (\$300-\$400). So, initially, these costs are very high.

THE CHAIRMAN:

So there is an economic criteria?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Absolutely. I'm explaining why it is expensive.

THE CHAIRMAN:

Yes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Now, also it is expensive because the lifespan of an underground cable is generally half that of overhead. An overhead line will last eighty (80) to a hundred (100) years whereas for an underground line, mostly because of the polymer sleeve that insulates the cable — Nexans is a company that makes these or other companies that make these, Prysmian, they come up with the characteristics and the lifespan is basically forty (40) years. So half the lifespan.

Donc, pour un même projet vous allez devoir, à la mi-parcours, reconstruire les liens souterrains. On en reconstruit d'ailleurs, les premiers à l'heure actuelle, les premiers projets qu'on a faits en souterrain.

Et le troisième point pourquoi ça coûte cher, c'est que la capacité de transit, donc la quantité d'énergie qu'on peut transiter dans les câbles souterrains, elle est beaucoup plus limitée que celle qu'on peut transiter dans une ligne aérienne.

Donc, quand on fait des projets avec une perspective de croissance et qu'on veut se donner de la marge de manoeuvre pour planifier à long terme, bien, ça devient un élément qui est limitatif dans le temps.

Donc, l'approvisionnement coûte cher, la durée de vie est moindre et, ensuite, la capacité de transit est moindre aussi. Donc, moins d'un pour cent (1 %). Donc, ça coûte très cher, et pourquoi c'est très peu utilisé? C'est qu'on limite l'utilisation de ça dans les endroits où on ne peut absolument pas faire autrement. Donc, dans les centres-villes et dans les endroits où il n'y a pas de place pour faire du souterrain. De l'aérien pardon.

Donc, le cas de Limoilou, c'est un cas comme celui-là où, au jour 1, le constat qui a été fait c'est qu'il n'y avait pas d'endroits possibles où installer une ligne aérienne. Donc, au jour 1, le projet de Limoilou c'était un projet en souterrain pour des raisons de contrainte d'espace. Et les solutions qui ont

So for the same project, you know, halfway down the line, you have to redo the lines and at this point in time, we are in fact redoing some of the transmission lines that we put underground some time ago.

Another reason why it is expensive is that the transmission capacity, you know, the energy, the electricity that can go through these cables is much smaller than with an overhead line.

So when you want to grow and when you need leeway to plan over the long term, this also becomes a limitation.

And so it is expensive in terms of buying the equipment and the lifespan is shorter and the transmission capacity is also smaller. So less than one percent (1%). So it's more expensive and why... You're limiting the use of this kind of cable to those places where there is no way do to things otherwise. In the downtown cores, in places where there is no other way to do things. Where you can't do overhead transmission lines.

In Limoilou, that's what happened. As of day 1, what we saw is that there was no place where we could set up an overhead line. So as of day 1, the Limoilou project was with underground cabling because of a lack of space. And the solutions that we used for that project aimed at finding the best path,

été amenées dans le cadre du projet et proposées, c'était pour trouver le meilleur chemin pour faire ce projet-là en souterrain. Donc, ça a été essentiellement ça qui a été abordé dans le cadre du projet Limoilou.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Puis le projet Limoilou, lui, en termes de longueur, était de combien?

M. MATHIEU BOLULLO :

Par coeur, je ne pourrais pas vous dire.

M. MORRIS VESELY :

Dix kilomètres.

M. MATHIEU BOLULLO :

Oui, une dizaine de kilomètres à, si je ne m'abuse, à 230 kV.

M. MORRIS VESELY :

Monsieur le président, permettez-moi une autre question, s'il vous plaît?

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M. MORRIS VESELY :

En anglais encore?

the best way to go for the underground transmission line. So that's mostly what was dealt with for that project.

THE CHAIRMAN:

And in terms of Limoilou, how long was the line there?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

I can't remember off hand.

Mr. MORRIS VESELY:

Ten kilometers.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Ten kilometers or so at 230 kV, I think.

Mr. MORRIS VESELY:

Mr. President, allow me to ask another question, please if I may.

THE CHAIRMAN:

Yes.

Mr. MORRIS VESELY:

In English once again?

LE PRÉSIDENT :

Toujours.

M. MORRIS VESELY :

Nous avons des chiffres pour le projet Limoilou. Ils sont affichés sur le site Web d'Hydro-Québec, il est donc possible pour quiconque de voir ces chiffres.

Il s'avère qu'à Limoilou — et voici ma question —, ça faisait dix kilomètres effectivement, c'est un peu complexe, ça traversait quelques rues, il y avait du gaz et des stations-service, c'était difficile, alors que pour nous, c'est trois kilomètres en ligne droite depuis le poste des Sources à celui de Saint-Jean.

Dans la littérature d'Hydro-Québec, les coûts qui sont mentionnés sont de trois millions de dollars (3 M\$) le kilomètre. Si j'extrapole, nos trois kilomètres devraient coûter neuf millions de dollars (9 M\$). Donc, il y a quelque chose qui n'est pas juste dans tout ça, quelque chose de louche. Ma question...

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît. Je vous rappelle, ce n'est pas un concours de popularité.

THE CHAIRMAN:

Yes.

Mr. MORRIS VESELY:

We have the numbers on the Limoilou project which are posted on the Hydro-Québec website for anyone to find and look at.

As it turned out, the Limoilou line — and there is a question — was ten kilometers, quite convoluted, it ran through a couple... it had to go across a couple of streets, there were some gas station and it was a difficult line. Our line is three kilometers, straightforward from Sources to St. John.

In the literature of Hydro-Québec, the cost was three million dollars (\$3 M) per kilometer. If I take and extrapolate, our three kilometers should cost nine million (\$9 M). Something is not right; something doesn't smell right. My question...,

THE CHAIRMAN:

(No translation)

M. MORRIS VESELY :

Non, mais c'est important, Monsieur le président et j'ai besoin d'une explication, s'il vous plaît.

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M. MORRIS VESELY :

Parce que c'est très important et ça n'a pas de bon sens, les numéros ne correspondent pas.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bolullo?

M. MORRIS VESELY :

Merci Beaucoup.

M. MATHIEU BOLULLO :

Merci pour votre question. Dans le fond, c'est important, quand on regarde et on compare des coûts de projet, de bien comparer des pommes avec des pommes. Et donc, on parle d'un projet ici à 230 kV. Tantôt, j'ai parlé de capacité de transit.

LE PRÉSIDENT :

315 kV?

Mr. MORRIS VESELY:

This is important, Mr. President, I do need an explanation if I may.

THE CHAIRMAN:

Yes.

Mr. MORRIS VESELY:

Because this is important. It does make sense actually, the figures just simply don't jive.

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo?

Mr. MORRIS VESELY:

(No translation)

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes, thank you for your question, sir. It is important, when we compare project costs, to compare apples with apples. So we are talking about a project of 230 kV.

THE CHAIRMAN:

315 kV.

M. MATHIEU BOLULLO :

Non, mais en fait, pour faire le lien. Donc, le projet Limoilou c'est un projet à 230 kV.

LE PRÉSIDENT :

O.K. C'est beau.

M. MATHIEU BOLULLO :

On a ici un projet qui est à 315 kV, et donc, il y a des différences. Il y a des différences aussi au niveau du niveau de, justement, de la capacité de transit de ces lignes-là. Et, comme on l'a dit d'emblée, on a déposé la ventilation des coûts d'une estimation qu'on a faite pour un projet souterrain de Saint-Jean. Donc, les coûts de Limoilou sont disponibles aussi pour comparer.

Mais si on veut comparer des pommes avec des pommes, on est en ce moment en train de faire un projet de ligne souterraine, le projet Viger - de Lorimier, dans le centre-ville de Montréal. Donc, là où on comparerait des coûts de souterrain 315 avec la même chose, avec le projet Saint-Jean. Et, essentiellement, bien, c'est un projet réel qu'on est en train de réaliser, qu'on a fait autoriser à la Régie, et on peut déposer ces coûts-là pour avoir une comparaison bien réelle de ce qu'il en coûte en souterrain 315 kV, dans des conditions d'exploitation similaires à ce qui est requis dans le cadre du projet Saint-Jean.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Limoilou is 230 kV, in Limoilou.

THE CHAIRMAN:

Okay.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

And here, we have 315 kV in Dollard-des-Ormeaux. So there is a difference in kV and there is also a difference in the capacity, the transit capacity. And as we said initially, we broke down the cost for underground lines for St. Jean.

But if we want to compare apples with apples, we are currently doing Viger - De Lorimier is underground line and there you would be able to compare 315 kV with the one in this substation in Saint-Jean. This is a project that is being carried out, it's been authorized by la Régie de l'Énergie and we can file these costs with you so that we can, we will be able to compare it, and it's 315 kV and then similar operations for this facility.

LE PRÉSIDENT :

Alors, je vous demanderais peut-être de nous produire ce genre de document là de façon à faire un parallèle, puis en identifiant aussi les éléments qui sont spécifiques à chacun des projets comme des éléments qui sont communs, puis une ventilation quand même relativement détaillée pour qu'on puisse avoir un point de repère entre les trois projets, c'est-à-dire Limoilou, Saint-Jean et de Lorimier. S'il vous plaît, en parallèle, de façon à ce que les gens puissent vraiment saisir l'ensemble des coûts qui ont été pratiqués puis les différences aussi des différents projets qui influent sur les coûts qui sont proposés.

M. MATHIEU BOLULLO :

Tout à fait. Puis il n'y a pas de cachette là-dessus. Dans le fond, l'idée c'est de bien donner les informations pour comparer les pommes avec des pommes.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît. Alors, Monsieur Paquin?

LE COMMISSAIRE :

Oui. Monsieur Bolullo, sur la capacité de transit que vous dites qui est inférieure dans le cas des lignes souterraines, est-ce que ce serait possible de nous donner un ordre de grandeur? Bien, en fait, de nous donner les précisions, à savoir combien de

THE CHAIRMAN:

Could you produce this document so that we can compare notes from the two projects and some aspects that are in common and also a breakdown of all the costs so that we can have a comparison between De Lorimier Limoilou and Saint-Jean and do this in a parallel fashion so that people can understand the overall costs and also the differences in the various projects that also have an impact on the project.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

We are not trying to hide anything, Mr. Chairman, we are providing all of this information so that we will be able to compare apples with apples.

THE CHAIRMAN:

Fine. Thank you. Mr. Paquin?

THE COMMISSIONER :

Mr. Bolullo, with regards to the transmission capacity with regards to underground lines, can you give us a bit of a range, give us more specifics, the kilovolts in one line versus another?

kilovolts peuvent passer dans un versus l'autre?

M. MATHIEU BOLULLO :

Bien, c'est plutôt en termes de MVA qu'on peut comparer. Et là, on peut entrer dans toutes sortes de données. Ce que je peux vous proposer c'est de vous déposer un document qui expliquerait, parce qu'il y a la capacité maximale qu'on peut transiter,

moyenne, et cetera, et il y a des conditions d'exploitation de réseau qu'il faut respecter.

Donc, ce que je vous proposerais c'est de vous déposer un document qui établit vraiment la différence entre les deux. Donc, mettons, maximal en temps moyen avec des conditions d'exploitation normales, puis vous verriez la différence dans les deux cas. Ça va?

Mme LYNETTE GILBEAU

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais maintenant, madame Lynette Gilbeau, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Gilbeau.

Mme LYNETTE GILBEAU :

Je vais vous parler en anglais. Mon nom est Lynette Gilbeau, je représente le groupe « Construisez-le souterrain ». C'est un groupe de citoyens. Nous avons, comme

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, it's really, it's MVA and... And once again, we can go into all kinds of details and all kinds of... so it's more like the MVA, so there is a maximal capacity that is an average capacity and there are operation conditions that we have to factor in as well.

So what I'll do is I will file a document comparing the two in a maximal, average time, normal operations and then you will be able to see the difference.

Ms. LYNETTE GILBEAU

THE CHAIRMAN:

Now, I would like to invite Madame Lynette Gilbeau to come forward. Good evening, Madame Gilbeau.

Ms. LYNETTE GILBEAU:

As the name would not suggest, I will be addressing you in English tonight. My name is Lynette Gilbeau, I represent the Build it Underground DDO team

vous le savez sans doute, nous avons un certain nombre de préoccupations avec ce projet.

La première question que j'ai pour vous ce soir c'est : pourquoi il y a un manque de transparence et de consultation de la part d'Hydro-Québec avec les citoyens et avec la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour ce genre de projet?

Les résidents de Dollard-des-Ormeaux, on nous a offert une séance en décembre 2014 et après ça, il était censé y avoir une autre réunion de consultation. Et pourquoi elle n'a pas eu lieu? Alors, pourquoi il y a ce manque de transparence et manque de consultation avec les résidents de Dollard-des-Ormeaux et avec les élus de Dollard-des-Ormeaux pour ce projet qui a autant d'impact?

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bolullo.

M. MATHIEU BOLULLO :

Monsieur le président, comme j'ai mentionné, j'ai de la difficulté à comprendre cette affirmation-là, parce que comme je l'ai mentionné dans l'allocution, il y a eu des échanges en continu. Avec la Ville de Dollard-des-Ormeaux, on a eu plus de dix rencontres dans la dernière année et demie. On a rencontré la municipalité pas plus tard que lundi dernier pour encore échanger sur le sujet. Donc, des échanges en continu, soit à

"Construisez-la souterrain". We have, as I am sure everybody knows, a number of issues with this project.

Tonight, the question, the first question I have is why there has been such a lack of transparency in consultation on the part of Hydro-Québec with the residents and the City of Dollard-des-Ormeaux for such an impactful project?

The residents were... We were given one consultative meeting in December of 2014. There was supposed to be another meeting in the spring of 2015, a meeting that never occurred. And so that is my question tonight: Why has there been such a lack of transparency and consultation with the residents as well as the City of Dollard-des-Ormeaux, the Council, with regards to such an impactful project?

THE CHAIRMAN:

So Mr. Bolullo?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, Mr. Chair, as I mentioned, I have some difficulty understanding that statement. As I said in my opening remarks, we have had an ongoing sharing of information with the City of Dollard-des-Ormeaux, we had more than ten meetings. We met the Municipality last Monday and we talked about this topic. So there are ongoing discussions upon their request, from the City of Dollard-des-Ormeaux, or following our

la demande de la Ville ou soit à notre suggestion. Donc, des échanges qui ont été toujours très courtois, d'ailleurs.

Et avec les résidents, on a fait une rencontre de porte ouverte. On a fait des rencontres à nos bureaux. On a eu des échanges téléphoniques avec les gens qui nous ont appelés. Il y avait une ligne qui était disponible pour répondre aux questions. On a distribué des bulletins d'information. Donc, on a fait un ensemble de mesures pour bien communiquer, en tout cas le mieux possible.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Mais je comprends de votre question, c'est qu'il y avait une rencontre qui était prévue, qui a été annulée sans raison?

Mme LYNETTE GILBEAU :

C'est ça. Non, ça n'a pas été annulé.

La deuxième réunion n'a jamais eu lieu. À la première réunion, en décembre 2014, la première réunion, il y avait 1 000 lettres qui ont été envoyées et quarante (40) personnes se sont présentées. Et je voudrais dire aussi, à ce moment-ci, que je suis une résidente le long de ce trajet. Et quand j'ai reçu cette lettre et quand je suis allée parler à mes voisins, aucun des résidents avoisinants n'avaient reçu la lettre. Et c'est un point très important que je veux souligner, parce que c'était censé faire partie du processus de consultation du public.

request to meet with them. So, it's ongoing discussions that we have had.

With regards to the residents, we had an open house, Open Door Policy at our offices, we had telephone conversations, there was a telephone line that was opened. We distributed or disseminated information to the residents. We have a number of measures in place to communicate as much as possible.

THE CHAIRMAN:

But I understand your question, there was a meeting that was set up and it was cancelled?

Ms. LYNETTE GILBEAU:

No, it just never happened.

This second reunion never occurred. At the first meeting in December of 2014, the meeting at which he is referring to, there were 1,000 letters sent out and forty (40) people attended, I would also like to state at this time that I am a resident along the trajectory, I received the letter. But when I went door-to-door speaking to people about this, not one resident had received that letter. All right? And this is a very important point because that was supposed to be a large part of the public consultation process.

Et la même chose se produit, ça tombe toujours entre deux chaises avec ce projet. Là, ils ont envoyé 1 000 lettres, mais ce n'est pas tout le monde qui les a reçues. La réunion a eu lieu deux semaines après l'annonce du projet. Et alors, seulement quarante (40) personnes se sont présentées. Et ça, on appelle ça un processus de consultation.

La deuxième réunion était prévue pour le printemps de 2015 et elle n'a pas eu lieu, cette réunion. Alors, moi-même et d'autres de Construisons sous terre et d'autres membres des élus, on pose des questions, mais on répond à nos questions, mais le grand public n'est pas mis au courant de tout cela. Et c'est un projet qui a un grand impact, une grande incidence dans notre quartier et dans la Ville de Dollard-des-Ormeaux.

Alors, c'est vraiment honteux qu'il y ait ce manque de transparence.

LE PRÉSIDENT :

Alors, Madame Guilbeau, je vais vous arrêter, parce que je comprends très bien, vous êtes à l'étape de l'opinion. Mais je vous inviterais peut-être à nous détailler votre grief de façon précise dans le cadre du mémoire éventuel que vous pourriez nous soumettre, puis à ce moment-là on pourra en discuter de façon plus approfondie après en avoir pris connaissance.

And what has happened is the same type of things is following through the cracks constantly with this project. So by virtue of the fact that they sent out 1,000 letters, and maybe they did, but they were not received. The meeting was held within two weeks of the initial project being announced, and so only forty (40) residents came to that meeting. And that's what they considered a consultative process.

But a second meeting was, at that time, listed to be scheduled for the spring of 2015, it never occurred. And so, while, yes, myself and other team members from BIUDDO have been in contact with Monsieur Rousseau, and they have certainly been very gracious in answering our questions when we have asked them, the public at large has not been made aware of this project in any great way. And it is an extremely impactful project for our neighbourhood, for the City of Dollard.

And it is shameful that there has been such a lack of transparency.

THE CHAIRMAN:

Madame Gilbeau, I am going to stop you now, because I understand your situation. But please give us more specifics, and you can do that at the second part of the hearing.

Mais ce que je comprends c'est qu'il y a une insatisfaction générale quant au processus de consultation et à certains rendez-vous manqués entre la population puis le promoteur concernant l'information portant sur le projet.

Mme LYNETTE GILBEAU :

Exactly.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez une autre question?

Mme LYNETTE GILBEAU :

I do, I do.

À la lumière de cette consultation publique, de ce qui s'est passé, nous avons une pétition signée par 1 000 résidents de Dollard-des-Ormeaux. Résolution unanime de la part du Conseil de ville qui s'oppose à l'installation d'une ligne de transmission aérienne en vertu de ce projet.

Bon. Quand est-ce que les demandes des citoyens et leurs préoccupations, quand est-ce qu'on les écoutera? Est-ce que la voix des résidents ne compte pas? Est-ce que les résidents, on n'estime pas qu'ils font partie de l'environnement, du milieu? Et ça aussi c'est important.

Dans les documents soumis, je crois, à la Régie de l'énergie, Hydro-Québec a

But what I understand is that there is a general dissatisfaction as to the consultation process and some of the meetings that were scheduled and were not held between the proponent and the residents.

Ms. LYNETTE GILBEAU:

Exactly. And so if I could...

THE CHAIRMAN:

So I understand that. Do you have another question?

Ms. LYNETTE GILBEAU:

I do. I do.

So in light of this public consultation situation, we have a petition signed by 1,000 residents of Dollard and a unanimous resolution by the City Council opposing an aerial installation of this project.

At what point are the requests of the citizens and their concerns listened to? Do the voices of the residents not mattered? Are the residents not considered part of the environment in this discussion? And this is also a very key point.

In the documents that were submitted, I believe to the Régie de

indiqué que nous avons une pétition signée par deux cents (200) résidents. Non, c'est mille (1 000). Mille (1 000) résidents qui ont signé et nous avons parlé personnellement à ces gens-là, nous avons fait du porte-à-porte.

Alors, en clair, nous souhaitons savoir quand la voix des résidents se fera entendre par le promoteur?

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Bolullo? Peut-être parler plus précisément du processus concernant la Régie de l'énergie au regard de la décision qui a été prise puis de l'audience publique. Est-ce que vous pourriez nous informer de quel type d'information qui a été diffusée auprès des citoyens concernant l'audience de la Régie qui a statué sur le projet?

À notre connaissance, la décision de la Régie mentionne qu'il n'y avait eu aucune représentation de tiers portant sur le projet.

Alors, je sais que vous n'êtes pas la Régie de l'énergie, mais j'aimerais comprendre de quelle façon on fonctionne pour aller chercher une décision à la Régie de l'énergie, puis dans quelle mesure l'information est diffusée auprès des citoyens où ils pourraient éventuellement venir prendre position sur le projet.

l'Énergie, Hydro-Québec listed that we had a petition of two hundred (200) residents. No, we have a petition of a thousand (1,000) residents. A thousand (1,000) residents that we have spoken to personally, door-to-door.

So clearly, we would like to know at what point are the voices of the residents being heard by the promoter?

THE CHAIRMAN:

So Mr. Bolullo? Perhaps we can talk more specifically about the process before the Régie de l'Énergie, in terms of the decision that was made and the public hearing. Can you tell us what kind of information was sent to citizens about the Régis' hearing that made the decision about the project?

To the best of your knowledge, the decision by the Régie said that there was no representation by third parties for this project?

I know that you are not the Régie de l'Énergie, but I would like to understand in what way you worked to get a decision by the Régie and to what extent the information is sent to citizens and that they have an opportunity to take a stand.

M. MATHIEU BOLULLO :

Bien, en fait, on a mentionné justement à la Municipalité, à la Ville, le moment où on avait fait le dépôt à la Régie. On leur a donné toutes les informations qui pouvaient être diffusées aux résidents qui désiraient, s'ils avaient une volonté de déposer une demande d'intervention à la Régie. Et donc, toutes les informations avaient été données à ce moment-là à la Ville, donc, pour informer, au moment où ça avait été déposé et, grosso modo, comment les procédures fonctionnaient dans le cadre d'une audience de la Régie.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Donc, je comprends que ça relève du promoteur de faire une diffusion de l'information concernant une décision de la Régie?

M. MATHIEU BOLULLO :

Non. Non ça ne relève pas du promoteur, on l'a fait pour souci de transparence pour donner l'information sur les étapes du projet.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que c'est possible de nous déposer la correspondance, s'il vous plaît.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, in fact, we mentioned to the Municipality the point in time when we filed the request to the Régie. We gave them all the information that could be disseminated, distributed to residents who would have liked, if they so desired, to ask, to, you know, address the Régie. So all this information was sent to the Municipality to inform the Municipality of the point in time when this was tabled, and basically how things worked, the process, if you will.

THE CHAIRMAN:

Well, my understanding is that it's up to the promoter to disseminate the information as to the decision by the Régie?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

No. We did this to show transparency and to provide information about the different stages in the project.

THE CHAIRMAN:

Can you give us the correspondence that deals with this, please?

M. MATHIEU BOLULLO :

Oui. Et, également, ce qu'on m'informe c'est qu'on a aussi écrit aux représentants de Build It Underground pour les informer de la même démarche, là, de ce qui se passait au niveau des demandes d'autorisation à la Régie.

LE PRÉSIDENT :

Alors, je me permets une question.

Mme LYNETTE GILBEAU :

Eh bien, à mon avis, ça ne répond pas aux préoccupations des citoyens de Dollard-des-Ormeaux et c'est là que la transparence devient importante. La consultation aussi.

Quoi qu'il en soit, il y a un problème en matière de transparence et de consultation. Et effectivement, il y a eu des annonces dans les médias, mais ce n'est pas une consultation publique. Le public en général n'a pas été en mesure d'aller poser des questions, maintenant c'est le cas. Nous sommes reconnaissants de disposer de cette occasion, très reconnaissants, mais on n'aurait pas dû en venir à cette étape, de cette façon. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame. Alors, je m'attends à ce que vous nous déposiez un mémoire, Madame?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Also, I am told that we wrote to the representatives of BIUDDO, Build it Underground, to provide information.

THE CHAIRMAN:

(No translation).

Ms. LYNETTE GILBEAU:

No. But in my estimation, that is not speaking to the residents of Dollard-des-Ormeaux and that is where the issue of transparency and consultation comes into play.

Anyway, there is an issue of consultation and transparency in this discussion and yes, there were ads promoted through the media but that is not a public consultation. The public at large was not able to come and ask questions. They are now, and we are grateful for that opportunity, we are very grateful for that opportunity, but we should not have gotten to this phase, basically. Thank you very much.

THE CHAIRMAN:

Thank you Madame. So I expect that you will be filing a brief. Thank you.

Mme LYNETTE GILBEAU :

Yes.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

M. TOM MAHUT

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'invite, monsieur Tom Mahut, s'il vous plaît. Bonsoir.

M. TOM MAHUT :

Bonsoir, je suis là au nom...

LE PRÉSIDENT :

Juste pour les besoins de transcriptions, je ne voudrais pas écorcher votre nom, simplement vous présenter.

M. TOM MAHUT :

Tom Mahut, résident de Dollard-des-Ormeaux.

LE PRÉSIDENT:

Merci.

Mme LYNETTE GILBEAU :

Yes.

THE CHAIRMAN :

Thank you.

Mr. TOM MAHUT

THE CHAIRMAN:

I will now ask Mr. Tom Mahut to come to the mic.

Mr. TOM MAHUT:

Good evening. I am here on behalf of my wife...

THE CHAIRMAN:

Please, I want to make sure how to pronounce...

Mr. TOM MAHUT:

My name is Tom Mahut, resident of Dollard-des-Ormeaux.

THE CHAIRMAN:

Thank you.

Mr. TOM MAHUT:

Et je suis près de l'espace vert. Je suis au nom de mon épouse, Michèle Asrmard, qui a passé beaucoup de temps à faire de la recherche là-dessus. Elle est absente pour son travail. Elle a beaucoup discuté avec monsieur Rousseau et d'autres personnes. Et je suis là pour formuler ses questions.

LE PRÉSIDENT :

Juste permettre à notre traduction de pouvoir réussir à transcrire vos noms, vos propos, excusez-moi. La parole est à vous.

M. TOM MAHUT :

Voici ma question : à l'heure actuelle, la ligne de transmission de 315 kV vers le poste de Saint-Jean et la ligne à 120 alimenterait Baie-D'Urfé, le poste de Baie-d'Urfé. Est-ce que la ligne de 315 kV ne

pourrait pas alimenter aussi bien l'ouest de l'île que Baie-D'Urfé pour qu'on puisse retirer la ligne de 120 kV?

Si on pollue l'environnement visuel en ajoutant une grande ligne de transmission, ne pourrait-on au moins retirer la ligne actuelle, afin de réduire les conséquences visuelles et sur la santé et sur le bruit?

Et je peux citer un document d'Hydro-Québec. La lettre insiste sur le fait que quand on construit de nouveaux équipements,

Mr. TOM MAHUT:

Abutting on to the green space. I am here on behalf of my wife, Michèle Asrmard, who has spent quite a bit of time researching this. She is away on business tonight, she spent a lot of time speaking with Mr. Rousseau and some others so I am here to express her questions and her concerns.

THE CHAIRMAN:

We will allow people to right down your name and what you are saying.

Mr. TOM MAHUT:

Okay. So the question is: currently, the plan calls for running the 315 kV line to the St. John substation and leaving the 120 kV line to feed Baie d'Urfé. The question is: cannot the 315 kV line supply both the West

Island and Baie d'Urfé and we could at least remove the 120 kV line?

If we are going to pollute the visual environment by adding a large Hydro line, could we at least not remove the existing line to lower the visual impact, to lower the health impact, to lower the noise impact?

If I can quote, from Hydro's own document, the letter emphasized that "When building new facilities, Hydro-Québec makes

Hydro-Québec déploie tous les efforts — c'est eux qui le disent — pour s'assurer que ces projets sont acceptables sur le plan environnemental, économiquement viables et bien reçus par la collectivité. Donc, si on retirait la ligne de 120 kV, ça serait bien reçu par la collectivité.

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'ai compris que l'essence de votre question porte sur la ligne à 120 kV qui descend jusqu'à Baie-D'Urfé, si éventuellement elle va être transformée à 315 kV. C'est bien ça, le sens de votre question? Non.

Alors, écoutez, peut-être nous expliquer l'avenir de la ligne 315 kV qui se dirige vers Baie-D'Urfé. Ce qu'on comprend c'est que la ligne 315 kV arrête au poste Saint-Jean, puis vous avez une ligne à 120 kV qui va descendre sur plusieurs kilomètres jusqu'au bout de l'île.

Alors, est-ce qu'éventuellement, il y a une option pour ce qui est de rénover éventuellement cette ligne et la transformer en 315 kV? C'est quoi l'avenir en quelque sorte pour la ligne à 120 kV?

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, Monsieur le président, je vais peut-être reformuler un peu la question. Dans le fond, ce que je comprends c'est qu'on veut savoir, compte tenu qu'on projette de faire une ligne à 315 kV entre le poste des

every effort — their words not mine — to insure that its projects are environmentally acceptable, economically viable and well received by the community.” I think removing the 120 kV line would be well received by the community.

THE CHAIRMAN:

So my understanding is that your question deals basically with the 120 kV line going to Baie d'Urfé, if it could be transformed into a 315 kV line. Is that it? No?

Right, okay. So perhaps you can explain what is going to happen to the line that goes to Baie d'Urfé. The 315 kV would stop at the Saint-Jean substation, you have a 120 line going many kilometers, all the way to the end of the island.

So what there be an option in terms of, say, renovating that line and turning it into a 315 kV line? So what is the future of the 120 kV line?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, Mr. President, I would like to reformulate the question, if I may. My understanding is that the gentleman wants to know, well given the fact that we intend to have a 315 kV line between des Sources

Sources et le poste, le nouveau poste Saint-Jean, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de, justement à partir du poste Saint-Jean, réalimenter la ligne 120 vers le poste Baie-D'Urfé, et à ce moment-là on pourrait procéder au démantèlement de la ligne 120 kV entre le poste des Sources et le poste Saint-Jean, de sorte qu'il y aurait seulement une ligne au lieu de deux, une fois que le projet serait complété. C'est bien ça?

M. TOM MAHUT :

Oui, c'est juste.

M. MATHIEU BOLULLO :

Donc, juste pour une mise en contexte, il faut rappeler qu'à l'époque, donc en 1957, le poste Saint-Jean a été construit et était alimenté par cette ligne-là à 120 kV. Donc, qui alimentait également le poste des Sources. En fait, ce n'est pas vrai, le poste des Sources n'était pas là.

En 1980, autour des années 80, le poste des Sources a été construit et a été alimenté par une ligne à 315 kV, qui l'alimente encore aujourd'hui. Et cette ligne-là se poursuivait jusqu'au poste Saint-Jean. Et, à l'époque, ça avait été bâti dans une perspective de développement de réseau au cas où les besoins justement qu'on a actuellement seraient requis.

Donc, il y a eu deux lignes dans ce corridor-là entre le poste des Sources et le poste Saint-Jean entre 1980 et 1998. Donc, à

and the new Saint-Jean substation, wouldn't it be possible, so from Saint-Jean, to send the... to go to Baie d'Urfé and dismantle the 120 kV line between des Sources substation and Saint-Jean station, so there would be but one transmission line once the project is completed. Am I right?

Mr. TOM MAHUT:

That is correct.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So to provide you with context, at that point in time, in 1957, the Saint-Jean substation was built and was fed by the 120 kV line, which also fed the des Sources substation. No, that's not right. Des Sources was not there at that point in time.

In 1980, in the '80s, des Sources substation was built and was fed by the 315 kV line — it's still there today, still feeding there — and it went all the way to Saint-Jean. And at that point in time, it was built because we wanted to develop the grid, so in case where the needs that we now have might, you know, have to be met.

So there were two lines in that corridor between the Des Sources substation and the Saint-Jean substation

la fois une ligne 120 kV et une ligne aérienne 315 kV, comme celle qu'on propose aujourd'hui.

À ce moment-là, cette ligne servait juste en termes de relève, la ligne 315 kV, au cas où il y avait une problématique d'alimentation. Et de temps à autre, elle était utilisée à 120 kV seulement.

Suite aux événements du verglas, pendant le verglas, on a eu des gros problèmes pour alimenter le centre-ville dans le pire temps de la crise et il y a une ligne 315 kV qui alimentait le poste, l'aqueduc qui s'est effondré à La Prairie. Et dans toutes les mesures de mitigation qu'on avait, on a procédé, on a décidé de prendre les pylônes qui étaient là, les pylônes 315, pour les démanteler et les reconstruire sur la Rive-Sud.

Donc, il y a eu une ligne 315 kV et une ligne 120 kV entre 1980 et 1998, et la ligne 120 depuis 1957.

Maintenant, pour être en mesure... le nouveau poste Saint-Jean va être construit à 315 kV et le poste Baie-D'Urfé nécessite une alimentation à 120 kV pour que ça se poursuive dans le temps. Éventuellement, si des besoins dans un avenir de trente (30) ou quarante (40) ans croisent dans l'ouest de la ville, bien, à ce moment-là, il va être possible de prolonger le réseau 315 kV jusqu'à un nouveau poste Baie-D'Urfé, si c'est requis.

between 1980 and 1998. So there was a 120 and a 315 kV line overhead, like the one that we are proposing today.

So that line was used just in case there might be a problem with feeding the substation, and once in a while, it was used at 120 kV only.

Following the ice storm, there was, you know, an episode, it was hard to send power downtown and there was a substation, La Prairie, that fell apart and because of the mitigation measures that we went ahead with, we decided to use the towers that were there, the 315 towers, dismantle them and set them up on the south shore.

So there was a 315 and a 120 kV line between 1980 and 1998, and the 120 was there since 1957.

Now, to be able to... I mean, the new substation will be for 315 kV and the Baie d'Urfé substation requires 120 kV. So sooner or later, at some point in the future, thirty (30) or forty (40) years down the line, if there were greater needs in that part of the island, we could extend the 315 kV line up to, say, a new Baie d'Urfé substation.

Mais à l'heure actuelle, la ligne 120 est vraiment requise pour alimenter à terme le poste Baie-D'Urfé jusqu'à tant que des besoins additionnels se fassent sentir.

LE PRÉSIDENT :

Le scénario de la ligne 315 kV, est-ce que vous l'avez dans vos cartons? Vous dites en horizon de trente à quarante (30-40) ans?

M. MATHIEU BOLULLO :

Non. Notre planification s'effectue sur une période de quinze (15) ans. Donc, à l'heure actuelle, l'idée générale c'est que la tension 120-12 qui était présente sur l'île de Montréal depuis les années 60 — à ce moment-là, les besoins de l'île de Montréal, juste pour vous donner une idée, c'était de l'ordre de 1 000 mégawatts en 1960.

Maintenant, les besoins sont plus de l'ordre de 8 000. Donc, huit fois plus grand. Et l'orientation qui a été prise dans le plan d'évolution c'est de transformer toute cette tension-là 120-12 avec des postes 315-25, bon, puisque les postes avaient atteint leur fin de vie utile, et on voulait jumeler à ça des besoins en croissance, puis prévoir la prochaine étape de l'évolution du réseau en fonction des besoins.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Paquin?

But right now, the 120 is required to feed the Baie d'Urfé substation until additional needs need to be met.

THE CHAIRMAN:

So the scenario for the 315 kV, is that part of your plans? You're talking thirty or forty (30-40) years down the line?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

No. Our planning is done over a fifteen (15) year period. So right now, the basic notion is that the voltage, I mean the 120-12 that was on Montreal island since the 1960s was being... The needs for Montreal Island were approximately 1,000 megawatts at around 1960.

Now, the needs are 8,000; eight times greater. And the general evolution in our plan is to transform the voltage, the 120, to 315-25 substations because it's, you know, end of life and we wanted to meet future needs and look at the next step in the evolution of our system based on those needs.

THE CHAIRMAN:

Mr. Paquin?

LE COMMISSAIRE :

Juste pour préciser. Vous avez, dans votre question vous aviez soulevé que la question de monsieur était de savoir, est-ce qu'on peut rentrer la ligne à 315 au poste Saint-Jean et est-ce qu'on pourrait ressortir la à 120, ressortir du courant à 120 jusqu'au poste Baie-D'Urfé?

M. MATHIEU BOLULLO :

Oui. Donc, c'est une solution qui a été regardée, mais bien entendu, bien, là, ça nécessite plus d'espace au poste Saint-Jean. Il faut mettre des transformateurs 315-120 qui coûtent cher. Et les besoins ne sont pas là actuellement. Donc, la ligne est existante et elle doit se prolonger vers Baie-D'Urfé pour alimenter ce poste-là.

LE PRÉSIDENT :

Votre deuxième question.

M. TOM MAHUT :

Je résume donc. C'est possible sur le plan technique, mais c'est trop coûteux, n'est-ce pas?

M. MATHIEU BOLULLO :

Il y a plusieurs solutions techniques qui sont possibles dans le cadre de l'élaboration de plusieurs projets, mais effectivement, de procéder à un démantèlement d'une ligne 120 pour installer

THE COMMISSIONER:

Just to add. In the question that the gentleman was asking you: can we bring the 315 in the Saint-Jean substation and could it come out at... bring out, be powered at 120 all the way to Baie d'Urfé?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

This is something that we did look into, but it would require more space for transformers of 315-25 kV that are very costly and the needs are not there. So the extension to Baie d'Urfé would be... it would be all the way to Baie d'Urfé to power that facility.

THE CHAIRMAN:

Your second question now?

Mr. TOM MAHUT:

Sorry. So if I can recap, it is technically possible, but it's too expensive.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes, there are many technical possibilities with regards to starting up a number of projects, but to dismantle a 120 to install a 315-25 in the Saint-Jean substation

des transfos 315-120 dans le poste Saint-Jean, ça devient beaucoup trop dispendieux dans un corridor qui est déjà prévu à l'implantation de lignes électriques.

M. TOM MAHUT :

Mais ça n'était pas trop coûteux de retirer le 315, la ligne 315 pendant la tempête de verglas.

LE PRÉSIDENT :

Là, on est rendu à la troisième question. Peut-être répondre brièvement, Monsieur.

M. MATHIEU BOLULLO :

Bien, dans le fond il y a l'expression : « Situation extrême, solution extrême ». On est dans le verglas, il y a une ligne qui... on doit alimenter le centre-ville, il y a une ligne qui est juste là en relève. On applique les mesures qui s'imposent au moment où elles s'imposent.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci pour vos questions. Alors, j'inviterais maintenant monsieur Daniel...

M. TOM MAHUT :

J'aurais une autre question.

is too costly for where we already have electrical lines.

Mr. TOM MAHUT:

But it wasn't too costly to remove the 315 after the ice storm.

THE CHAIRMAN:

Maybe you can answer him very briefly?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So it was an extreme situation, an extreme solution. It was the ice storm, we had to feed power to the downtown core, so we applied those measures as they were seen fit at that time.

THE CHAIRMAN:

Thank you very much for your questions. Now, I would like to ask...

Mr. TOM MAHUT:

I have one more question, please.

LE PRÉSIDENT :

Il y a déjà deux questions complémentaires que vous avez soulevées. Je vais vous le permettre, allez-y.

M. TOM MAHUT :

Merci. *Alors, pour ce qui est des pylônes, quelles sont les diverses possibilités que vous avez envisagées à l'heure actuelle, jusqu'à ce soir, disons? Il y a une affiche à l'extérieur, il y a des renseignements sur le site Web qui ne parlait que d'une seule possibilité pour les pylônes. Maintenant, on voit qu'il y en aurait d'autres. À quel point est-ce que vous avez enquêté sur ces possibilités? Est-ce que le pylône en T qui sert en Grande-Bretagne, qui est de trente pour cent (30 %) plus bas, qui réduit le champ électromagnétique, est-ce que ça a été envisagé, par vous, ce genre de pylône?*

Combien d'options, de possibilités ont été envisagées pour atteindre votre but de tenir compte des besoins, aussi bien d'Hydro-Québec que des résidents? Avez-vous envisagé ce genre de pylônes ou d'autres pylônes plus modernes? Est-ce qu'il y en aurait d'autres qui seraient plus intéressants sur le plan visuel et plus sûrs pour les citoyens?

Avez-vous envisagé ça et, si oui, pourquoi est-ce que les citoyens n'en ont pas été informés?

THE CHAIRMAN:

You have already asked two questions, so we have to move on to the next person. Well, I will let you go ahead with one last question.

Mr. TOM MAHUT:

Thank you. In terms of the line of the towers, what are the different options that have been considered? Right now, up until this evening and the poster outside, most of the information on the website only provided one option for the towers and now we're seeing some other ones. What is the breadth of investigation that was done? Has the T pylon tower that was recently approved for use in Great Britain, which is about thirty percent (30%) lower and reduces the EMF field, was that one of the options that was considered?

I am trying to understand how many options were considered, again to achieve your own goal of, you know, balancing the needs of Hydro-Québec with the needs of the residents. Was this tower considered and were other, perhaps more modern, more current towers that might be more visually appealing and also safer for the residents, were they considered?

And if so, why is that information not made available?

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bolullo.

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, Monsieur le président, concernant soit l'aménagement qui est possible d'être fait dans une emprise, soit sur le type de pylônes qu'on peut utiliser, le nombre de pylônes qu'on peut utiliser, la hauteur de ces pylônes-là, Hydro-Québec est ouverte à la discussion pour choisir le type de structure qui convient le mieux. Donc, ces solutions-là ont été présentées à un moment ou à un autre dans les conversations qu'on a eues au cours, les échanges qu'on a eus tout au long du projet.

Maintenant, comme vous le savez, il a été beaucoup question, dans les échanges, d'une seule solution qui serait acceptable qui était la solution souterraine. Mais au niveau de la solution aérienne, dans les échanges, et c'est pour ça qu'on veut les poursuivre, les échanges, c'est qu'on veut mettre de l'avant... donc, on a fait une étude qui démontre, qui permet de présenter le projet actuel basé sur des connaissances qu'on avait et sur l'opinion des spécialistes et des échanges qu'on a eus.

Maintenant, on est ouvert à la discussion pour proposer différents types, différentes dispositions de structures en accord avec les besoins des gens de la ville de Dollard-des-Ormeaux.

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, Mr. Chairman, with the development that we can do in a right-of-way and the type of towers we can use and the number of towers we can put in place, the height of these towers, all of that is open to discussion. We can choose the type of structure that best fits the situation. So these solutions were presented at one point or another in the conversations that we had throughout the project.

And as you know, in these discussions that we've had during this project, the only one that is acceptable was underground. But we're talking about having this consultation with regards to the overhead lines, we have conducted a study and we're presenting it in this project and it is based on the knowledge we had and based on the knowledge of experts.

But we're still opened to discussion to propose different types of structures and towers to meet the needs of the residents of the City of Dollard-des-Ormeaux.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Bolullo. Merci, Monsieur Mahut. Merci beaucoup.

M. TOM MAHUT :

Mais la question c'est quelles options ont été prises en considération et où pouvons-nous trouver cette information sur le site Web. C'était ça, ma question.

LE PRÉSIDENT :

Là, c'est la dernière? Parce que j'ai d'autres personnes. J'ai au moins 15 à 17 autres personnes qui veulent poser des questions. Alors, je laisse la parole à monsieur Bolullo.

M. TOM MAHUT :

S'il répond à ma question, ça va être ma dernière.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît.

M. MATHIEU BOLULLO :

On a considéré des pylônes à encombrement réduit, qui sont présentés dans l'allocution. Il y a des pylônes tubulaires qui sont possibles d'être faits. Et est-ce qu'ils sont disponibles, est-ce que ces simulations-là ont été mises disponibles sur le site Web? Pour l'instant, je l'ignore. Il faudrait que je

THE CHAIRMAN:

Thank you very much, Mr. Mahut.

Mr. TOM MAHUT:

Sorry, but the question was: which options have been considered and where is that information on your website? That was the question.

THE CHAIRMAN:

Well, that's your last one. That's your last question sir, because I have a few more people to speak. I think I have 15 to 17 other people who would like to ask questions. So Mr. Bolullo?

Mr. TOM MAHUT:

If he answers my question, it will be the last one.

THE CHAIRMAN:

Please.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, we considered reduce the footprint towers, there are tubular towers as well that can be taken into account. Are they available? The simulations on the website? I am not sure, but I would have to validate that with the technical branch to see if it's been made available or not.

valide avec le service technique, voir si ça avait été mis sur le site Web.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît. Merci beaucoup.

THE CHAIRMAN:

Thank you very much.

M. DANIEL KUDRIAVTSEV

Mr. DANIEL KUDRIAVTSEV

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'invite maintenant Daniel Kudriavtsev, s'il vous plaît. Alors, pour les besoins de transcription, je vous demanderais simplement de vous présenter.

THE CHAIRMAN:

And now, I would like to invite Mr. Daniel Kudriavtsev, please. So please name yourself.

M. DANIEL KUDRIAVTSEV :

Je voudrais parler en anglais.

Mr. DANIEL KUDRIAVTSEV:

I would like to speak English.

Je vis tout près, à Dollard-des-Ormeaux, et je veux faire suite à une question qui vient d'être posée. Quelles sont les diverses possibilités qu'Hydro-Québec a envisagées? Est-ce qu'ils ont envisagé de faire déplacer cette ligne du côté du parc industriel, si c'est une ligne aérienne? Là-bas, on pourrait installer une ligne, bon, les transformateurs, évidemment, le bruit, la pollution et, à tout le moins, ça ne détruirait pas notre paysage dans notre quartier, ainsi que notre qualité de vie.

I leave nearby in Dollard-des-Ormeaux and I want to pick up on a question which my predecessor just asked: what kind of options Hydro-Québec considered and did they consider the moving of the powerline to the industrial park area if Hydro wants to make above the ground? Over there, you can install your transformer stations, it's already noisy over there and polluted, and at least it's not going to destroy our paysage and our neighbourhood and our quality of life.

Votre poste à Saint-Jean pollue déjà beaucoup notre quartier. Avez-vous envisagé de passer du côté du parc industriel?

Your tower station already polluted, terribly polluted our neighbourhood. Did you consider this industrial park part?

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bolullo?

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo?

M. MATHIEU BOLULLO :

Dans le cadre de ce projet-là, il faut le rappeler, c'est un projet qui est fait pour répondre à la croissance et aux besoins de pérennité, donc de vieillissement des équipements, et c'est pour desservir la communauté de l'ouest de l'île de Montréal. Donc, c'est important de le rappeler.

Maintenant, au niveau du choix et la localisation des tracés. Bien entendu, quand on dispose de droits de servitude et d'un corridor qui est présent dans le paysage urbain depuis 1957, avant même qu'il y ait des habitations, ça devient le choix de référence pour y installer des lignes et un poste, qui sont des usages prévus à cet effet-là dans la servitude.

La suggestion de monsieur d'aller tasser la ligne plus au nord, dans le secteur industriel qu'on voit en haut à droite de l'écran, bien, c'est essentiellement lié à une contrainte d'espace qui n'est pas disponible. Donc, vous voyez très bien sur la photo que tout l'espace disponible est occupé, à l'exception de la servitude qui a été prise en 1957 et qui sert au transit de l'électricité pour alimenter, justement, toutes les habitations et les industries que vous voyez autour.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, within the framework of this project, you must remember that this project is to meet the capacity demand and because the equipment is aging, and to serve the community in the West Island.

Now, with regards to the choice and the route, when we have servitudes and we have a corridor that is already in the urban setting, it has been there since 1957, it is a reference choice to install lines and substations. The servitude is already there.

So the suggestion to move the line more to the north in the industrial park that you see at the top of the screen here, and there is a space limitation there and all the space is occupied with the exception of the servitude that was put in place in 1957, and is for the transmission of power and to feed all the facilities nearby.

LE PRÉSIDENT :

Donc, je comprends, la réponse en claire, c'est que c'est un scénario que vous n'avez pas envisagé, de déplacer la ligne dans le secteur industriel?

M. MATHIEU BOLULLO :

Pas quand c'est l'évidence même où on a un corridor d'énergie qui est disponible et qui sert à cet usage-là. Non.

LE PRÉSIDENT :

Alors, est-ce que vous avez une deuxième question?

M. DANIEL KUDRIAVTSEV :

Parfois, il faut réfléchir de façon novatrice, voir les choses autrement, d'un autre oeil. Et à titre de résident, enfin je pense que personne n'applaudit votre projet. Donc, vous ne tenez pas vos promesses, vous ne respectez pas votre slogan.

Deuxièmement, pouvez-vous me montrer, encore une fois, le câble en cuivre et pouvez-vous nous montrer une photo du câble en alu? Je conviens avec vous qu'il faut comparer des pommes et des pommes. Ici, vous montrez un câble en aluminium d'un pouce et demi de diamètre, en aluminium, et là c'est du cuivre, un câble en cuivre, un pouce et demi aussi environ de diamètre.

THE CHAIRMAN:

So I understand that this is something that you have not looked into, to move the line to the industrial park.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

No, when it's quite obvious that we already have an energy corridor that is already in existence and serves that purpose.

THE CHAIRMAN:

Do you have a second question, sir?

Mr. DANIEL KUDRIAVTSEV:

Yes. I just want to comment that sometimes, we have to think out of books, as you said. Respect the resident's wishes. I don't think anybody applaud to this project at all. So you are not fulfilling your promise and your slogan. Okay?

Secondly, can you show me the copper pipe again? The copper cable again? And can you show the picture of the aluminum wire? So I agree with you that we have to compare apples and apples. Here you show aluminium wire which is one and a half inch diameter aluminium; here, you have copper, copper cable which is also about one and a half inch diameter.

Comment pouvez-vous comparer des pommes et des pommes, l'aluminium, la conductivité, et la comparer à celle du cuivre? Vous dites que le cuivre a moins de capacité de transit. Mais ce ne sont pas des pommes et des pommes. Je ne vois pas l'orange dans tout ça.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bolullo?

M. MATHIEU BOLULLO :

Monsieur le président, ce que je comprends c'est d'expliquer en quoi, exemple, le cuivre avec les dimensions qu'on a, conduit peut-être moins qu'une ligne.

LE PRÉSIDENT :

Exact.

M. MATHIEU BOLULLO :

J'aimerais, s'il vous plaît...

LE PRÉSIDENT :

On parle de conductivité entre le cuivre et l'aluminium. Alors, comment expliquer que le cuivre, qui est meilleur conducteur, conduit moins que le fil en aluminium?

How can you compare this apples? Aluminium, electric conductivity with copper electrical conductivity? And you're saying that copper actually has less transmission capacity. How it's apples and apples and here, I don't see the orange and apple.

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

What I understand, Mr. Chair, is to try to explain how the copper with the diameter that we have is less of a conductor compared to the aluminium.

THE CHAIRMAN:

Exactly.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

(No translation).

THE CHAIRMAN:

We're talking about conductivity between copper and aluminium. How to explain that copper, which is a better conductor, conducts less than aluminum wire?

M. MATHIEU BOLULLO :

Je vais demander à monsieur Christian Royer qui a travaillé, c'est un ingénieur chez nous qui a travaillé à la réalisation de projets souterrains depuis plusieurs années, plus de 25 ans maintenant, de vous expliquer ça.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît. Alors, simplement vous présenter pour les besoins de transcription.

M. CHRISTIAN ROYER :

Bonsoir. Mon nom est Christian Royer, je suis ingénieur à Hydro-Québec. Je travaille en conception de lignes souterraines depuis plus de 25 ans.

La conductivité d'un câble souterrain — en fait, c'est vrai que le cuivre est plus conducteur que l'aluminium, mais la capacité de transit d'un câble souterrain est limitée par l'échauffement dans le câble. Le câble aérien est refroidi, il est dans l'air et il est refroidi par l'air, alors que le câble souterrain, il est dans le sol et il est isolé. L'isolation électrique est aussi une isolation thermique, ce qui fait que le câble chauffe beaucoup, chauffe davantage qu'un câble aérien. Et à cause de ça, la température maximale qu'on peut mettre dans le conducteur est limitée, évidemment, pour ne pas chauffer le sol et pour ne pas faire fondre l'isolation.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So I am going to ask Mr. Royer, who is an engineer at Hydro-Québec that worked on the underground wire lines, I should say, for the past 25 years. Maybe he can help us out.

THE CHAIRMAN:

Fine. Thank you. Introduce yourself, please, for the transcription purposes.

Mr. CHRISTIAN ROYER:

Christian Royer, I am an engineer at Hydro-Québec and this is the design of underground lines for the past 25 years.

The conductivity of an underground cable — yes, copper conducts more than aluminum, but the transit capacity is limited by the heating of the cable. The aerial is cooled off or cooled down by the air, while the underground cable is isolated because it is underground. So the cable is heated up a lot more compare to an overhead line. And the maximum temperature that you can put in the conductor is restricted, is limited. So we don't want to heat up the installation.

Et c'est ce qui limite la capacité de transit d'un câble souterrain. Et c'est pourquoi, la capacité de transit d'un câble souterrain 315 000 volts est beaucoup inférieure. Si on prenait exactement le même conducteur et qu'on le mettait dans l'air, il pourrait transiter effectivement beaucoup plus d'énergie.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci.

M. DANIEL KUDRIAVTSEV :

Le diamètre du câble aérien ne serait pas d'un pouce et demi. Ça serait beaucoup plus gros que ça pour obtenir le même transit.

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie pour vos questions, Monsieur.

Mme TALAR CHAHINIAN

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'invite maintenant monsieur Chahinian, Talar, s'il vous plaît. Madame, excusez-moi. Bonsoir, Madame.

Mme TALAR CHAHINIAN :

Bonsoir.

And that is why the transit is 315 kV is much lower. If we took the same conductor and put it in the air, overhead, it could carry a lot more energy.

THE CHAIRMAN:

Thank you.

Mr. DANIEL KUDRIAVTSEV:

The diameter of the overhead cable probably is going to be not one and a half inch, it is going to be much more to get the same transmission.

THE CHAIRMAN:

Thank you for your questions, sir.

Ms. TALAR CHAHINIAN

THE CHAIRMAN :

I will now ask Mr. Chahinian, Talar, to come to the mic, please. Or Madame, please, I apologize.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Good evening.

LE PRÉSIDENT :

La parole est à vous.

THE CHAIRMAN:

The floor is yours.

Mme TALAR CHAHINIAN :

Je m'appelle Talar Chahinian.
Effectivement, je suis une madame.

Mme TALAR CHAHINIAN :

*My name is Talar Chahinian. So I am
a woman, in fact.*

LE PRÉSIDENT :

Excusez-moi.

THE CHAIRMAN:

I apologize.

Mme TALAR CHAHINIAN :

Si vous permettez, je poserais ma
question en anglais.

Ms. TALAR CHAHINIAN:

*If I may be allowed, I will be asking
my questions in English.*

LE PRÉSIDENT :

Oui.

THE CHAIRMAN:

Certainly.

Mme TALAR CHAHINIAN :

*Si les lignes de 315 kV vont jusqu'à
Baie-D'Urfé, est-ce que la radiation
électromagnétique irait au-delà de ce qu'on
voit dans le rapport sur l'environnement, sur
les conséquences environnementales?*

Ms. TALAR CHAHINIAN:

*If the lines at 315 kV are extended to
Baie d'Urfé, would the amount of
electromagnetic radiation increase past the
evaluated scenario shown in the
Environmental Report?*

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Bolullo.

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo?

M. MATHIEU BOLULLO :

Si éventuellement la ligne est étendue
jusqu'à Baie-D'Urfé, les valeurs de champ

Mr. MATHIEU BOLULLO :

*If the line went all the way to Baie
d'Urfé, the magnetic fields would not go*

associées au courant qui circuleraient pour les besoins futurs n'excéderaient pas les valeurs qui sont mentionnées dans l'étude d'impact à la limite d'emprise.

LE PRÉSIDENT :

On parle de champ électromagnétique?

M. MATHIEU BOLULLO :

De champ magnétique qui serait essentiellement les mêmes en bordure d'emprise. On aurait des valeurs de champ magnétique un peu plus élevées au centre, directement sous la ligne, mais en bordure d'emprises et aux habitations, ça serait essentiellement les mêmes, parce que l'effet du champ réduit, descend rapidement avec la distance.

Donc, ça serait essentiellement les mêmes valeurs de champ qui sont, par ailleurs, très faibles. Donc, on parle de valeurs qui sont de l'ordre de deux (2) microteslas. Le tesla, c'est l'unité de mesure des champs magnétiques. Et les recommandations les plus sévères parlent de limiter les expositions permanentes à des valeurs qui sont inférieures à deux cents (200). Donc, deux (2) microteslas et les recommandations les plus sévères, deux cents (200).

beyond the values that are mentioned in the Impact Assessment Study, at the limit of the right-of-way.

THE CHAIRMAN:

The electromagnetic field?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

It would be basically the same at the boundaries of the right-of-way. It would be slightly higher at the center directly underneath the line, but along the edges of the rights-of-way and then the houses, it would remain the same. Because the impact of the field actually goes down very quickly with distance.

So it would basically be the same magnetic fields, and they are, by the way, quite weak. They are low. We're talking about two microteslas — tesla is the unit or measuring magnetic fields, and the most stringent regulations in terms of limiting these state that they have to be lower than two hundred (200). And we're talking about two (2) here as opposed to two hundred (200), a more stringent requirements.

LE PRÉSIDENT :

Alors, votre deuxième question, s'il vous plaît.

Mme TALAR CHAHINIAN :

Juste avant de rentrer dans cette salle, j'ai entendu parler monsieur Serge — pardon, je ne connais pas votre nom de famille — de Hydro-Québec aux médias, et aussi avec moi. Il était en train de dire que, de la part d'Hydro-Québec, que puisque le ministère de l'Énergie avait déjà approuvé ce projet, que l'option souterraine n'était pas possible.

J'aimerais une clarification pour voir si c'est bel et bien vrai qu'à cause de l'approbation de ce projet du ministère de l'Énergie, que l'option souterraine n'est plus possible.

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'ajouterais peut-être en précision, je pense qu'une ligne à 315 kV souterraine est quand même techniquement possible. Ce qu'on comprend, c'est qu'il y a une décision de la Régie de l'énergie qui confirme l'option qui a été privilégiée par le promoteur, c'est-à-dire une ligne aérienne. Peut-être nous expliquer dans le détail, en fonction de l'affirmation de madame.

THE CHAIRMAN:

Your second question please?

Ms. TALAR CHAHINIAN:

Before walking into this room, I heard Mr. Serge — I don't know what your family name is, I'm sorry —, from Hydro-Québec, speaking to the media and he also spoke to me and he was saying that Hydro-Québec, well since the Ministry of Energy had approved this project already, that the underground option was not possible.

I would like a clarification to see if that is true, if because of the approval of this project by the ministère de l'Énergie, that the underground option is not in the cards anymore.

THE CHAIRMAN:

I would like to add, to specify things here, that I think that the 315 kV underground line is technically feasible. Our understanding appears to be that there is a decision by the Régie de l'Énergie confirming the option chosen by the promoter, an overhead line. And perhaps you could explain, in a more detailed fashion, based on the statement by the lady here, what the score is.

M. MATHIEU BOLULLO :

Oui. En fait, comme vous le savez, Monsieur le président, Hydro-Québec oeuvre dans un cadre réglementaire strict et spécifique lié au transport et à la distribution de l'électricité qui est sous la responsabilité de la Régie. On a l'obligation, Hydro-Québec, de présenter les projets qui sont adaptés, mais des projets qui sont au meilleur coût possible.

Dans le cadre du projet actuel, ce qui a été soumis à la Régie ça a été, dans la demande, il y a eu une demande pour un poste 315-25 avec la ligne à 315 kV aérienne. Et un autre scénario d'alimentation à 120 kV qui était essentiellement plus cher. Et la Régie a tranché en faveur, a soutenu la demande donc et a accepté le projet à 315-25 comme étant le meilleur pour l'ensemble de la clientèle québécoise.

On a fait le choix au Québec de fournir aux Québécois, à la clientèle les tarifs d'électricité les plus bas en Amérique du Nord.

Donc, dans ce sens-là, des coûts associés à un projet en souterrain, dans le fond si on parle de la ligne seulement, donc une ligne aérienne, dans le cas qui nous concerne, c'est une ligne qui est évaluée à quatorze millions de dollars (14 M\$) en coût constant 2014.

Quand on parle d'une ligne souterraine, c'est une ligne qui coûterait, au

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, as you know, Mr. Chairman, Hydro-Québec is working in a context where there are stringent regulations that apply to the transportation and distribution of electric power. The Régie is responsible for applying regulations. We are under an obligation to come up with the project costs at the best cost possible, of course.

In the current, in the project that we are looking at, what was submitted to the Régie in our application — well, the application actually was for a 315-25 kV substation with a 315 kV overhead line. Another scenario for 120 was more expensive and the Régie went for the, or supported the application and accepted the project for the 315-25 as being the best one for the customers in Québec.

And we made the choice in Québec to provide Quebecers and our clients with the lowest possible power, electric power rates in North America.

And so the costs for an underground line, and we're talking only about the line here, so overheads, an overhead line, fourteen million dollars (\$14M) in 2014 dollars.

An underground line would cost, as of day 1, to meet the needs and capacity,

jour 1, pour les besoins de la capacité qui est nécessaire à l'étape initiale, c'est une ligne qui coûterait de l'ordre de vingt-cinq millions (25 M\$). Et, ensuite, il y aurait des investissements supplémentaires qui devraient être faits à terme pour atteindre, pour renouveler ces équipements-là et augmenter la capacité, des investissements additionnels de trente-cinq millions (35 M\$). Donc, ce qui porte le coût à quatre fois plus que le coût actuel.

Donc, c'est pour ces raisons qu'on dit, que monsieur Abergel a affirmé qu'Hydro-Québec, on dit que ce n'est pas possible pour nous de présenter des projets pour lesquels les coûts, exemple en souterrain, sont extrêmement élevés, alors qu'une solution alternative existe.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Ce que je comprends de votre réponse c'est que vous nous dites que si vous présentiez l'option d'une ligne souterraine à Régie de l'énergie avec toute la motivation dont vous pouvez faire preuve, la Régie de l'énergie, dans son arbitrage, refuserait le projet?

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, elle le mentionne d'ailleurs dans sa réponse que l'option a été regardée et a été mise de côté, principalement à cause des coûts très élevés. Et si vous regardez les comparatifs de coûts, il est clair que lorsqu'il y a une solution — et je ne peux pas me

would cost some twenty-five million dollars (\$25 M) plus additional investments later on to renew the facilities, the equipment to increase capacity. So additional investments of thirty-five million dollars (\$35 M). The overall cost would be four times higher than the cost that we are looking at right now.

So this is why we say or it was stated that Hydro-Québec said that it is not possible for us to come up with projects for which costs, say the underground, would be extremely high whereas we have another potential solution.

THE CHAIRMAN:

My understanding of your answer is that if you came up with an underground line option, that you submitted that to the Régie de l'Énergie, the Régie then would turn down the project, is that it?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, they mention in their answer that that option was looked at and set aside, mostly because of costs, high costs. And if you look at comparable costs, it is clear that, I mean I can't speak on behalf of the Régie, but it is clear that if costs are four to five

substituer à la Régie. Mais il est clair qu'avec des coûts qui sont de l'ordre de quatre à cinq fois plus cher, à ce moment-là, on peut présumer qu'il y aurait une décision défavorable à cet effet-là, quand il existe une solution alternative pour laquelle on peut amener des mesures d'atténuation. Il faut rappeler, on parle ici d'une reconstruction d'un poste et de l'alimenter par le biais d'une ligne aérienne dans un corridor qui est existant.

Donc, quand on met tous ces éléments-là et qu'on met ensuite tous les éléments des mesures d'atténuation qu'on est prêt à apporter pour amener des aménagements dans l'emprise, améliorer tous les aspects du projet en discutant avec des types de structures différents qu'on peut utiliser, donc il est clair qu'on aurait une décision défavorable quand il y a cette alternative-là qui existe.

LE PRÉSIDENT :

Alors, s'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît. Alors, écoutez, si vous avez un commentaire à faire ou des questions à poser je vous réinvite à vous inscrire au registre. Alors, si ce n'est pas le cas, je vais fermer le registre immédiatement.

On va prendre une pause de 10 minutes. Madame a abordé le sujet concernant les champs électromagnétiques. Je vais demander aux gens de Santé publique de nous faire une présentation sur le

times higher, well, one may presume that they would turn down such a request because we have a lower cost solution for which we can come up with mitigation measures. We're talking here about rebuilding a substation and supplying it through an overhead line in a corridor that is already there.

So when you look at all of these factors and take into consideration the mitigation measures that we are willing to implement, to improve — the right-of-way, the situation of the right-of-way, and to improve upon the project with different kinds of structures, it's clear that we would be getting an unfavorable solution on the part of the Régie.

THE CHAIRMAN:

Please, please, listen. If you have comments or questions to ask, I ask you to please sign in with the register. And if not, I will close the register.

We will take a 10 minute break. We talked about the electromagnetic fields; we are going to ask the people from the Health Ministry to give you a presentation on that.

sujet puis on pourra, après ça, continuer avec le processus de question.

Alors, je vous remercie beaucoup.
Une pause de 10 minutes. On vous revient tout à l'heure.

Thank you very much. We are going to take a 10 minute break. Thank you very much.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

SHORT RECESS

**REPRISE DE LA SÉANCE
PRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE LA
SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
PAR Mme MONIQUE BEAUSOLEIL**

**UPON RESUMING
PRESENTATION FROM THE MINISTRY
OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES
BY Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL**

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN :

Nous reprenons nos travaux. Le registre est fermé. Donc, il y a près de 23 personnes qui se sont inscrites pour poser des questions ce soir. Alors, vous comprendrez qu'il est déjà 9 h 40, 9 h 35. Alors, autant que possible, nous allons essayer d'être rigoureux et efficaces de façon à donner le droit de parole aux gens qui se sont inscrits au registre.

So let's resume our deliberations. The signing up book is now closed. The register is now closed. So now, we have 23 people who have registered to ask questions this evening. And it is already 9:35, so as much as possible, we are going to be very effective and efficient and we are going to give the right to speak to those who have signed up.

Mais comme je l'ai annoncé avant la pause, j'inviterais les représentants du ministère de la Santé et Services sociaux de nous faire une présentation sur la position de Santé publique concernant les champs magnétiques, de façon à ce qu'on puisse bien comprendre les enjeux qui sont reliés aux impacts éventuels sur la santé des champs

But as I said before the break, I would invite representatives from the Ministry of Health and Social Services to give us a presentation with regards to magnetic fields, so that we can understand the issues as they relate to the eventual impacts of magnetic fields and electric lines, high-voltage electric lines.

magnétiques et électriques des lignes de haute tension.

Alors, je cède la parole à madame Beausoleil.

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Merci beaucoup. Bonsoir. Alors, je vais rapidement passer à travers la position que les gens de Santé publique, le ministère de la Santé a prise concernant les champs magnétiques et la santé.

Donc, le champ magnétique, ça a été expliqué un petit peu. Alors, quand il y a un courant électrique qui passe dans un fil, il y a un champ magnétique qui est autour, qui est plus important au début, près du fil, et qui, au fur et à mesure qu'on s'en éloigne est moins important.

Le champ magnétique, contrairement au champ électrique, n'est pas arrêté par des obstacles, des murs ou des arbres. Donc, lui, il passe au travers, tout en diminuant très rapidement avec la distance. Et comme il a été dit tantôt, ça se mesure en microtesla.

Au niveau de la santé — je vais trop vite? D'accord. — Au niveau de la santé, on a toujours des effets qu'on appelle des effets à court terme, des grandes quantités d'une substance chimique qui peuvent faire un effet à court terme, et on regarde si, à long terme, on peut avoir des effets à la santé aussi.

Madame Beausoleil, you now have the floor.

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

Thank you very much, Mr. Chair. I am going to go through the presentation that the Ministry of Health and Social Services has taken with regards to magnetic fields and health.

So the magnetic field is explained to you very briefly here. So, where there is an electric current in a line, there is a magnetic field that is much stronger as when it's close to the line, and as we get further away from the line, it is not as strong.

So the magnetic field is not stopped by obstacles such as trees or walls, it goes through, magnetic fields go through that, these walls or trees, and it decreases very quickly with distance and it is measured in microtesla. Am I going to fast?

Well, anyways, as far as the health is concerned, we have impacts, short-term impacts of — chemical substance can have a short-term impact, and then we look in the long term, if it can have a health impact as well.

Ce qu'on sait, c'est que de très forts niveaux d'exposition au champ magnétique, plus de cinq mille (5 000) microteslas, qu'on ne retrouve pas dans notre milieu de vie, vont produire une stimulation des tissus nerveux ou entraîner ce qu'on appelle des phosphènes, c'est-à-dire des points lumineux qu'on peut voir quand on est exposé à ces niveaux-là. Mais encore une fois, ce n'est pas des niveaux auxquels on est exposé.

Il y a des normes qui existent par des organismes européens, parce qu'ici, au Canada, il n'y a pas de normes comme telles. Donc, on se fie aux normes européennes. En 98, ces normes-là, pour l'électricité, étaient de quatre-vingt-trois (83) microteslas. Les données de santé ont permis, par la suite, d'augmenter ce niveau-là à deux cents (200) microteslas. Donc ça, c'est les effets à court terme. On ne s'attend pas à ce type d'effet dû à l'électricité de tous les jours.

Quelle est notre exposition? Lorsque la position de Santé publique a été faite, nous avons fait une demande particulière à Hydro-Québec pour nous estimer notre exposition, non pas juste au sol, mais également en hauteur. Une exposition au champ magnétique qui pouvait venir soit des lignes à haute tension ou soit ce qu'on appelle des lignes de distribution, c'est-à-dire les petites lignes qui sont sur des poteaux de bois le long des rues.

Alors, vous avez l'endroit de mesure. Si on est au rez-de-chaussée d'un édifice près d'une ligne à 315 kV, c'est-à-dire à la

What we know is that very high exposures over five thousand (5,000) microteslas, that we do not find in our living environment, will produce a stimulation of nervous tissues or bring about phosphines. So these are luminous dots that we can see when we are exposed to these levels. But we are not exposed to this level of over five thousand (5,000) teslas.

And now, there are standards that exist in the States, there are no norms or standards here set in Canada, so we do rely on the European standards. In 1998, for electricity, it was at eighty-three (83) microteslas and the health data allowed them to increase them to two hundred (200) teslas. These are the short-term impacts from... and we don't expect this from everyday exposure to electricity.

Now, what is our exposure? Now, Public Health, when they took a stand, there was a demand or a request put in place at Hydro-Québec to explain to us the exposure, not only on the ground but also in the air, to the magnetic fields that could come from high-voltage lines or that could come from distribution lines. And so these are on wood post along the streets.

So, if you are on the ground floor of a building near a 315 kV and really at the limit, the boundary of its right-of-way, and

limite de son emprise, son emprise est généralement vingt mètres (20 m) du poteau, on a ces niveaux d'exposition là un point cinq (1,5). Pour une 120, puisqu'elle est moins puissante, son niveau d'exposition est moindre. Mais si vous regardez les petites lignes, qu'on appelle les lignes de distribution à 25 kV, c'est-à-dire celles, par exemple, où on va retrouver sur les poteaux de bois avec trois fils, à cinq mètres (5 m) d'un poteau, on a quand même une exposition qui est plus élevée.

Au fur et à mesure qu'on monte dans un édifice qui est situé à vingt mètres (20 m) d'une 315, étant donné qu'on se rapproche des fils, l'exposition, va augmenter. Il est en de même pour la 120 et pour la ligne de distribution qu'on retrouve dans nos rues, va augmenter également. Donc, on est loin comme les cinq mille (5 000) microteslas dont on a vu tantôt, on n'est vraiment pas dans ces niveaux-là.

En gros, le poste Saint-Jean, à un mètre (1 m) de bordure d'emprise des lignes du poste Saint-Jean, que ce soit 315 ou 120 prévu, les niveaux d'exposition sont de l'ordre de point cinq (0,5) à point huit (0,8) microtesla. Si on regarde certains édifices qui sont situés plus près de la ligne, en hauteur, ça pourra aller entre point deux (0,2) et un (1) microtesla.

Et juste pour vous donner une idée de l'exposition, ça n'a rien à voir avec les lignes, mais on utilise toutes sortes d'objets électriques. Mais vous avez par exemple

that's twenty (20) meters of the post, so you'll have an exposure of one point five (1.5) microtesla. And 120 kV, the exposure is lower, it's at zero dot five (0.5), but if we look at the distribution lines that are much lower, they are at 25 kV, so the ones you will find on the wood posts with three lines, and at five (5) meters away from that type of post, you have a higher exposure level.

Now, as you go up this building that is twenty (20) meters away from a 315 kV, and since you're getting much closer to the lines, the exposure is going to increase. And it's the same thing that applies to the 120 kV, and it's the same thing for the 25 kV distribution lines that we have in our residential street. But we are very far from the five thousand (5,000) microteslas that we saw before.

Now, the substation in Saint-Jean, it is at one (1) meter on the boundaries of the right-of-way of the lines of the Saint-Jean, the exposure levels at zero dot five (0.5) to zero dot eight (0.8) microtesla. And if you look at some of these buildings that are located a bit closer in height, higher, it could go from zero point two (0.2) to one (1) microtesla.

And just to give you an idea of the exposure, and it has nothing to do with the lines, but we use all kinds of electrical devices, so the exposure, when you are

l'exposition, quand vous séchez vos cheveux, l'exposition au champ magnétique qui provient de cet appareil-là est de l'ordre de trente (30) microteslas. C'est la même chose pour les rasoirs. C'est la même chose pour les planchers chauffants électriques. Donc, c'est juste pour mettre en perspective à quel niveau d'exposition on est au niveau du champ magnétique.

Maintenant, je vous ai parlé des effets à court terme. Les effets à long terme : en 1979, il y a deux chercheurs qui avaient soulevé la possibilité d'un lien entre une augmentation du risque de leucémie chez l'enfant et l'exposition au champ magnétique qui venait des lignes électriques.

Il y a eu d'autres études qui ont cherché à long terme : est-ce qu'il peut y avoir des effets? Et les études ont regardé le cancer chez l'adulte, les troubles neurodégénératifs, les troubles cardiovasculaires, de reproduction et ces études-là ne se sont pas poursuivies parce qu'il y avait moins d'évidences.

Quand on fait des études, donc les études qui ont été regardées, c'est vraiment au niveau du risque de leucémie chez l'enfant. Pour déterminer s'il y a un risque de cancer, on va faire trois types d'études.

On va d'abord faire des études sur les cellules. On va prendre des cellules humaines, des cellules animales et on va l'exposer aux produits chimiques ou, comme ici, au champ magnétique pour comprendre

drying your hair with a hairdryer, the exposure to the magnetic field that comes from that is at thirty (30) microteslas. It's the same thing for shavers, for electrical heated floors. So that was just to give you a bit of an overview of the level of exposures as far as magnetic fields are concerned.

Now, I talked about short term, now let's turn to the long term. In 1979, there are two researchers who had raised the possibility of a link between the increase of leukemia in children at risk and the exposure to magnetic fields generated by electric lines.

Other studies looked into the possibility — was there an impact? And they looked at cancer in adults, neurodegenerative disorders, cardiovascular and reproduction and these studies were not ongoing because there was a lot less evidence.

Now, with regards to the studies that were really looked into, it's for the higher risk of leukemia in children. To determine if there is a risk of cancer, there are three types of studies that must be carried out.

The first has to be done on cells, human cells and animal cells and they are going to be exposed to the chemical products. But in this case, they are going to be exposed to the magnetic field and see if a

de quelle façon un cancer pourrait arriver. On va regarder également au niveau des animaux, on va les exposer à des niveaux très élevés, et on va voir s'il y a un lien avec le cancer. Et, finalement, on va regarder chez l'humain par ce qu'on appelle des études épidémiologiques.

Bon. En ce qui concerne le champ magnétique, les études cellulaires et animales. Il y a eu des milliers d'études qui ont porté sur la recherche d'un mécanisme possible de cancer. Par exemple, on connaît un cancérigène qui est le benzène. Les travailleurs exposés au benzène, il y a de nombreuses années, développaient, avaient plus de risques de développer une leucémie. Mais ce qu'on voyait c'est qu'on voyait déjà, avant qu'il y ait des cancers, on voyait, chez ces travailleurs-là, des troubles au niveau du sang. On voyait des malformations, on voyait des problèmes. Donc, avant d'arriver à un cancer, généralement, on va voir des troubles à ce niveau-là.

Si on regarde pour ce qui est du champ magnétique, en regardant les études chez les cellules et animales, elles ont été jugées, les résultats dans la majorité des cas, soit négatives, c'est-à-dire pas d'effets au niveau de la cellule et au niveau des animaux ou les résultats étaient insuffisants.

Donc, déjà, ça nous dit, bon, il peut y avoir peut-être un risque de cancer, mais on ne le voit pas, ni au niveau du développement ni au niveau des animaux.

cancer will develop. So studies will be carried out with animals, they are going to be exposed at very high levels and see if there is a link with cancer, and then studies will be carried out on humans with what we call epidemiological studies.

Now, with regards to the magnetic field for cell and animal studies — there are thousands of studies that have been carried out on the possible cancer-causing mechanism. We know benzene; the workers who have been exposed to benzene a number of years ago developed or had a higher risk of developing leukemia. But what we actually saw is that even before there was cancer, what we saw in those workers is that there were some issues with their blood and there were some malformations. So when we do detect or think there might be cancer, we see some of the disorders before.

Now, with regards to the magnetic fields, for the cell studies and the animal studies, the results, the outcomes of these studies were, in most cases were described as being negative or the results were insufficient.

So there might be a risk of cancer but we do not see it in the development stages or nor do we see it in animals.

Donc, les résultats d'études épidémiologiques chez les enfants, depuis 79, il y en a eu une vingtaine qui ont été faites et, bon, il y en a plusieurs qui ont montré chez les enfants exposés à des niveaux plus élevés de champ magnétique un risque plus important, mais ce qu'on appelle « non statistiquement significatif. » C'est-à-dire que cette augmentation qui est vue, on la voit, mais elle n'est pas suffisante au niveau des scientifiques pour dire que oui, on a quelque chose.

Alors, ce qui a été fait, il y a eu des méta-analyses qui ont repris ça. Certaines ont montré un risque statistiquement significatif, soit au niveau des enfants exposés à plus de point trois (0,3) microtesla — rappelez-vous les valeurs qu'on avait tantôt : le séchoir, si on reste près d'une ligne de distribution avec un poteau, on était beaucoup plus élevé que ça, mais ces études-là ont montré un certain lien.

Il y a, par contre, les scientifiques le disent tous, des biais au niveau de la méthode. Vous savez, quand on travaille avec l'humain puis on essaye de voir des effets sur la santé, ce n'est pas un cobaye. On ne peut pas l'exposer. On ne peut pas retirer d'autres choses qui pourraient lui faire cet effet-là. C'est ce qu'on appelle des biais, c'est des facteurs qui viennent confondre les résultats.

So, the results of epidemiological studies in children since 1979, twenty studies have been carried out, and a number of them have shown at children who have been exposed to higher levels of magnetic fields, a more important risk but what we call "non-statistically significant". So it's an increase, we see it, it is detected, yes, but it is not sufficient from a scientific point of view to say that yes, there is a situation there.

So what's been carried out after that is that there was meta-analysis that were carried out and then some did show that it was statistically significant and this is for children who were exposed to more than zero point three (0.3) microtesla. Remember the hairdryer or if you live nearby a distribution line on a wood post, it's much higher than that, but these studies did show that there was a certain link.

And scientific experts say there is always a possibility of bias in the methodology. So you cannot take a guinea pig and expose the person or the guinea pig. So there are other factors that come into play.

Et ce qui arrive dans une méta-analyse qui, elle, était quelquefois statistiquement significative, ça ne veut pas dire que parce qu'on voit une augmentation qu'il y a un lien de cause à effet.

Toujours est-il que l'ensemble des scientifiques ont regardé ça, et il y a l'Organisation mondiale de la santé qui a classé le champ magnétique comme cancérigène possible pour l'humain en 2002.

Qu'est-ce que ça veut dire? Parce que nous, on est habitués à jouer avec ces classifications-là, je vais vous donner quelques exemples des différentes classifications. L'OMS a classé, par exemple, le groupe 1, c'est-à-dire que des produits chimiques ou des agents sont cancérigènes, reconnus cancérigènes pour l'humain. On a des produits chimiques comme l'arsenic, l'amiante. On sait quel type de cancer, des diesels, mais il y a également de l'exposition à des produits normaux, comme la consommation d'alcool ou, récemment — c'est sorti dans les médias il n'y a pas longtemps —, la consommation de charcuterie, qui sont reconnus cancérigènes pour l'humain.

Maintenant, je ne vous montre pas ça pour vous dire que, bon, finalement il n'y a rien là, mais c'est pour comprendre ce que ça peut représenter.

Le groupe 2, c'est quand on classe une substance « probablement cancérigène pour l'humain ». Vous avez des substances

And what we do in a meta-analysis where you have some... it's statistically significant, it doesn't mean that there is a link between the cause and the effect.

So all of this to say that all of the scientists who have looked at this, and there is also the World Health Organization that has said that it was a possible cancer-causing for human.

And we are used to working on this and I am going to give you an example. So here are some classifications of WHO. In Group 1, these are chemical products or agents that are cancer-causing for human beings. So we have chemical products: arsenic, asbestos, diesel fuel, and there is exposure to normal products such as consuming alcohol. This came out recently in the media, the consumption of deli meats can be cancer-causing for the human being.

I'm not showing you this and saying that it's negligible, but it's just to understand what it could mean.

Now, in Group 2, this is when a substance that is probably cancer-causing for human beings: Diazinon, Perchloro. This

comme le Diazinon, un pesticide, le Perchloro, c'est ce avec quoi on nettoie; quand on va porter nos vêtements chez le nettoyeur, ils utilisent ça. Mais là, encore, récemment, la consommation de viande rouge a été classée probablement cancérigène.

Quand on arrive au champ magnétique tel qu'indiqué ici, l'OMS l'a classé « possible » cancérigène possible pour l'humain. On a des substances, en plus du champ magnétique, le DDT, le chloroforme, mais des substances aussi comme le café qu'on consomme qui est là, des produits qu'on utilise, des produits naturels, et vous avez aussi des produits qui sont inclassables. Et quand on dit qu'il n'est probablement pas cancérigène, vous n'en avez qu'une substance.

À partir de l'ensemble de ces données-là, il y a des organisations qui se sont...

UN MEMBRE DU PUBLIC :

Je pense qu'on est en train de noyer le poisson, là.

LE PRÉSIDENT :

Continuez, Madame. Merci, Monsieur. Continuez, Madame. Monsieur, vous avez beau être en désaccord, ça sera à vous de venir nous le dire en deuxième partie. Madame Beausoleil.

is, the first one was a pesticide; the second one is used at drycleaners. And, once again, the consumption of red meat was probably cancer-causing for human beings

And now, the WHO said that it was possibly a cancer-causing — this is Group 2B. So you have gas, DDT, chloroform, coffee that we... and other products that we use, natural products, and you also have products that cannot be classified, that cannot be classifiable and then, the last one, Group 4, there was only one study, that are not...

A MEMBER FROM THE PUBLIC:

(Inaudible)

THE CHAIRMAN:

You can go on. You may not agree, but you can tell us that during the second part of the hearing. Ms. Beausoleil, you can continue.

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

D'accord, de toute façon, j'achève. Au niveau des conclusions, finalement, vous avez l'OMS qui, même si elle l'a classé comme cancérigène possible au niveau des champs magnétiques, elle considère que les éléments de preuve qui relieraient la leucémie infantile et le champ magnétique ne sont pas suffisamment probants pour être incriminés comme étant la cause de la leucémie.

Vous avez Santé Canada aussi qui considère qu'il n'a aucune preuve concluante que les champs magnétiques seraient la cause, au niveau qu'on retrouve dans notre environnement. Et vous avez finalement le ministère de la Santé qui, en 2014, on a travaillé sur l'ensemble des données qui avaient été faites, il y avait d'autres organismes français et européens qui avaient porté des jugements sur les dernières études, et on considère que l'ensemble des éléments de preuve ne permet pas de conclure qu'il y a des effets néfastes à la santé suite à des expositions au champ magnétique au niveau normalement rencontré.

Malgré tout, le comité scientifique sur les champs magnétiques a fait des recommandations. Il a recommandé que les organismes de santé continuent à surveiller les connaissances. S'il y a d'autres études, elles vont être prises en compte. S'il y a d'autres classifications, d'autres conclusions à faire, elles seront mises à jour. Il a aussi recommandé au ministère de la Santé puis aux gens de Santé publique de communiquer

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

Now, with regards to the conclusions, the WHO, the World Health Organization said that even if it could be cancer-causing, it does consider that the evidences that would link children leukemia and children are not sufficiently conclusive to be incriminated as being the cause of leukemia.

Health Canada, in 2012, said there is no conclusive proof that the magnetic fields would be the cause, as we see them in our environment. And then you have the Ministry of Health and Social Services; in 2014, we worked with all the data that was available and other French and European organizations who had made some judgment with regards, or decisions with regards to the various studies that have been carried out, and that there was no evidence to show, in a conclusive way, that there was negative impact on health if you've been exposed to magnetic fields.

Nevertheless, the Ministry of Health and Social Services made some recommendations: we have to continue to monitor the scientific evidence, and if there are other studies carried out, we will update our knowledge in this respect, and also recommended to the Ministry and people at Public Health Québec to communicate this risk to the population, and this is for high-voltage lines.

cette information à la population. N'oubliez pas que c'est toujours dans le cadre des lignes à haute tension.

Au niveau des directions de Santé publique, il a été aussi recommandé d'évaluer d'autres impacts, de faire en sorte que les projets d'installation électrique soient bonifiés le plus possible.

Et, aux promoteurs de projet électrique, il a été recommandé de communiquer et de consulter les gens lorsqu'il y a des projets qui s'inscrivent soit dans le cadre de BAPE ou, des fois, dans le cadre qui n'est pas au niveau du BAPE, mais qui pourrait être important au niveau de la population.

Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci, Madame Beausoleil. Alors, on comprend que la présentation va être déposée à titre de documentation. Les gens pourront s'y référer éventuellement dans l'élaboration de leur mémoire ainsi que la position de Santé publique qui a été déposée et qui avait été demandée au début de la réunion, à savoir que ces documents-là seront tous disponibles pour consultation auprès des gens.

Monsieur Paquin.

With regards to the Directions de santé publique, the Public Health branches of Québec, to evaluate other impacts so that we can enhance the project for electric facilities.

And for the promoters, it was to communicate their projects if they fall under the framework of the BAPE or if they are not within the framework of the BAPE, they could have an importance for the public and to communicate that to the public.

Thank you.

THE CHAIRMAN:

Thank you very much, Ms. Beausoleil. So this document will be filed on our website and you can refer to it in preparing your brief, and also the other documents that had been requested. All of this is going to be made available.

So now, Mr. Paquin.

LE COMMISSAIRE :

Madame Beausoleil, deux questions rapidement. Le rapport qui a été déposé dit que s'il n'est pas possible de conclure qu'il y a des liens, est-ce qu'on comprend qu'il y a quand même donc des risques et est-ce que ces risques-là, vous pouvez les qualifier de faibles, inexistants, modérés?

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Je ne voudrais pas changer le document en question. Écoutez, si on considère qu'il n'y a pas de lien au niveau qu'on rencontre habituellement — vous avez vu, il y a les normes qu'on avait qui allaient jusqu'à deux cents (200) microteslas. On ne parle pas de ces niveaux-là, mais des niveaux auxquels on peut se retrouver, jusqu'à cinq (5) microteslas ou de façon constante ou des niveaux plus élevés de façon... pour des périodes moindres.

On n'a pas de recommandation de faire des actions particulières au niveau des installations qui existent à l'heure actuelle. À moins qu'arriveraient des nouveautés pour lesquelles on n'a pas eu... s'il s'inventait quelque chose d'autre, on verrait. Mais à ce niveau-là, au niveau des lignes à haute tension, c'est vraiment les recommandations qu'on a indiquées, c'est-à-dire d'en discuter, essayer de faire que le projet soit le plus intéressant possible pour les gens qui vont vivre à côté et puis de communiquer les informations.

THE COMMISSIONER:

Ms. Beausoleil, two questions for you very quickly. In the report that has been filed, it says it's not possible to establish a link between the two, so should we understand that there are risks and are these risks may... can you qualify them, please? Are they low, moderate or non-existent?

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

Well, I don't want to change the document the way it has been presented, but if there is no link at the current level of exposure — we had standards that are all the way up to two hundred (200) microteslas, we are not at that level. But if we have five (5) microteslas on a constant way or higher levels, but for shorter periods of time.

So we do not have a recommendation to put in place specific measures for the current facilities. Unless something new happens or something would be invented, well, then we would review. But for the high-voltage lines, these are the recommendations to continue to discuss it, to make the project to be... take in consideration the people who is going to be living nearby and to communicate that information.

LE COMMISSAIRE :

D'accord, merci. Votre présentation portait sur les champs magnétiques, c'est ce qu'on vous a demandé.

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Oui.

LE COMMISSAIRE :

On parle moins des champs électriques. Pouvez-vous nous en dire deux mots?

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Ce qui arrive, c'est qu'au niveau des champs électriques, les effets sont très évidents puisque ça va être des chocs électriques ou des électrisations ou des électrocutions dans certaines circonstances. Donc ça, c'est quand même bien établi. Et ce qui est important quand il y a un projet nouveau, c'est que les installations, d'un point de vue technique, soient faites de façon à ne pas permettre de problèmes au niveau du champ électrique.

Et à ce niveau-là, il n'y avait pas de discussion au niveau de la santé. Depuis les années 80, c'était vraiment le champ magnétique qui était discuté parce que, justement, il y avait eu une étude qui avait soulevé le problème de leucémie. Et, je vous dirais, notre position date de 2014. Ça a pris beaucoup de temps avant qu'on puisse, avec

THE COMMISSIONER:

Thank you very much. Your presentation was on magnetic fields, that's what we had asked of you.

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

Yes.

THE COMMISSIONER:

You didn't talk about the electric fields.

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

Well, with regards to electric fields, it's quite obvious because you will get electric shocks or you will be electrocuted, depending on the circumstances. So that is quite well established. And when there is a new project, the facilities, from a technical point of view, have to be installed in such a way to not create any electric fields.

And as far as this is concerned, there was no discussion in terms of health. Since the '80s, it was the magnetic field that was the topic of discussion because there was a study that had raised a potential link to leukemia. And so that was in 2014 and it took a long time with the latest data that we're able to come up with a position. So

les dernières données, arriver à avoir une position. C'est pour ça que le champ magnétique a été mis en compte et que vous nous l'avez demandé comme présentation.

that's why you had made that request to give a presentation on magnetic fields.

PÉRIODE DE QUESTIONS
M. PETRO DELEO

QUESTION PERIOD
Mr. PETRO DELEO

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Alors, nous allons continuer la période de questions. J'inviterais maintenant monsieur Petro Deleo, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Deleo.

Now, we are going to continue with the questions, and I would like to invite Mr. Petro Deleo, please, to come forward.

M. PETRO DELEO :

Mr. PETRO DELEO

Bonsoir, Monsieur Bergeron. J'ai une question, première question : dans l'étude d'impact sur l'environnement qu'Hydro a faite, il est écrit à la page 51 : « La présence de la ligne 315 kilovolts aura un impact visuel de faible intensité. » Ma question est : est-ce que c'est possible d'avoir une étude indépendante qui démontre que l'impact sur la Ville de Dollard-des-Ormeaux, des citoyens, ce n'est pas faible, mais c'est plutôt plus élevé? J'ai déjà posé cette question, mais je n'ai aucune réponse.

Good evening, Mr. Bergeron. I have a question. In the impact assessment study that Hydro-Québec produced, on page 51, there's a mention of the 315 line that would have a visual impact and the visual impact would be low. My question: Is it possible to get an independent study demonstrating that the impact on the lives of the citizens of Dollard-des-Ormeaux would not be so low, it might be higher? I have asked that question already actually but I did not get an answer.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Mais vous comprendrez que le Bureau d'audiences publiques en soi ne produit pas de contre-expertise. Il se sert plutôt de l'expertise de tiers, comme les

Well, you will understand that the BAPE does not produce any counter-expertise It would be up to third parties, such as the resource-persons who are here to

personnes-ressources qui sont ici présentes, pour alimenter le débat et pour que les citoyens puissent éventuellement prendre position.

Alors, si vous demandez une expertise indépendante, je veux dire, spontanément, je me tournerais auprès du promoteur, d'abord pour dire comment, lui, il a réalisé son étude d'impact visuel.

M. PETRO DELEO :

Excusez-moi. Si la présentation était transparente, alors pourquoi Hydro ne voulait pas faire une étude indépendante qui démontre qu'il n'y a aucun impact négatif sur les propriétés?

LE PRÉSIDENT :

Écoutez, on pourrait commencer d'abord pour dire comment ils ont procédé pour faire leur évaluation des impacts visuels, dans un premier temps.

M. MATHIEU BOLULLO :

Bien, d'emblée, dans le fond, la nature du projet, bon, déclenche le processus d'une étude d'impact, la réalisation d'une étude d'impact. Et on est assujetti, à ce moment-là, à répondre à une directive qui est émise par le ministère de l'Environnement, qui nous est communiquée et qui vise à nous orienter dans l'évaluation des impacts associés au projet.

feed the debate, so to speak, and to allow citizens to come up with a stand.

So if you're asking for an independent expertise, I would look to the promoter, first of all, to ask them how they carried out their impact, visual impact assessment study.

Mr. PETRO DELEO:

Well, if the study, if the presentation were transparent, why did Hydro-Québec not want to... did not want an independent study to be carried out demonstrating that there would be no negative impact?

THE CHAIRMAN:

Well, listen, we could first of all ask them how they actually carried out their assessment of the visual impact.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, at the outset, the real nature of the process, of course there is a project whereby an impact assessment study has to be carried out, and we have to answer or to abide by decisions sent out by the Ministry of the Environment, telling us that we need to assess the impact of this kind of project.

Pour vous parler de la façon dont on évalue les impacts, et je comprends que c'est principalement la partie impact visuel, ça fait partie d'une démarche structurée qu'on s'est donnée à Hydro-Québec qui s'appelle la méthode « ligne et poste », qu'on applique pour évaluer les impacts de nos projets.

Je vais laisser la parole à mon collègue Pierre Vaillancourt.

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Vaillancourt.

M. PIERRE VAILLANCOURT :

Oui, merci. Alors, il y a dans l'étude d'évaluation environnementale, de toute façon, un chapitre qui est déjà consacré justement pour expliquer la méthode d'évaluation qu'on a suivie. Et comme l'expliquait monsieur Bolullo, c'est une méthode d'évaluation, de toute façon, qu'on applique déjà depuis, je croirais, une vingtaine d'années. C'est quand même une méthode qui est très rigoureuse, qui tient compte de différents critères en termes... spatial, d'intensité. Bref, il y a plusieurs critères qui sont mis en application. Et cette méthode-là, elle est appliquée systématiquement à chacune de nos évaluations environnementales. Et, évidemment, elle a été appliquée ici très rigoureusement.

And as to the way in which we assess these impacts, and I do understand that we're talking here mostly about visual impacts in this case, but this is part of a structured approach that we have at Hydro-Québec. The "line and post" method, as we call it, to assess the impacts of our projects.

So I'll give the floor, if I may, to my colleague Pierre Vaillancourt.

THE CHAIRMAN:

Mr. Vaillancourt.

Mr. PIERRE VAILLANCOURT :

Well, yes, thank you. So within the impact assessment study, there is a chapter that deals specifically with explaining the method that we used and as it was explained by Mr. Bolullo, this method is one that we've been applying for some twenty years. It's quite serious, rigorous; it takes into account different criteria, space, intensity... So there are many criteria in there that we apply and this method is used systematically for all our environmental assessment studies. And it was used in this case, of course, very seriously.

Alors, c'est pour ça qu'une étude indépendante en principe ne changera pas. C'est-à-dire, écoutez, c'est la méthode que nous utilisons, on pourrait l'utiliser n'importe où sur la planète, elle est très rigoureuse. D'ailleurs, Hydro-Québec est reconnue pour ses standards en termes, justement, d'évaluation environnementale. Et puis je ne peux que vous dire que c'est une méthode standard que nous avons appliquée, très rigoureuse et qui est bien expliquée dans nos pratiques.

M. PETRO DELEO :

Alors, si j'ai compris bien...

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît, vous me posez la question à moi.

M. PETRO DELEO :

Si j'ai compris bien, il n'y a pas une étude indépendante et il n'y a pas une motivation de faire une étude indépendante.

LE PRÉSIDENT :

Alors, est-ce que ça a été testé de façon indépendante? Est-ce que vous avez eu un audit ou est-ce que de façon indépendante, il y a eu une évaluation de la méthodologie qui a été appliquée par Hydro-Québec pour ces impacts visuels?

And this is why an independent study normally would not change the results. I mean, this is the method that we use. We could use it anywhere worldwide. It's quite serious. Hydro-Québec is recognized as using high assessment standards and I can tell you that this method is standard, rigorous, as I have said, and it is adequately explained in our document.

Mr. PETRO DELEO:

If I get you correctly...

THE CHAIRMAN:

Please ask the question to me.

Mr. PETRO DELEO:

If I have understood, there is no independent study, nor is there a reason to carry out an independent study.

THE CHAIRMAN:

Has it been tested independently? Has there been any kind of audit? Any independent assessment of your method?

M. MATHIEU BOLULLO :

Pour les impacts visuels, spécifiquement, dans le fond, comme n'importe quelle étude et évaluation environnementale dans le cadre des projets, pour divers aspects qui touchent les éléments qu'on doit évaluer, tous les impacts qui sont générés par un projet de ligne, bien, on a chez nous une panoplie de spécialistes. On a vu tantôt au niveau du bruit, au niveau du champ électromagnétique, au niveau des impacts sur le paysage.

Donc, on a ces spécialistes-là qui suivent une démarche très rigoureuse, comme l'a dit mon collègue, pour évaluer les impacts. Et quand on n'a pas l'expertise à l'interne, bien, à ce moment-là, on demande l'aide de certains consultants sur des points plus spécifiques.

LE PRÉSIDENT :

Donc, votre réponse : pas d'évaluation des impacts de façon indépendante. Ça a été fait vraiment par Hydro-Québec.

M. PETRO DELEO :

Deuxième question. Dans la présentation, ce soir, l'autre fois, puis dans toutes les documentations d'Hydro, les photos avec les nouveaux pylônes démontrent que les pylônes sont à peu près la même hauteur, mais ce n'est pas vrai, ça. La hauteur c'est presque le double. Il y a

Mr. MATHIEU BOLULLO:

For visual impact specifically? Well, just as any other study, you know, for assessing the environmental impacts, there are things that we need to look at. Well, we have a number of specialists; they deal with noise, electromagnetic fields, the impact on the environment, the landscape.

We had the specialists that do things very seriously, as my colleague has said. And if we don't have in-house expertise, then we call on the support of external consultants on specific issues.

THE CHAIRMAN:

So the answer then to your question is: no independent assessment; it was done by Hydro-Québec.

Mr. PETRO DELEO:

My second question: In the presentations this evening and in other presentations and in the Hydro-Québec documents, the pictures with the new towers show that these towers would be approximately the same height, but that is not actually true. They are almost twice as

seulement une photo que j'ai vue ce soir, après un an et demi, dans l'entrée, que les nouveaux poteaux c'est plus haut que le dernier.

Pourquoi Hydro ne donne les informations exactes, si le mot transparence est quelque chose important pour toutes les personnes?

LE PRÉSIDENT :

O.K. On pourrait revenir, justement. Apparemment, vous avez fait une modification au projet pour ce qui est de la hauteur des pylônes? Est-ce que vous avez arrêté le pylône qui a été choisi?

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, Monsieur le président, on se doit de présenter un projet et de retenir un projet en particulier pour fins d'autorisation. Par contre, ce qu'on dit, c'est qu'au niveau de la hauteur des pylônes, de l'espacement entre les pylônes — donc, vous savez il y a plusieurs améliorations qui peuvent être apportées en fonction des besoins.

On peut choisir, exemple le choix qui a été fait dans le cas actuel, c'est de faire une ligne de trois kilomètres avec onze (11) pylônes. Donc, essentiellement, ce qu'on a retenu comme orientation, c'est d'en mettre le moins possible et de les juxtaposer à la ligne 120 kV. Donc, chaque fois qu'il y a un pylône 120, on mettait un pylône 315. Donc ça, ça

high. There is only one picture that I saw this evening, after a year and a half of looking at these matters, that the new towers are actually higher than the previous ones.

Why did Hydro Québec... why doesn't Hydro-Québec provide adequate information? If you're talking about being transparent, if it means anything, well...

THE CHAIRMAN:

Well, let's go back to that. I think you changed the height of the towers for this project. Have you chosen the towers?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

In fact, Mr. Chairman, we must come up with a project and go with one specific option to get authorisation, but what we're saying is that in terms of the height of the towers and the space between the towers, there are many potential improvements based on needs.

We could go for — I mean in this present case, we decided to go for a three-kilometer line with eleven (11) towers. So we decided to use as few towers as we could and to juxtapose them to those on the 120 line. So every time there was a tower on the previous line, we will have a tower on the newer ones. And they would be fifty (50) meters high.

donne des pylônes qui ont une hauteur d'environ 50 mètres.

Maintenant, s'il y a une volonté d'avoir une ligne qui est plus basse. À ce moment-là on peut développer différents scénarios, il y en a à l'entrée qu'on a montrés, où on va développer une solution avec treize (13) pylônes, donc deux de plus. Ça, ça va permettre d'abaisser la ligne, donc de cinquante (50) à peut-être, entre quarante et cinquante mètres (40-50 m). Donc, un peu plus bas.

Maintenant, on peut développer une autre solution où il y en a encore plus. Donc, dans le fond c'est une espèce d'équilibre qu'il faut atteindre entre le nombre de pylônes et la hauteur qu'on vise. Associé à ça, bien, on peut développer toutes sortes d'aménagements qui vont permettre de réduire l'impact visuel de la ligne. Donc, en aménageant des espaces urbains, en aménageant des écrans visuels, en plantant de la végétation compatible, et cetera, et cetera. Donc, vous voyez, il y a cette flexibilité-là, donc on peut toujours... et on a cette marge de manoeuvre là pour bonifier le projet davantage.

LE PRÉSIDENT :

Donc, le choix de la configuration, de la hauteur des pylônes, le nombre de pylônes n'est pas définitivement arrêté pour le promoteur. C'est ce que je comprends? Avec qui souhaiteriez-vous faire l'arbitrage éventuel du choix définitif qui pourrait être fait?

So if we want lower or smaller towers, there are different potential scenarios. We could have a solution with, say, thirteen (13) towers, two more, and then they could be lower, going from fifty (50) to somewhere between forty and fifty (40-50) meters, somewhat lower. Another solution would have more towers. So you need to strike a balance between the number of towers and the height.

There is also the potential to develop different kinds of setups that would allow us to reduce the visual impact of the line by having different screens, by planting vegetation that is compatible and so on and so forth. So we do have some degree of flexibility and we do have some leeway to improve the project.

THE CHAIRMAN:

So the choice for the configuration, height and number of towers is not definitive in your eyes. And who would decide in the end?

M. MATHIEU BOLULLO :

Mais en fait, on souhaite poursuivre le dialogue avec la Ville, avec les citoyens pour voir quelles sont les préoccupations locales, vraiment fines, pour apporter ces ajustements-là. Donc, ajustements fins qui peuvent être apportés et qui peuvent aider à réduire les impacts puis répondre aux préoccupations.

LE PRÉSIDENT :

Donc, on retient que le choix définitif des pylônes n'a pas été fait, c'est ce que je comprends, et il y a une volonté...

M. PETRO DELEO :

Excuse-moi, avant ce soir, on ne savait pas qu'il y avait trois options, avant ce soir. Comment ça, un an et demi puis il y avait seulement une option, maintenant, ce soir, nous avons trois options. La transparence n'est pas ici. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Écoutez, vous aurez votre opinion là-dessus. Ce que je comprends c'est que le choix qui avait été précédemment fait par le promoteur, je veux dire, le promoteur est revenu sur sa décision, apparemment, c'est ce que je comprends.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, in fact, we want to go on having a conversation with the Municipality and with the citizens to see what the concerns are locally, very detailed information to improve the project, and see what we can do to improve the project and to reduce the impacts and meet the concerns.

THE CHAIRMAN:

So the definitive choice has not been made as to the towers; that's my understanding?

Mr. PETRO DELEO:

Pardon me. Before this evening, we did not know that there were three options, not before this evening. How come? A year and a half into the game. There used to be but one option, all of a sudden, we now have three options. What about transparency?

THE CHAIRMAN:

Well, that's your opinion sir. My understanding is that the choice that had been made previously by the promoter, I mean the promoter has changed its decision.

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, je dois apporter une précision à cet effet-là. À la rencontre de porte ouverte qui a eu lieu en décembre 2014, ces solutions-là étaient présentées et étaient sur la table. À ce moment-là, comme je l'ai expliqué précédemment, il y avait un focus sur la solution, entre la solution aérienne et souterraine. Et c'est peut-être de là que vient le fait, l'impression qu'on n'a pas présenté d'autres solutions au niveau de l'aérien, mais elles étaient bien présentes.

LE PRÉSIDENT :

O.K. On retient de la réponse du promoteur qu'il y a une possibilité que les équipements soient différents de ce qui a été présenté publiquement. Alors, merci. Merci, Monsieur Deleo, pour vos questions.

M. JOHN GORYS

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'aimerais inviter maintenant monsieur ou madame Gorys. John Gorys. Je m'excuse. Alors, Monsieur Gorys, la parole est à vous.

M. JOHN GORYS :

Bonjour. Mon nom c'est John Gorys, je demeure à Dollard-des-Ormeaux.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

I need to bring additional information. In December 2014, during the open-house meeting, those solutions were presented. And as I said previously, we had been focussing and looking at the two potential solutions: overhead or underground. And perhaps this is why people don't feel that we've looked at other potential solutions for overhead, but they were there.

THE CHAIRMAN:

So the promoter's answer states that potentially, different towers might be used. Thank you. Thank you, Mr. Deleo, for your questions.

Mr. JOHN GORYS

THE CHAIRMAN:

I'll now ask Mr. or Ms. Goya. Mr. John Gorys, rather. My apologies. Mr. Gorys, the floor is yours.

Mr. JOHN GORYS:

Good evening. My name is John Gorys, I live in Dollard-des-Ormeaux.

Pour la fin de ce projet-là, je vais poser les questions en anglais, simplement parce que je suis plus à l'aise.

LE PRÉSIDENT :

Sans problème, Monsieur.

M. JOHN GORYS :

Donc, un certain nombre de petits points qui m'inquiètent dès maintenant, dans cette rencontre. Il y a eu une présentation qui nous indiquait que dans un cas on parlait de trois millions de dollars (3 M\$) le mile et ici, l'évaluation c'est seize millions de dollars (16 M\$) le mile. C'est tout un écart. Ce n'est pas une question, c'est une observation de ma part, je m'en excuse. Mais c'est gênant.

Dans les études, bon, vous avez dit que ça serait aérien parce que c'est moins coûteux. Une question fondamentale : avez-vous travaillé avec les municipalités de facturer? Quand ils construisent une nouvelle route ou ils creusent, évidemment, il y a une grande partie des coûts, ce n'est pas les produits, c'est les coûts de déblayage, et cetera, l'excavation. Donc, si vous travaillez en collaboration avec la Ville, vous atténuez une grande partie de vos coûts. Avez-vous déjà fait ça dans le passé? Envisagez-vous de le faire avec Dollard-des-Ormeaux? C'est ma première question.

So I will be asking my questions in English, quite simply because I feel more comfortable.

THE CHAIRMAN:

No problem, sir.

Mr. JOHN GORYS:

A couple of little, just things that disturb me in this meeting right now. There's the fact that we've had a presentation that said: in one case we're talking about three million dollars (\$3 M) per mile and the estimate here is sixteen million dollars (\$16 M) per mile. There is a discrepancy. This is not a question, it's just an observation; and I apologize for that, but it is disturbing.

In the studies that we're doing, you said that you're going to put them above ground simply because it's more cost-effective. One of the basic questions is: Have you worked with any of the cities for that matter to build with the city? Where they're building, for example, extension of a road, they're digging out a hole. And the fact is most of the cost is not materials, is digging the hole, excavating, filling it in and doing the job. So basically, if you work with the city, you're mitigating most of the costs by that. Have you done that in the past and were you planning to do that with Dollard? That's question number one.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bollullo.

M. MATHIEU BOLULLO :

Monsieur le président, l'idée, je l'ai expliquée tout à l'heure, au niveau du souterrain, c'est que les coûts d'enfouissement d'une ligne souterraine, dans le cas qu'on parle, sont quatre fois plus élevés que le coût d'une ligne aérienne.

Donc, dans le cas qui nous concerne, si on veut avoir une ligne qui est de même capacité, qui a une durée de vie, donc qu'on doit remplacer après la fin de sa durée de vie utile, on parle d'une ligne qui coûte quarante-cinq millions (45 M\$) de plus qu'une ligne aérienne à terme. Donc, c'est pour ces raisons de coûts très élevés qu'on ne fait pas ce choix-là.

LE PRÉSIDENT :

Juste profiter de votre question pour...

M. JOHN GORYS :

Oui, oui, je comprends, mais il y a une précision. Parce que dernièrement, c'était trente-cinq millions (35 M\$), la différence. Là, c'est rendu à quarante-cinq millions (45 M\$). Ça, c'est une différence que je trouve un peu étonnante. Où est-ce que ça vient l'autre dix millions (10 M\$)? La dernière fois, c'était trente-cinq millions...

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo.

Mr. MATHIEU BOLULLO :

Well, Mr. Chair, as I explained a while ago, for underground, costs of burying an underground line would be four times greater than the cost of overhead.

So in this specific instance, if we want the same capacity with the same lifespan, replacing it after, you know, its... it can be used anymore, we're talking about forty-five million dollars (\$45 M) more than for overheads in the long run. And it is because of these high costs that we have opted not to go down that road.

THE CHAIRMAN:

I would like to seize the opportunity of your question...

Mr. JOHN GORYS:

Yes, I understand. Well, lately, it was thirty-five million (\$35 M), the spread; now, it's forty-five million (\$45 M) the difference? I find this quite surprising. Why the additional ten million dollars (\$10 M)? Last time around it was thirty-five millions (\$35 M).

LE PRÉSIDENT :

C'est deux questions.

M. JOHN GORYS :

Non. Ce n'est pas une question, c'est une précision.

LE PRÉSIDENT :

Alors, le coût définitif du projet en fonction des chiffres que vous avez déjà exposés?

M. MATHIEU BOLULLO :

Bien, les chiffres qui ont toujours été véhiculés là-dessus, quatorze millions (14 M\$) la ligne aérienne, cinquante-neuf (59 M\$), la ligne souterraine. Donc, à soixante...

LE PRÉSIDENT :

Il y a certains éléments, au niveau budgétaire, qui vous nous être révélés quand ils vont nous faire un parallèle avec le projet Limoilou. Si vous vous rappelez, en début de séance on avait demandé qu'on nous fasse un parallèle entre Limoilou, Saint-Jean et de Lorimier. Ça va nous permettre, en partie, de discerner les coûts. Puis j'ai demandé aussi qu'on nous précise les coûts qui sont similaires puis les coûts qui sont différents en termes de projet. Mais on comprend qu'il y a un chiffre en termes d'augmentation des coûts qui varie.

THE CHAIRMAN:

Two questions.

Mr. JOHN GORYS:

No, it's not a question, I am... you know.

THE CHAIRMAN:

The definitive cost for the project?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, the figures have always been the same: fourteen million (\$14 M) for overhead, fifty-nine (\$59 M) for the underground line.

THE CHAIRMAN:

Well, there are certain things in the budget that will be shown to us when they'll draw a parallel with the Limoilou project. At the beginning of the presentation this evening, we asked for a comparison between Limoilou, Saint-Jean and De Lorimier. So to some extent, this ought to allow us to see what costs actually look like. And I have asked for comparable costs and the different costs, comparing different projects, but there is a figure here in terms of the increase costs.

J'aimerais profiter de votre question pour peut-être approfondir le sujet avec le promoteur. On sait que pour le réseau de distribution, éventuellement, vous pouvez le faire en souterrain, en fonction des plans, des exigences d'urbanismes des municipalités.

Pourriez-vous nous expliquer comment vous faites, pour le réseau de distribution, de convenir avec la municipalité d'aller en souterrain? Est-ce qu'il y a un partage de coût? Est-ce qu'il y a un arbitrage qui se fait? Est-ce que la Ville contribue financièrement? J'aimerais vous entendre là-dessus.

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, effectivement, c'est un concept d'utilisateur payeur. Donc, si la Ville en question décide d'enfouir son réseau, on peut procéder à l'enfouissement du réseau, mais avec un certain partage de coûts qui est établi en fonction : est-ce que c'est une nouvelle ligne? Dans ce cas-là, je pense que c'est 100% des coûts qui sont assumés par soit le promoteur ou la municipalité. Et quand c'est une ligne existante, bien, il y a un certain partage de coûts qui est fait en fonction de divers paramètres, mais où la contribution de la ville est toujours beaucoup plus importante que celle d'Hydro-Québec.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Ça, c'est pour le réseau de distribution?

Now, I would like to seize the opportunity of your question to delve more deeply with the promoter in a specific topic. So for the distribution system, you could do this underground depending on the municipalities' requirements.

So what do you do in terms of the distribution system to go underground, talking with the municipalities? Is there cost sharing, does the city contribute financially?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, yes indeed. It's the user-pay concept. If the Municipality were to decide to bury the lines, we could do so, but there would be some cost sharing based on whether this is a new line or not. In that case, I think it's 100% of costs that is payed for either by the promoter or the municipality. If it's a previously existing line, there is a cost sharing based on different criteria, different parameters. But the contribution on the part of the city, the municipality, would be higher than that of Hydro-Québec.

THE CHAIRMAN:

That's for the distribution grid?

M. MATHIEU BOLULLO :

Distribution. Dans le cadre du projet qui nous concerne, quand on regarde la différence énorme entre les coûts d'une ligne souterraine versus aérienne, quarante-cinq millions (45 M\$), ça a déjà été évoqué, ça a déjà été discuté avec la Ville que si, dans une optique de bonifier le projet — nous, à Hydro-Québec, je dois agir dans un cadre qui est très strict, et je ne peux pas, je n'ai pas cette marge de manoeuvre là de proposer d'enfouir.

Mais à partir du moment où la Ville propose de, elle, payer la différence de coût, ça a été déjà proposé aussi à la Ville, à ce moment-là, il y a une ouverture du côté d'Hydro-Québec de procéder de cette façon-là. Mais c'est clair que quarante-cinq millions (45 M\$), ce ne sont pas des coûts qui sont socialisables, donc qui peuvent être partagés à l'ensemble de la société.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît, s'il vous plaît.

Alors, j'aimerais parler au représentant de la Ville de Dollard-des-Ormeaux. Est-ce qu'effectivement il y a eu des discussions à ce sujet-là concernant l'éventuelle infrastructure de la ligne à 315 kV?

Non, Monsieur, je ne vous donnerai pas le droit de parole, vous n'êtes pas inscrit. On va continuer avec monsieur. Puis si vous

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Right. As for this specific project, when you look at the enormous spread, the difference between underground and overhead, forty-five million dollars (\$45 M), this has been talked about with the Municipality, if we wanted to improve the project, I mean we, at Hydro-Québec, you know, I have to act within a very strict, stringent framework and I am not at a liberty to go underground with the line.

But if the Municipality were to decide to pay for the cost, for the difference in cost, well, Hydro-Québec would be open to go down that road. But it is clear that forty-five million dollars (\$45 M), well, these are not costs that can, you know, the rest of Québec society can bear.

THE CHAIRMAN:

Please.

I would like to speak with the representative of Dollard-des-Ormeaux. Were there indeed any discussions dealing with these infrastructures and the...

Sir, I will not be giving you the right to speak, we're still speaking with this gentleman. If you haven't registered, I am

n'êtes pas inscrit, malheureusement, je ne pourrai pas, il y a déjà vingt personnes. Non, moi, je pose la question à madame Polito. C'est madame Polito qui est à titre de représentante de la Ville et c'est à elle que je pose la question.

Là, je m'excuse, mais... Oui, je comprends, Madame. Mais la personne-ressource qui doit répondre au nom de la Ville est assise ici, c'est madame Polito.

Mme ANNA POLITO :

Je pense que la meilleure personne pour répondre à cette question, c'est le directeur de la Ville, où est-ce qu'il a été présent pour, je vous dirais, l'ensemble des discussions qu'il y a eues avec Hydro-Québec. Donc, je pense que j'adresserais la parole plus à monsieur Benzaquen.

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur le directeur, s'il vous plaît. En nous rappelant votre nom, s'il vous plaît, pour les besoins de transcription.

M. JACQUES BENZAQUEN :

Jacques Benzaquen, directeur général de la Ville de Dollard-des-Ormeaux. Je confirme ici qu'avec toutes les rencontres que j'ai eues avec d'Hydro-Québec, il n'a jamais été question, et puis d'ailleurs je vous mets au défi de nous trouver une correspondance sur laquelle vous auriez

sorry, there are twenty people already. No, I am asking Ms. Polito a question here. Ms. Polito is the spokesperson for the Municipality, please.

I am sorry? Well, the resource-person who must answer on behalf of the Municipality is Ms. Polito. She is there.

Ms. ANNA POLITO:

I think the best person to answer this question is the City manager. I mean he was there during all of the discussions with Hydro-Québec. So I think I will ask Mr. Benzaquen to take the floor.

THE CHAIRMAN:

Sir, please. Please remind us what your name is.

Mr. JACQUES BENZAQUEN:

Jacques Benzaquen, General manager, Dollard-des-Ormeaux. I do confirm that I've had number of meetings with Hydro-Québec and there was never any mention, and in fact, I challenge you to find any letter mentioning that you had suggested to the City that we pay for burying these lines. This line.

proposé à la Ville de payer l'enfouissement des fils.

J'ai découvert ceci dans le comité que vous avez transmis aux résidents il y a deux jours. Cette proposition a été faite verbalement à la Ville en disant : « Seriez-vous prêt à assumer les coûts? » En réponse à l'insistance, à la Ville, d'exiger ou de demander à Hydro-Québec d'avoir un réseau souterrain. Mais en aucun cas nous n'avons eu une correspondance d'Hydro-Québec nous demandant d'assumer certains coûts pour avoir un réseau souterrain.

LE PRÉSIDENT :

Donc, pas d'échanges formels entre la Ville et le promoteur pour ce qui est d'un éventuel partage des coûts pour cette infrastructure?

M. JACQUES BENZAQUEN :

Aucun échange formel. Je suis absolument catégorique là-dessus, pour avoir participé à toutes les discussions.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Dans quelle mesure vous recevriez cette proposition-là du promoteur?

M. JACQUES BENZAQUEN :

Moi, je la trouverais un peu abusive.

I've discovered this in the press release that you sent to residents two days ago. This proposal was made verbally, orally to the City, you say, asking if we would be willing to pay for the costs because the Municipality was insisting, was demanding that Hydro-Québec go for the underground solution. But in no instance did we get any letter from Hydro-Québec asking us to pay part of the costs to get an underground line.

THE CHAIRMAN:

So no official correspondence in that regard between the City and the promoter as to cost sharing?

Mr. JACQUES BENZAQUEN:

I am very categorical in this regard. I was there during all the talks.

THE CHAIRMAN:

How would you react to such a proposal by the promoter?

Mr. JACQUES BENZAQUEN:

I would find it abusive.

LE PRÉSIDENT :

Mais est-ce que vous engageriez des discussions ou ça serait une fin de non-recevoir? En résumé de la décision des élus, évidemment.

M. JACQUES BENZAQUEN :

C'est sûr, je la présenterais à mon Conseil, mais pour la Ville de Dollard-des-Ormeaux ça serait un peu abusif en termes de coûts.

LE PRÉSIDENT :

Alors merci beaucoup. Votre deuxième question.

M. JOHN GORYS :

Évoquant les coûts, quand il s'agit de l'entretien, aussi bien de la ligne aérienne qu'enfouie, souterraine, avez-vous tenu compte du fait qu'il y aura des tempêtes de verglas et de ce que seraient les conséquences sur la ligne aérienne, alors que la ligne enfouie, évidemment, ne subirait aucune conséquence d'une telle tempête?

Donc, tenant compte du fait que nous avons vécu une tempête de verglas qui a en un sens réduit à néant le réseau d'Hydro-Québec, c'est un événement qui peut se produire à diverses reprises sur une certaine période de temps, sur quatre-vingts (80) ans. Donc, vous allez de nouveau devoir installer

THE CHAIRMAN:

But would talk it over with them or turn them down categorically?

Mr. JACQUES BENZAQUEN:

Of course, I would submit it to the Council but for the Municipality of Dollard-des-Ormeaux, we would believe that these would be excessive costs. Abusive.

THE CHAIRMAN:

Thank you. Your second question, then.

Mr. JOHN GORYS:

In the costs that you've talked about in terms of the maintenance, both of the above ground and below ground scenarios, did you take into account the fact that we were going to have ice storms and how much that is going to affect the above ground? Below ground, there will be no effect; there will be no interruption on service.

So basically, given the fact that we had an ice storm and, at the end, where it basically destroyed the Hydro network, we're likely to have something like that at least two or three times over an eighty (80) year period. So you're going to restring those wires and that fourteen million dollar (\$14 M)

vos câbles, vos lignes aériennes et ça coûtera de nouveau quatorze millions de dollars (14 M\$), et ça fera partie des coûts à comptabiliser. C'est une partie de ma question.

L'autre partie de ma question. Avez-vous aussi tenu compte du fait que s'il y a continuité de service, pour l'essentiel, vous êtes en mesure de construire, enfin deux millions de dollars (2 M\$), par jour à facturer que vous évitez, s'il y a interruption de service.

Est-ce que ça fait partie de votre comptabilité?

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Bolullo.

M. MATHIEU BOLULLO :

Monsieur le président, je suis très surpris. Je veux juste vous mentionner que je suis très surpris de la réponse que la Ville de Dollard-des-Ormeaux a donnée. Je veux juste le mentionner. Je suis très étonné de ça et je vais m'arrêter là pour ce sujet-là.

LE PRÉSIDENT :

Je vous inviterais à échanger directement avec la Ville.

cost, if it's not been taken care of within that, is part or will be a part of the installation costs. That's part of the question.

The other part is: Did you also take into account that if you have a continuity of service, that essentially you will be able to bill approximately two million dollars (\$2 M) a day per day that you avoid an interruption of service.

Was that part of your cost equation?

THE CHAIRMAN:

So Mr. Bolullo.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Mr. Chair, I am quite surprised. I would like that I am surprised with the answer provided by the Municipality of Dollard-des-Ormeaux. I wish to point this out, I am extremely surprised and I won't say anymore at this point in time.

THE CHAIRMAN:

Please deal directly with the Municipality.

M. MATHIEU BOLULLO :

Ça a fait l'objet de discussions et ça a été très clair.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Alors, on a eu la réponse de la Ville, je vous invite à en discuter directement avec la Ville. On ne fera pas l'arbitrage ici pour savoir si ça a été discuté ou pas. On a quand même une réponse formelle de la Ville. Alors, je vous inviterais à répondre à la question de monsieur, s'il vous plaît.

M. MATHIEU BOLULLO :

En ce qui a trait aux coûts, à l'étude économique qui a été faite pour l'évaluation de la comparative entre la variante souterraine et aérienne, ce sont seulement, dans le cinquante-neuf millions (59 M\$) versus le quatorze (14 M\$), ce sont seulement les coûts de construction à la partie initiale et la partie reconstruction, après une certaine période, qui ont été pris en compte.

Ce qu'il faut mentionner, dans le cas d'une ligne souterraine c'est qu'associés à ça, il y a des enjeux au niveau de l'exploitation du réseau.

Donc, il y a des équipements qui doivent être mis, particuliers, quand on met en place des lignes souterraines et des liens aéro-souterrains pour pouvoir — exemple, s'il y a, on appelle ça un événement intempestif

Mr. MATHIEU BOLULLO :

There have been talks and we were very clear.

THE CHAIRMAN:

Well, we got the City's reply and it's up to you to talk this over with the Municipality. We will not decide whether or not you talked it over. We have an official reply on the part of the Municipality. Please answer the gentleman's question.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

As concerns the economic study that was done, you know, comparing the underground and the overhead, it is only, you know, fifty-nine (\$59 M) as opposed to fourteen million dollars (\$14 M), it is only the building costs initially and in terms of rebuilding after a certain period of time. Only that was taken into account.

Now, in the case of an underground line, there are issues with the operation ability, operating the network.

There are specific pieces of equipment that are needed when you go underground and links between underground and overhead later on. Say, you have an unforeseen event. Say, for

sur le réseau, si, exemple, un arbre tombe et passe proche des fils, la ligne va déclencher, une ligne aérienne, et il va y avoir un processus de réenclenchement automatique. Donc, on va essayer de réenclencher la ligne. Et si on voit qu'après plusieurs essais, le réenclenchement ne se fait pas, donc on convient qu'il y a un défaut permanent sur le réseau. Il y a quelque chose qui est vraiment tombé. Donc, c'est un mécanisme.

Et quand on est devant un cas de ligne... sur le cas d'une ligne aérienne, on peut le faire. Mais le cas d'une ligne souterraine, on ne peut pas le faire puisque si on essaie de réenclencher et qu'il y a réellement un défaut, on va considérablement endommager le lien souterrain, qui coûte très cher. Donc, on doit...

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît. S'il vous plaît. S'il vous plaît. Le registre était ouvert, j'ai encore près de vingt personnes qui veulent poser des questions, alors, je vous demanderais d'être attentifs, s'il vous plaît.

M. MATHIEU BOLULLO :

Donc, il y a des difficultés d'opération associées à un réseau souterrain, qui sont moins importantes au niveau aérien.

Et pour répondre à l'autre volet de la question qui était au niveau de la fiabilité de la ligne en lien avec des événements climatiques, il faut rappeler que depuis les

instance, if a tree were to fall and come close to the wires, there will be an automatic reestablishment of the power. And if after many attempts we see that this doesn't actually work, it doesn't kick in, we see that there is a permanent problem, that something has fallen on to the line.

Whereas if it's aerial, we can do that, if it's overhead. But if it's underground, we cannot do that because if we decide to get the power going again and there is a problem, you will damage the underground line and this is very expensive.

THE CHAIRMAN:

Please. Please. The register was opened; I still have some twenty people who want to ask questions, so I will ask you to please listen.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So there are operational issues with an underground network, of a kind that you don't necessarily have with overhead.

And the other part of the question dealt with the reliability of the line and the weather. Since 1998, we have revisited all of our criteria for designing these lines, and

événements du verglas 98, on a revu l'ensemble des critères de conception de ces lignes. Et les lignes qui sont conçues, notamment sur l'île de Montréal, sont parmi les lignes les plus robustes qui se font au Québec, et je pourrais vous dire en Amérique du Nord.

Donc, c'est des lignes qui sont, on a appris des événements qu'il y a eus, on a adapté nos critères en fonction de ça, et tous les critères de conception ont été revus pour bâtir des liens robustes là où c'est requis.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci, Monsieur Bolullo, de votre réponse. Merci pour vos questions.

M. JEFFREY DEREVENSKY

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais maintenant monsieur ou madame Maadi Assaad, s'il vous plaît. Alors, la personne a quitté. Alors, j'inviterais maintenant monsieur Jeffrey Derevensky, s'il vous plaît.

M. JEFFREY DEREVENSKY :

Merci, Monsieur le président. Ma première question, elle porte sur la documentation que vous avez demandée de

those that are built on the island of Montreal are amongst the strongest, the most robust that we find in Québec and in North America.

So these lines, I mean we have learned because of the events that happened, we have adapted our design criteria, and all the criteria were revisited so that the system is more robust where it is required to be more robust.

THE CHAIRMAN:

So you have your answers, thank you for your questions, sir.

Mr. JEFFREY DEREVENSKY

THE CHAIRMAN:

I will now ask Mr. or Ms. Maadi Assaad to come to the mic. That person has left? I will then ask Mr. Jeffrey Derevensky.

Mr. JEFFREY DEREVENSKY:

Thank you, Mr. Chairman. My first question relates to the documentation that you had requested from Hydro-Québec in

la part d'Hydro-Québec, la lettre donc qui a été envoyée hier à des résidents.

Dans cette lettre, pour l'essentiel, et le monsieur de chez Hydro-Québec a parlé aussi de la part de câbles souterrains en comparaison des câbles aériens au Canada. Ils ont évoqué aussi ce qui en est des États-Unis, de l'Allemagne, du Japon. Ils n'ont pas mentionné le Royaume-Uni où il y a plus de lignes souterraines qu'ailleurs.

Donc, quel est le pourcentage de lignes souterraines quand on compare à l'aérien dans des zones résidentielles hautement peuplées au Québec? C'est une vaste province. Il y a des câbles de transport qui viennent de la Baie-James, par exemple, donc je voudrais savoir le pourcentage de câbles aériens qui sont installés dans des zones résidentielles à grande densité de population, comme ceux qu'on voit dans cette photo.

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Bolullo, s'il vous plaît.

M. MATHIEU BOLULLO :

Vous comprendrez, Monsieur le président, que je n'ai pas cette réponse-là avec moi. Mais à titre indicatif, on peut penser que toute la région métropolitaine doit être alimentée en électricité. Et l'étendue du réseau de transport jusque sur l'île de Montréal montre qu'il y a beaucoup de lignes

terms of the letter that was just recently sent yesterday to its residents.

In that letter, it basically — and the gentleman from Hydro-Québec also talked about the proportion of underground cables versus those that are overhead cables, both in Canada and they also talked about in the United States, Germany, Japan. They left out some, like in the UK where there is more underground cables.

My question is: what percentage of underground cables are built, or overhead cables, either or, are built in high density residential areas in the province of Québec? This is a pretty big province where we have transmission cables coming from James Bay. I would like to know the percentage of overhead cables that are actually built in high-density residential areas as you see in this picture.

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo, please.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

You will understand, Mr. Chair, that I don't have the answer to that question with me here, but one might think that for all of the metropolitan area, it has to be supplied in, you know, electricity and the breadth and scope of the transport grid, the system on Montreal island demonstrates that there's lot

de transport qui sont construites en milieu urbain dense.

Il est clair, cependant, que les choix qu'on a faits de développer l'hydroélectricité, qui est très au nord de la province, donc à plus de 1 000 kilomètres, si on fait un ratio en termes de nombre de lignes qui sont construites dans des... donc, il y a 33 000 kilomètres de lignes au Québec. Si on fait le ratio, c'est clair qu'il va être moins important peut-être qu'ailleurs.

Mais c'est essentiellement en lien avec des choix qu'on a faits de développer l'hydroélectricité qui est très loin des centres urbains. Mais ça n'empêche pas que si, exemple, on avait de la production au charbon, au mazout, au gaz naturel qui pouvait être proche des centres, si c'est le choix qu'on avait fait, bien, on aurait le même ratio que partout ailleurs dans le monde.

LE PRÉSIDENT :

Mais je crois que la question de monsieur, elle porte surtout pour ce qui est du réseau de transport distribution en milieu urbain. C'est principalement ça votre préoccupation.

Écoutez, vous nous arrivez avec un chiffre, vous dites à peu près un pour cent (1 %) du réseau de transport est souterrain, quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %), aérien. Pourriez-vous nous sortir le chiffre, à savoir pour ce qui est de la région de Montréal, de la Communauté métropolitaine

of transmission lines that are built in densely populated areas, urban areas.

But our choice of developing hydroelectricity which is way up north in the province, more than 1,000 kilometers away, so if we develop a ratio in terms of the number of lines that are set, that are built — say there are 33,000 kilometers worth of lines in Québec — and if you look at the ratio, well clearly it won't be as high as what we find elsewhere.

But basically, this is in line with choices that we made developing hydroelectricity far away from the urban centres. But if we had production using coal, natural gas closer to the urban centres, then we would have the same ratio as elsewhere in the world.

THE CHAIRMAN:

But I think the gentleman's question, you know, we're talking about distribution in an urban area. That is mostly what the gentleman is talking about.

But you come up with a figure and you say: about one percent (1%) of the system is underground, ninety-nine percent (99%) is overhead. Could you come up with a figure and tell us, now, for the Montreal area, the Montreal urban kilometer, how many kilometers of overhead lines for

de Montréal, combien vous avez de kilomètres de lignes aériennes, au niveau transport distribution versus le souterrain? Parce qu'on sait que, bon, vous l'avez dit tout à l'heure, pour ce qui est des zones densément peuplées, ça fait que pourriez-vous au moins nous donner une idée, pour ce qui est du réseau de la région de Montréal, combien ça représente de kilomètres de lignes en termes transport, distribution, puis combien là-dessus qu'il y en a qui sont souterrains?

Monsieur Derevensky, est-ce que c'est un élément qui permettrait peut-être d'apporter un peu plus d'information?

M. JEFFREY DEREVENSKY :

Absolument.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que c'est possible, pour vous, s'il vous plaît?

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, tout est possible, Monsieur le président, mais dans le fond, c'est, il s'agit de voir en quoi, ça, ça peut être utile pour mesurer quelque chose, là, dans le fond.

LE PRÉSIDENT :

Bien, écoutez, ça peut être utile à monsieur Derevensky. Semble-t-il qu'il y réfléchit, peut-être qu'il va nous arriver avec

distribution of power as opposed to underground? Because as you said a while ago, there are densely populated areas, that's different, give us some notion here for the Montreal area. How many kilometers worth of lines for distribution and, you know, and how many underground?

Mr. Derevensky, is this something that will allow you to get some more information if we had that information?

Mr. JEFFREY DEREVENSKY:

Absolutely.

THE CHAIRMAN:

(No translation)

Mr. MATHIEU BOLULLO :

So everything is possible, Mr. Chair. It is simply, you have to see how this is going to be useful to measure it.

THE CHAIRMAN:

Well, it might be useful for Mr. Derevensky; he is thinking about this, maybe he will bring it up in his brief that he

un élément de réponse dans son mémoire. Alors, on pose la question.

M. MATHIEU BOLULLO :

Donc, la question c'est : est-ce que je peux vous fournir, à la commission, la quantité ou le nombre de kilométrages de lignes à haute tension sur l'île de Montréal?

LE PRÉSIDENT :

Pas à haute tension. On parle de transport distribution, qui aurait peut-être, je veux dire, une infrastructure comparable à ce qu'on discute actuellement.

M. MATHIEU BOLULLO :

Mais distribution, ça va être très difficile.

LE PRÉSIDENT :

Bien, écoutez, 315 kV.

M. MATHIEU BOLULLO :

Non, non. Non, mais donc, de transport. Distribution, on parle des petites lignes.

LE PRÉSIDENT :

Disons, limitons-nous à 315 kV, disons.

wants to present to us. So we are asking the question.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

So can I supply the Commission the number of kilometers of high voltage...

THE CHAIRMAN:

No, not high voltage. No, we are talking about transmission lines, overhead transmission lines with a comparable structure of what is in this structure.

Mr. MATHIEU BOLULLO :

(No translation)

THE CHAIRMAN:

315 kV.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

No, okay. Distribution, it's something else. Okay, transmission lines.

THE CHAIRMAN:

Let's limit ourselves to 315 kV.

M. MATHIEU BOLULLO :

À 315 kV sur l'île de Montréal?

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M. MATHIEU BOLULLO :

Je peux vous sortir un chiffre sur le nombre de lignes à 315 kV sur l'île de Montréal.

LE PRÉSIDENT :

Et ce que vous faites en souterrain aussi sur le même territoire.

M. MATHIEU BOLULLO :

Tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

Pour nous donner simplement une proportion.

M. MATHIEU BOLULLO :

Mais j'aimerais rappeler aussi à la commission, ce projet-là, Saint-Jean, c'est le septième projet qu'on fait à 315 kV sur l'île de Montréal. Donc, on a fait le même genre de projet dans Rosemont, le poste Bélanger, une ligne qui alimente ce poste-là de cinq kilomètres en milieu urbain dans une emprise existante, qui est actuellement en service. On

Mr. MATHIEU BOLULLO:

On the island of Montreal?

THE CHAIRMAN:

Yes.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

I can give you some figures on that.

THE CHAIRMAN:

And also the underground lines on the same territory.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

(No translation)

THE CHAIRMAN:

Just to give us a proportion.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Okay. I would like to remind the Commission, the substation in Saint-Jean, this is the seventh project that we are carrying out on the island of Montreal. We have done the same type of project in Rosemont, the Bélanger substation, and the line is five kilometers in an existing right-of-way and it is already in operation. We have

a les autorisations pour le poste Fleury, même chose, une ligne de trois kilomètres. Un poste qui est alimenté en aérien.

the authorization for Fleury, it's three kilometers, that is going to be powered with overhead lines.

Donc, ce projet-là, c'est le septième d'une série qui est dans le plan d'évolution.

So this is the seventh project in a series in our development plan.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Donc, vous aurez l'occasion de le détailler dans le cadre de l'éventuelle réponse que vous nous déposerez?

So you will be able to give us all the details when you'll file that document.

M. MATHIEU BOLULLO :

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Tout à fait.

Yes.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

S'il vous plaît. Alors, Monsieur Derevensky, votre deuxième question.

So your second question now?

M. JEFFREY DEREVENSKY :

Mr. JEFFREY DEREVENSKY:

Alors, est-ce que ça va être affiché sur le site Web, cette réponse?

So, but will that be posted on the BAPE's website, the response?

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Oui. Le promoteur a un devoir de diligence et l'information va être disponible le plus rapidement possible sur le site Web. Alors, avez-vous une deuxième question?

Yes, the promoter has a due diligence and the information is going to be made available as quickly as possible on the website. Do you have a second question, sir?

M. JEFFREY DEREVENSKY :

Mr. JEFFREY DEREVENSKY:

Oui, Monsieur. Alors, une des

Yes, I do. One of the concerns that

préoccupations que nous avons à titre de propriétaire, c'est l'évaluation foncière de nos propriétés qui va être à la baisse. Encore une fois, je me réfère à lettre qui a été distribuée aux résidents. Et au bas de la lettre, il y a un site Web pour Hydro-Québec qui tente de tenir compte de cette question. Et une des questions, c'est l'impact environnemental sur la valeur foncière des propriétés.

Et dans ce document, que j'ai imprimé justement, on parle des lignes de transport du nord, du passage nord, qui passe au New Hampshire dans les régions rurales. Et là, on dit que c'est vraiment négligeable.

Alors, nous, comme groupe, comment on peut faire une comparaison entre des régions rurales du New Hampshire et des centres urbains ici à Montréal?

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Bolullo.

M. MATHIEU BOLULLO :

Monsieur le président, l'étude en fait est une revue de littérature qui a été produite dans le cadre du développement du projet de Northern Pass Transmission, suite à des préoccupations qui avaient été émises de même nature, à savoir l'impact sur la valeur des propriétés, l'impact d'une ligne à haute tension.

the residents have is the property valuations that are going to be decreased. And in particular, once again I refer to the letter that was distributed, that you've asked for a copy. And in that letter, on the bottom of the letter, it has a website for Hydro-Québec which tries to address each of the seven questions. One of the questions has to do with the environmental impact, statement on property values.

And in that document, which I have printed here, they talk about the Northern Pass Transmission line which basically goes to New Hampshire, in rural New Hampshire. And they talk about the fact that this is negligible.

How can we, as a group, make a comparison between rural New Hampshire and urban residential areas?

THE CHAIRMAN:

Mr. Bolullo?

Mr. MATHIEU BOLULLO :

Well, the study is actually a review of the literature, what has been done with the Northern Pass Transmission and because some concerns had been raised as of the impact on the property value for a high-voltage transmission line.

Donc, essentiellement, l'étude de monsieur Chalmers, c'est une étude qui est une revue de la littérature sur le sujet et qui donne certaines conclusions par rapport à ça. Donc, ce n'est pas proprement associé au développement du projet Northern Pass qui est dans certains endroits, dans des endroits ruraux.

LE PRÉSIDENT :

C'était une des questions de la commission d'ailleurs qu'on voulait vous soumettre. Est-ce que vous, en fonction des propriétés que vous avez, des infrastructures que vous gérez, est-ce qu'au niveau de l'impact foncier éventuel de vos installations, est-ce que vous avez un portrait de l'impact foncier sur la valeur foncière des propriétés qui sont riveraines de vos équipements?

M. MATHIEU BOLULLO :

Pour répondre à cette question-là, Monsieur le président, c'est quelque chose que je dois faire une certaine mise en contexte. Je dois vous expliquer qu'est-ce qui généralement influence sur le coût des propriétés, et peut-être vous donner un aperçu de ce que la littérature ou ce que les études disent à ce sujet-là.

Puis à ce moment-là, après ça, on pourrait, une fois qu'on a mis ça en contexte, voir comment on aborde le sujet à Hydro-Québec.

The Mr. Chalmers' study actually is a literature scan on this topic and it gives certain findings and conclusions. It's not... so it is associated with the Northern Pass in New Hampshire.

THE CHAIRMAN:

This is a question that the Commission wanted to submit to you. So based on the properties that you have and the infrastructures that you manage, so as far as the impact on the property values, do you have a picture of the value of the equipment?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, to answer your question, this is something that I must set in a context here. What can influence the cost or the value of properties and give you an overview of what the literature says on this topic.

And after that, once we've set the table or set the context, so to speak, then we will be able to talk about this.

LE PRÉSIDENT :

Écoutez, il est déjà 10 h 30. J'aurais peut-être souhaité une réponse courte, mais est-ce qu'on peut comprendre qu'il y a différents facteurs qui puissent rentrer en ligne de compte puis qui puissent éventuellement influencer la valeur foncière d'une propriété? Ça, je pense qu'on le comprend bien. Mais je le répète, compte tenu du nombre d'équipements que vous avez, du nombre de propriétés et d'infrastructures que vous avez, je veux dire, est-ce que vous avez recensé que ça avait une influence sur la valeur des propriétés qui sont riveraines de vos équipements?

M. MATHIEU BOLULLO :

Non. Non, et dans le fond, Hydro-Québec, on compense pour les droits de servitude qu'on doit aller chercher. Donc, quand on ouvre un nouveau corridor, par exemple, ce qui n'est pas le cas dans le cadre du projet actuel, à ce moment-là on fait des évaluations foncières en fonction des droits de servitude qu'on doit aller acquérir. Et dans certains cas, bien, on a mis en place l'entente Hydro-Québec/UPA pour définir de façon précise quels sont les...

LE PRÉSIDENT :

Oui. On parle en milieu urbain, là. Parce que je pense que c'est l'intérêt de monsieur.

THE CHAIRMAN:

Well, it's already 10:30, I would like to have a short answer to this question. So I understand that there are different factors that come into play and that can influence the property value. Yes, we understand that quite clearly. But I am repeating myself, but the number of equipment in the facilities you have, the properties that you have, have you done a little bit of a survey and see if it has an impact on the property values?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

No. And at Hydro-Québec, we offset the servitude rights that we must obtain when we open up a new corridor, and this is not the case for this project. And then, we do an evaluation of the property values for the acquisition of a right-of-way, and Hydro-Québec compensates...

THE CHAIRMAN:

But now, we are talking about an urban setting.

M. MATHIEU BOLULLO :

Mais en milieu urbain ou, dans le fond, si on a des droits de servitude à aller chercher, on va faire des études de valeur immobilière pour payer le juste prix de ce qui est demandé comme droits de servitude.

LE PRÉSIDENT :

Alors, écoutez, moi, je vous inviterais presque à peut-être développer par écrit la réponse longue, de façon à ce qu'on puisse mieux comprendre sur quel facteur vous vous basez, pour qu'on puisse arriver à la conclusion que vous nous dites que, non, il n'y a pas d'influence.

Je me tournerais auprès de la Municipalité de Dollard-des-Ormeaux. Évidemment, il y a spécifiquement la ligne à 315 kV qui fait l'objet du débat ce soir, mais vous avez d'autres équipements électriques aussi sur les territoires de la Municipalité. Pour vous, est-ce que vous avez déjà dénoté, est-ce que vous avez déjà évalué ou perçu qu'il y avait une influence sur la valeur des propriétés, le fait que ça soit riverain des équipements de production de transport électrique?

Mme ANNA POLITO :

Pour nous, l'évaluation des propriétés est faite par l'entremise de l'évaluation de Montréal, le service d'évaluation de Montréal. Donc, je crois qu'ils sont les mieux placés

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, in an urban setting, if we have rights-of-ways that we must obtain, we will carry out studies as to the real estate value, so that we pay the fair value to obtain that right-of-way and the servitude.

THE CHAIRMAN:

So maybe you can put this in writing and give us your long answer to this question, so we better understand the factors that you use, so that we can come up with a conclusion that says there is no impact.

Now, I would like to turn to the City of Dollar-des-Ormeaux. So the 315 kV line, you have other electrical facilities or equipment on your territory, so the City of Dollard-des-Ormeaux, have you already assessed or seen that there was an influence on property values because they were abutting or near electrical facilities?

Ms. ANNA POLITO:

For us, the property values is done by Montreal Evaluation Service or Department and I think they would be in a better position to see if there is some

pour voir s'il y a une fluctuation des coûts de propriétés. Mais pour nous, on n'en a pas fait.

fluctuation in the property values. But we have not carried this out.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

O.K. C'est ça. C'est ce que je voulais savoir. C'est indépendamment du fait que l'évaluation foncière en quelque sorte relève de la Ville de Montréal...

That's what I wanted to know. So even if the property values, the property assessment is carried out by the City of Montreal.

Mme ANNA POLITO :

Ms. ANNA POLITO:

Oui, c'est ça.

Yes.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

... mais vous, vous n'avez pas dénoté, dans ce qui avait été produit, dans le cadre de l'évaluation foncière, qu'il y avait une baisse de valeur des propriétés?

You have not seen, at the City of Dollard-des-Ormeaux, any drop in property values?

Mme ANNA POLITO :

Ms. ANNA POLITO:

Pas à mon niveau, non.

No, we haven't seen that.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

O.K. Alors, j'aimerais poser la même question du côté de monsieur Côté. — Excusez du pléonasme, là, je vous cède la parole, Monsieur Côté. La même question : est-ce que vous avez déjà noté sur votre territoire que ça avait une influence sur la valeur des propriétés?

Now, I would like to ask this question to Mr. Côté. Mr. Côté, I don't have to repeat my question, the same question. So Mr. Côté, have you seen on your territory that it had an influence on property values?

M. BERNARD CÔTÉ :

Bien, d'abord, l'éclairage que je peux vous donner là-dessus n'est pas basé sur des études précises que j'aurais consultées ou faites moi-même, mais strictement sur ce qui est traduit dans les rôles d'évaluation, selon les processus qu'on a. Et la réponse courte c'est que je regarde l'impact que ça peut avoir dans plusieurs endroits, parce qu'il y a plusieurs lignes sur le territoire de l'île de Montréal, je n'en dénote pas, de façon significative, d'impacts négatifs.

Ce n'est pas quelque chose qui est vu très positivement, mais honnêtement, sur les valeurs, il n'y a pas de différence sensible qu'on peut observer et décrire concrètement dans les rôles d'évaluation.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Évidemment, votre réponse est empirique, mais à votre connaissance, il n'y a pas eu d'études ou d'évaluations. Il n'y a pas de recherches qui ont été faites spécifiquement sur ce sujet-là?

M. BERNARD CÔTÉ :

Bien, pas dans le cadre de la confection des rôles. Mais c'est bel et bien un aspect que l'on considère dans l'établissement des valeurs. C'est certainement un enjeu qu'on connaît. On veille à ça. On est au courant que ça peut avoir un impact. Maintenant, on le considère

Mr. BERNARD CÔTÉ:

The answer that I can give you is not based on any studies that have been carried out, but just what we see in the assessment roles at our level. And a short answer is if I look at the impact that it may have in many areas, because there are many lines crossing the city of Montreal, and I do not see any negative impacts.

This is not something, that's not seen very positively, but on property values per se, there is not any... really any differences that we can point to.

THE CHAIRMAN:

So that is an empiric answer, but based on studies or researches that have been carried out, there is no conclusive answer?

Mr. BERNARD CÔTÉ:

Well, according to the assessment roles, when we establish the value, this is a situation that we take into account. We are aware that it may have an impact, but we consider when — you have to take into consideration, but when you look at the results that have been translated over a

quand on doit considérer cet impact-là. Mais quand je regarde les résultats traduits au fil des années dans l'évolution des valeurs, et si je compare la valeur moyenne des propriétés le long ou à proximité des lignes par rapport à l'ensemble des propriétés comparables dans les zones un peu plus larges, dans le même secteur, ce n'est pas significatif comme impact. Ça ne veut pas dire qu'il n'y en a pas un, mais nos processus font en sorte qu'il n'y a pas d'évidence à l'effet que... ce n'est pas significatif. Ça, c'est clair pour moi.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci de votre réponse. Alors, considérant que c'est un sujet quand même qui est... Madame, si vous n'êtes pas inscrite au rôle je ne vous céderai pas la parole. J'ai déjà vingt personnes avant vous. Merci.

Alors, Monsieur Côté, je vous remercie pour votre réponse, puis je vous informe que la commission a identifié les Affaires municipales comme étant un des interlocuteurs que nous pourrions éventuellement interpeler, et nous allons poser une question écrite aux Affaires municipales pour savoir si eux ont des chiffres quant à l'influence de la valeur des propriétés, de la valeur foncière des propriétés.

Alors, merci, Monsieur Derevensky, pour vos questions.

number of years and you look at the property values that have evolved over the years, the average value of properties that are near electrical right-of-way compare to other properties in the neighbourhood is not very significant as far as the impact is concerned. I am not saying there is no impact, but there is no really evidence for it to be very significant impact.

THE CHAIRMAN:

Thank you for your answer. Considering this is a topic — Madame, if you are not registered, I am not going to give you the floor because I already have twenty people waiting.

So Mr. Côté, thank you very much for your answer and I would like to inform you that the Commission has identified Municipal Affairs as one of our resource-people that we can ask questions and we will ask this in a written format to see if they have any communication of figures that they can communicate with us.

Thank you very much and...

M. JEFFREY DEREVENSKY :

Alors, nous allons vous offrir la documentation pour vous dire qu'il y a vraiment un changement à la propriété, à l'évaluation foncière en Amérique du Nord.

LE PRÉSIDENT :

Et je suppose que ça sera dans votre mémoire le 17 et 18 mai prochain. Merci beaucoup, Monsieur Derevensky, pour vos questions.

M. RAYMOND CALOUCHE

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais maintenant monsieur Raymond Calouche. Alors, je vous invite à nous poser vos questions, Monsieur Calouche.

M. RAYMOND CALOUCHE :

Monsieur le président. Donc, en vérité, une de mes questions va répondre à ce qu'on disait il y a quelques minutes à monsieur Derevensky, et ce que monsieur Bolullo ne trouvait pas comme réponse, c'est dans le document que son collègue a précité il y a deux questions avant.

Dans le document d'Hydro-Québec, TransÉnergie, qui est la synthèse des connaissances environnementales pour les

Mr. JEFFREY DEREVENSKY:

Thank you. We will provide you with a brief with documentation indicating that there is a significant change in valuation throughout North America. Thank you.

THE CHAIRMAN:

And I just want to remind you that your brief can be filed on May 18. Thank you very much for your questions.

Mr. RAYMOND CALOUCHE

THE CHAIRMAN:

Now, I would like to invite Mr. Raymond Calouche. Mr. Calouche, you now have the floor.

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

Mr. Chair. One of my questions will be tied in with Mr. Derevensky was asking and Mr. Bolullo was not finding answers to, and this is in the document that one of his colleagues quoted from two previous questions.

In the document provided by Hydro-Québec, which is the summary of the environmental lines, you point out in page...

lignes et les postes que vous avez déjà cités. Vous déclarez en page, ici, très facilement, que dans la région métropolitaine, nous avons 131 kilomètres de lignes à haute tension 315 kV et plus, cinq kilomètres à Longueuil et trois à Trois-Rivières. Est-ce que ça peut vous aider? C'est votre propre document qui répond.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que je dois considérer ça votre première question?

M. RAYMOND CALOUCHE :

Ça fait partie de la question.

LE PRÉSIDENT :

Alors, d'accord.

M. RAYMOND CALOUCHE :

Alors, je me questionne actuellement, c'est quels sont les vrais coûts du transport souterrain? On nous présente des chiffres dans un petit tableau sur une feuille qui ne comprend que six lignes et ils nous disent un total de cinquante-neuf millions (59 M\$), et sur un autre petit tableau de six lignes similaires, on nous présente quatorze millions (14 M\$) pour l'aérien.

Mais bien sûr, parce que le document est déposé avec le sceau du secret à la Régie de l'énergie, et donc, on n'a pas ces détails spécifiques, quoiqu'on les a posés

that in the metropolitan area, we have a hundred and 131 kilometers of high-voltage lines of 315 kV or more; five kilometers in Longueuil and three in Trois-Rivières. Can that help you? So this is your document.

THE CHAIRMAN:

So is that your first question?

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

Yes, it's part of the question.

THE CHAIRMAN:

Okay, yes.

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

So I am wondering what are the real costs of underground transmission? We are given on this little chart that says there are six lines and a total of fifty-nine million (\$59 M) and another chart, six similar lines, it's fourteen million (\$14 M) for the overhead line.

Well, of course, this document has been filed under a secret document at la Régie de l'Énergie so we didn't have access to the documents. So we've asked for these

comme question aux présentations d'Hydro-Québec déjà, et on devait peut-être nous les présenter aujourd'hui, si je me souviens bien de ce qui nous avait été dit. On ne les a pas.

Moi, j'ai dit, bon, il doit y avoir une façon de pouvoir quantifier ces valeurs. Elle doit exister. S'il y a d'autres projets similaires en quelque part, surtout sur l'île de Montréal, on devrait être capable de faire une évaluation basée sur d'autres projets.

Et ce même document ici que j'ai précité, la synthèse des connaissances environnementales pour les lignes et les postes 1973-2013 où est-ce qu'on présente qu'il y a 131 kilomètres de lignes à haut voltage de 315 kV ou plus, on mentionne très particulièrement la fierté d'Hydro-Québec sur le projet Viger. Viger qui a été, encore une fois, mentionné plusieurs fois ce soir.

Où le projet Viger contient deux lignes de sept kilomètres souterraines, dans des conditions urbaines très complexes, dispendieuses, où le coût qui a été déposé à la Régie pour les lignes, spécifiquement, donc le même contexte qu'on parle actuellement de cinquante-neuf millions (59 M), ce qui est bizarre c'est que pour un projet qui est en construction actuellement pour livraison en 2017, on présente et on a déposé un projet qui coûte cinquante-sept point neuf millions (57.9 M) pour deux lignes souterraines de sept kilomètres...

documents at Hydro-Québec and they were supposed to be presented to us here today. And now, we still do not have them.

So, I am saying to myself, there must be a way of quantifying these values. If there are similar projects to this one, especially on the island of Montreal, we should be in a position to carry out an assessment or an evaluation of other projects.

And this document that I just quoted from, and this is the summary for 131 kilometres of 315 kV and more, we're talking about how Hydro-Québec is so proud with regards to the Viger project that was mentioned a number of times, and this was a document between 1973 and 2013.

So there are two lines of seven kilometers of underground in a very complex urban setting, very costly situation there, and the cost that has been filed with la Régie de l'Énergie for those lines, so the same type of context we're talking about here, it's fifty-nine million (\$59 M) and it's a bit unusual for a project that is underway, it's going to be delivered in 2017, they have filed a project that costs fifty-seven point nine (\$57.9 M) for two underground lines of seven kilometers.

LE PRÉSIDENT :

Je sens que vous vous préparez pour votre mémoire, Monsieur Calouche.

M. RAYMOND CALOUCHE :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Alors, je vous demanderais de nous mettre un point d'interrogation quelque part, parce qu'on est en période de questions.

M. RAYMOND CALOUCHE :

D'accord. Est-il possible qu'Hydro a besoin de refaire ses devoirs? Ça, c'est ma question. Parce que...

LE PRÉSIDENT :

O.K. Alors, on va attendre la réponse, Monsieur Calouche. Monsieur Bolullo.

M. MATHIEU BOLULLO :

Bien, écoutez, comme je l'ai dit tout à l'heure à la commission, je suis tout à fait à l'aise de déposer les coûts comparables. On a parlé de Limoilou, de Viger - de Lorimier, et les coûts qui ont été présentés pour le projet Saint-Jean, sans problème. Je suis tout à fait à l'aise avec ça. Il n'y a pas de problème.

THE CHAIRMAN:

It think that you are preparing yourself for your brief there, Mr. Calouche.

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

Yes.

THE CHAIRMAN:

So please put a question mark somewhere in your statement because this is...

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

So maybe Hydro-Québec has to redo his homework? That was my question.

THE CHAIRMAN:

Okay, fine. We are going to wait for an answer now. Mr. Bolullo.

Mr. MATHIEU BOLULLO :

As I said before to the Commission, I am very willing to provide all the costs for Limoilou, Saint-Jean and other projects. I do not have an issue with that, it's not any problem.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce qu'on pourrait rajouter le projet Viger?

THE CHAIRMAN:

Can we add the Viger?

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, c'est Viger - de Lorimier.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Viger - De Lorimier, it's the same one, yes.

LE PRÉSIDENT :

O.K. C'est Viger - de Lorimier, d'accord. Alors, écoutez, voilà la réponse du promoteur. On va au moins avoir un point de repère entre trois projets différents. Alors, voilà pour votre première question.

THE CHAIRMAN:

So there you have your answer from the proponent. So we are going to have a comparison table of three projects. So that was your first question.

M. RAYMOND CALOUCHE :

Voilà la première question.

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

So that was my first question.

THE CHAIRMAN :

Je vous invite à poser votre deuxième.

THE CHAIRMAN:

Now moving on to the second question.

M. RAYMOND CALOUCHE :

Donc, la deuxième question : bien qu'on semble seulement parler de coût, on manque un élément critique quant aux économies et revenus que va engendrer ce projet. On parle toujours ici seulement de dépenses. Mais en réalité la Société d'État est une société qui dessert un service exclusif qui génère des revenus. Personne ne parle de revenus.

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

So we seem to be talking only about cost. There is missing an important aspect, is the revenues that are going to be generated by this project. We always keep talking about the expenditures, but this government corporation provides a service that generates revenues and no one has been talking about the revenues.

Dans le dépôt qui a été fait à la Régie d'Hydro-Québec pour le projet Saint-Jean, ils ont déposé que ce projet va engendrer une économie de neuf point huit millions (9,8 M) versus la ligne 120-25, et qu'aussi Hydro se réserve un possible coût supplémentaire de dix à quinze pour cent (10-15 %), sans retourner à la Régie pour changer le projet.

Hydro déclare aussi, dans ce même projet, un amortissement de quarante (40) ans basé sur des revenus de quatre point huit millions (4,8 M\$) millions annuels. Tout ça, c'est déposé dans ce même document. Alors, je demande une transparence.

Donc, je pose une question, et quand on regarde pourquoi Hydro a choisi de mettre une ligne 315 kV au lieu d'une ligne de 120 kV à Dollard-des-Ormeaux, c'est dans le but d'unifier le réseau 315 kV qui est partout sur l'île et en banlieue de l'île. Pourquoi est-ce qu'on veut faire ça?

LE PRÉSIDENT :

C'est votre deuxième question?

M. RAYMOND CALOUCHE :

Bien, c'est mon métier, je dois le savoir. Donc, c'est pour faire des économies.

LE PRÉSIDENT :

Oui. Alors, Monsieur Calouche, vous allez devoir, encore là, me mettre un point d'interrogation.

And in the filing of this project at the Régie de L'Énergie, they said that it's going to be a saving of nine point eight (9.8 M) with regards to the 120-25 kV and if Hydro has additional costs of ten (10%) or, let's say, fifteen percent (15%) without going back to the Régie to bring about any changes to his project.

And its filing with the Régie, it says: an investment over forty (40) years with revenues of four point eight million (\$4.8M) and this is all in the same document. So I am asking them to be more transparent.

Here is my question: when we look at why Hydro has decided to go with 315 kV compare to the one in Dollard-des-Ormeaux, it's because they want to unify the grid that is in 315 on the island and off island. Why they want to do this?

THE CHAIRMAN:

So what is your question, sir?

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

This is my trade. This is...

THE CHAIRMAN :

Monsieur Calouche, you have to put a question mark in your statement here. What is your question?

M. RAYMOND CALOUCHE :

Bon. Alors, est-ce qu'Hydro-Québec peut nous montrer les vrais revenus qu'ils s'attendent à avoir sur cette ligne 315 kV, pas juste les coûts de cette ligne-là, mais la vraie façon de calculer. Quand on présente un projet de cet envergure, on doit présenter à une société qu'est-ce que ça va coûter et qu'est-ce que ça va bénéficier. Alors, j'ai besoin de voir cet autre côté qui n'est pas déposé nulle part actuellement.

LE PRÉSIDENT :

Alors d'accord. Ça fait qu'on va demander au promoteur une réponse.

M. MATHIEU BOLULLO :

Dans le document qui est cité, donc la décision de la Régie, où la demande complète d'Hydro-Québec est là, il y a effectivement des analyses qui sont effectuées. C'est un cadre qui est fait sur quarante (40) ans, des analyses qui sont faites en coûts globaux actualisés. Et il y a une notion de, en fait, de combien va coûter le projet sur une certaine période de temps et c'est sur cette base-là que la Régie s'appuie pour accepter ou refuser un projet.

Donc, il est important de mentionner que le projet actuel, c'est un projet qui est fait pour répondre à des besoins de pérennité, donc dû à du vieillissement d'équipements, pour aussi prévoir à la croissance de la

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

So will Hydro-Québec demonstrate to us the true revenues that they are expecting from this 315 kV line? Not only the costs from this line, of building this line, but when you're presenting this type of project with so much scope, you have to show to your society how much it's going to cost and how much you're going to save, or how much is going to... the revenue it's going to generate. And this has not been filed anywhere.

THE CHAIRMAN:

So, okay. We are going to ask the proponent for an answer now.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

In the document that is referred to, the decision from the Régie, our application, our full application is there and there is an analysis that has been carried out, an analysis over a forty (40) year period as overall current prices. And there is this notion as how much the project is going to cost over a certain period of time and that is how the Régie decides to accept or refuse a project or overturn a project.

So for the time being, this is to meet, because of our insufficient capacity of this facility and to take into consideration the more demand and to allow us for some leeway to develop the transmission grid.

demande dans le secteur, puis ça s'inscrit dans le plan d'évolution, pour permettre une certaine marge de manoeuvre et quelque chose qui est un développement logique du réseau.

LE PRÉSIDENT :

L'aspect revenu? Pour ce qui est de l'aspect revenu qui a été soulevé?

M. MATHIEU BOLULLO :

Bien, l'aspect revenu, tout ce qu'on investit dans le réseau ça constitue une dépense. Et donc, ça se reflète, ça a un impact sur les tarifs. Alors, c'est pour ça que la Régie est là, pour s'assurer qu'on continue à payer les tarifs d'électricité les plus bas en Amérique du Nord. Donc, au sujet des revenus, le réseau de transport, c'est une dépense et on doit s'assurer que les dépenses sont limitées.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Donc, je comprends de la réponse qu'il n'y a pas de notion de revenu en regard du projet qui est présenté.

M. MATHIEU BOLULLO :

Bien, en fait, il y a une notion de revenu qui se reflète dans l'impact sur les tarifs. C'est dans cette optique-là que je l'ai mentionné. Si vous désirez avoir plus de détails là-dessus, je peux demander à mon

THE CHAIRMAN:

Now, what about the revenues? That was the question.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, with regards for the revenues, everything that we invest in the transmission grid, in the network, is an investment and it is expenditure and that's why the Régie is there. The Régie is there to ensure that we will continue to pay the lowest electricity rates in North America. So as far as revenues, our transmission lines are expenditure.

THE CHAIRMAN:

So, I understand. So there is no notion of revenues from this project that has been presented.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Yes, there is a notion of revenues. It has an impact on the rates, the Hydro rates. That's how I explained it to you. And if you want to have more information, I can have Mr. Picard to explain to you the really fine details of the mechanism.

collègue Bruno Picard de venir vous expliquer la mécanique fine de cet aspect-là.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Calouche, est-ce que vous voulez qu'on aille jusqu'à demander à monsieur de nous préciser où il va?

M. RAYMOND CALOUCHE :

Ça ne m'aidera pas. Ça n'aidera pas les gens autour d'ici. On comprend qu'il n'y a pas de documents déposés. On vous demande de déposer un document.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Alors, écoutez, je pense qu'on va arrêter là. On comprend que la réponse c'est qu'il n'y a pas de notion de revenus qui est rattachée au projet pour le promoteur, selon la réponse du promoteur, il n'y a pas de notion de revenus qui est rattachée à l'évaluation du projet. C'est ce que je comprends, pour faire une réponse courte?

M. MATHIEU BOLULLO :

Pour faire une réponse courte, oui, mais dans la décision de la Régie... oui?

LE PRÉSIDENT :

Oui, oui, on comprend. Je reviens aussi d'ailleurs à l'évaluation de la Régie. Le chiffre de la Régie c'est cent quatorze millions

THE CHAIRMAN:

Mr. Calouche, do you want...

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

It will not help the people in this room. We understand there are no documents that have been filed. We are asking you to file... Hydro-Québec to file a document.

THE CHAIRMAN:

Okay. I think we are going to stop here. We understand the answer; there is no notion of revenue that is linked to this project from the proponent. There is no revenue that is linked to the project. This is my short answer. Is that what you were saying?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

The short answer, yes, that was yes, it's a short answer. But in the Régie...

THE CHAIRMAN:

Okay. I'll come back in the... the Régie had hundred and fourteen million (\$114 M) for the overhead project. So maybe

(114 M) pour le projet aérien. Alors, pourriez-vous au moins nous nuancer le quatre-vingt-dix millions (90 M) versus le cent quatorze millions (114 M) de la Régie?

M. MATHIEU BOLULLO :

Parce qu'il y a des coûts, il y a des coûts associés au réseau de distribution également. Donc, c'est une demande conjointe du distributeur, Hydro-Québec Distribution et du transporteur.

LE PRÉSIDENT :

Donc, il y a vingt-quatre millions (24 M) puis qui se rattachent à quels équipements, à quels travaux?

M. MATHIEU BOLULLO :

Là, rapidement comme ça, Monsieur le président... tous les tableaux sont dans la décision de la Régie qu'on a déposée en début de rencontre. Je peux faire un résumé de ça par écrit, mais rapidement comme ça... Je pourrais le feuilleter avec vous le document.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît. Simplement sommairement nous faire part de la différence de prix entre le quatre-vingt-dix millions (90 M) qui est véhiculé dans l'étude d'impact puis le cent quatorze millions (114 M) de la décision de la Régie, s'il vous plaît.

you can break this, the ninety million (90 M) and the Régie has a hundred and fourteen (114 M)?

Mr. MATHIEU BOLULLO:

But there are other distribution costs that are associated. So it's Hydro-Québec Distribution and Hydro-Québec Transmission.

THE CHAIRMAN:

So there are twenty-four million (24 M), it's with type of work and what...

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, very quickly. All the charts are in the Régie document, I can give you a summary of that in a document, but very quickly.

THE CHAIRMAN:

But very quickly, can you give us the difference between the ninety million (90 M) that you have in the impact study and the hundred fourteen million (114 M) from the Régie? Where is the difference there?

M. MATHIEU BOLULLO :

Bien, c'est parce qu'il y a différents tableaux, études économiques en coûts globaux actualisés, et cetera, donc qui ne sont pas essentiellement les mêmes. On parle dans nos projets de dollars de réalisation. Donc, c'est une notion comptable qui est différente. Mais quand on parle de coûts globaux actualisés d'Hydro-Québec TransÉnergie associée au projet, c'est quatre-vingt-douze millions (92 M). O.K.? Et quand on parle de coûts globaux actualisés pour Hydro-Québec Distribution, c'est dix-huit millions (18 M). Donc, vous avez le ratio.

Donc, il y a le quatre-vingt-dix (90), on le retrouve et, bon, le coût associé dans la preuve de la Régie au réseau de distribution c'est dix-huit millions (18 M). Donc, ça donne essentiellement, on retrouve, à peu de choses près, le coût de cent quatorze (114), mais qui est très bien expliqué dans la décision de la Régie et des documents qui ont été déposés pour la demande.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors, ce sont là les réponses qu'on peut avoir à vos questions, Monsieur Calouche. Je vous remercie de vos questions.

M. RAYMOND CALOUCHE :

Merci, Monsieur le président.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Well, there are different charts, economic charts for the costing. So we're talking about the implementation phase, or the implementation costs, this is different, and the comprehensive costs, the overall costs. It's ninety-two million (92 M) and we talk about... it's eighteen million (18 M). So there is a...

You'll find the ninety million (90 M) there and the cost associated for the distribution for the Régie, for the distribution side of things. But that is all explained in the documents that have been filed for our application before the Régie de l'Énergie.

THE CHAIRMAN:

So these are some answers that we have for your questions, Mr. Calouche. Thank you very much.

Mr. RAYMOND CALOUCHE:

Thank you, Mr. Chairman.

M. ZAHEER KHAN
Dre DURRE HASSAN

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'aimerais maintenant, j'inviterais monsieur Zaheer Khan, s'il vous plaît, à venir poser sa question. Bonsoir, Monsieur Khan.

M. ZAHEER KHAN :

Bonsoir, Monsieur Bergeron, *bonsoir à toutes les personnes ici présentes. Merci de votre présence. Comme vous le constatez, ma voix a subi beaucoup de pression, ma voix qui m'a un peu largué, j'ai de la difficulté à prendre la parole. J'ai regardé des études sur la toxicologie et ainsi de suite.*

LE PRÉSIDENT :

Prenez votre temps, Monsieur.

M. ZAHEER KHAN :

Ma question donc : toutes les études qui indiquent moins de deux (2) microteslas ou, quoi encore, qu'il en faut plus de deux cents (200) pour que ça soit non sécuritaire. Bien, dans notre ménage — nous, nous vivons là. Il y avait des pylônes, mais ce n'était pas vraiment actif, comme l'a dit Hydro-Québec. Mais mon épouse et moi, nous avons des problèmes de santé. Et quand nous allons à l'hôpital, ils nous demandent si nous avons été sous des

M. ZAHEER KHAN
DR. DURRE HASSAN

THE CHAIRMAN:

Mr. Zaheer Khan to come forward and ask his question. Good evening. Mr. Khan.

Mr. ZAHEER KHAN:

Good evening Mr. Bergeron. And everybody present here, I thank you for being here. As you can see, my voice is basically cracking and I definitely cannot talk very easily and I have heard toxicology studies and other stuff...

THE CHAIRMAN:

Take your time, sir.

Mr. ZAHEER KHAN:

So what I am questioning is that all those studies say less than two (2) tesla, or, another thing, you are safe, and you need above two hundred (200) to be unsafe. In our household, we have been living here, you know, around big towers and they were not active. I think Hydro said that. But still, both my wife and I developed acoustic neuroma and schwannoma, and the first thing when we go to the hospital for that, they ask: "Have you been under any kind of magnetic field?" We are next to it.

champs magnétiques ou près de champs magnétiques.

Donc, je ne sais pas si ces études démontrent quoi que ce soit, mais nous, notre réalité démontre quelque chose.

Deuxièmement, il a été signalé que ces pylônes, quand ils sont installés, on peut planter de la végétation et ainsi de suite. Mais est-ce qu'Hydro-Québec a réalisé des études et combien de gens ont utilisé ces installations, le droit de passage pour le jogging, la course, et cetera. Est-ce qu'ils ont étudié l'usage de cette emprise par les gens? Nous, nous vivons tout près. Auparavant, il n'y avait pas de courant qui passait, mais les gens ont encore peur de passer sous ces pylônes.

Alors, s'ils sont vraiment préoccupés de la santé des citoyens, est-ce qu'ils ont étudié cette question pour savoir combien de gens vont passer par là?

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci pour votre question. Alors, pour ce qui est de l'exposition au champ magnétique, dans quelle mesure avez-vous de l'information pour ce qui est de la santé des gens qui pourraient être affectés par les champs magnétiques, pour ceux qui utilisent, les utilisateurs de l'emprise en termes de cyclisme, jogging?

So I don't know whether these studies have any sufficient proof or not, we are the proof of that.

Secondly, it is mentioned that those towers, when they are built, you're going to have vegetation and this kind of stuff. But if that is going to be there, has Hydro done any studies at how many people will be using those facilities or right of way for jogging? Has they done any surveys on that? Because previously, as I said, we lived there. It used to be no live wires and people are still afraid to go under those big towers.

If there is that much concern about the citizens' health and other stuff, have they done any survey as to how many people will use those facilities?

THE CHAIRMAN:

Thank you for your question. So exposure to magnetic fields, to what extent do we have information as to the health of citizens that might be impacted by these magnetic fields? People using the right-of-way, cycling or walking or jogging?

Puis je reviendrai après à Santé publique concernant votre première partie de votre question, Monsieur Khan.

M. MATHIEU BOLULLO :

Monsieur le président, j'aimerais demander à ma collègue, Geneviève Ostiguy, qui est médecin à Hydro-Québec, de venir répondre à la question, s'il vous plaît.

Dre GENEVIÈVE OSTIGUY :

Alors, bonjour, Monsieur le président. Mon nom est docteur Ostiguy, je suis médecin de famille, mais également médecin qui m'occupe de santé au travail et santé du public à Hydro-Québec à temps partiel. Et ce que je peux vous dire c'est que d'abord, comme médecin du travail, je rencontre, en fait, hebdomadairement des travailleurs qui eux sont exposés à niveaux de champ magnétique très élevés. On parle ici par exemple des monteuses de ligne qui ponctuellement peuvent être exposés par exemple à des valeurs de mille à deux mille (1 000-2 000) microteslas. On comprend que c'est des valeurs nettement supérieures aux valeurs qu'on va rapporter directement sous les lignes à haute tension ou encore en bordure, par exemple en bordure des emprises.

Alors, le message finalement qu'on peut vous donner c'est que tout comme la Santé publique, en fait, on se repose sur l'ensemble de la littérature pour poser un jugement sur les effets sur la santé. Comme

I'll get back to the people from Public Health for the first part of your question, sir.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Mr. Chair, I would like to ask my colleague, Geneviève Ostiguy, who is a physician with Hydro-Québec, to answer the question.

Dr. GENEVIÈVE OSTIGUY:

Good evening, Mr. Chair. I am Doctor Ostiguy, I am a family physician. I am also a physician that deals with health at work and public health part time with Hydro-Québec. And I can tell you that first of all, as a physician dealing with work-related issues, every week I meet with workers and they are exposed to magnetic fields that are quite strong. We're talking about the people who build the powerlines, they may be exposed to one to two thousand (1-2,000) microteslas. Of course, these are way higher values than what we would find under high-voltage lines or alongside the rights-of-way.

So the message that we can give to you basically, and people from Public Health are saying something similar relying on overall literature — as Ms. Beausoleil, we have studies that deal with the cells, that

le disait madame Beausoleil, on a des études à l'échelle cellulaire, des études chez les animaux. Ça a l'air bizarre d'invoquer les études chez les animaux, mais ils sont très sensibles pour identifier, par exemple, les cancérogènes humains. On a des études de toxicologie, on a des études également chez nos travailleurs.

Et j'aimerais peut-être rappeler une diapositive que j'avais préparée, qui est justement directement en lien avec une préoccupation que monsieur a évoquée par exemple en lien avec certains types de cancer. C'est la diapositive 37 qui est en fait une étude qui révèle un peu la disposition du champ magnétique et cancer dans une étude chez Thériault en 1994, si vous permettez.

Donc, ça ne sera pas une longue présentation, mais vraiment simplement pour vous refléter que quand on regarde l'ensemble des cancers, c'est les études épidémiologiques qui ont finalement évalué les travailleurs qui étaient exposés, que ce soit à la médiane des expositions, à des expositions plus élevées, et quand on regarde tout type de cancer, le risque relatif se situe à un. Ce qui signifie, en fait, en épidémiologie, qu'il n'y a pas de risque augmenté par rapport à la population en générale.

Et monsieur me mentionnait, par exemple, certaines préoccupations en lien avec le schwannome ou, par exemple, certains types de cancer de la tête ou du cerveau. Et on voit, encore là, que dès que

deal with animals, it may be strange to talk about studies on animals, but animals are very sensitive and this is important in terms of detecting cancers. We have toxicological studies, studies on our workers.

And I would like to use a slide that I had prepared, that deals directly with the concern that the gentleman has mentioned in line with certain types of cancer. This is slide 37 which is actually a study that looks at the link between magnetic fields and cancer, a study that was done some years ago.

Not a lengthy presentation here, but I would simply like to point out that when you look at the different kinds of cancer, these are epidemiological studies that look at workers that were exposed at the medium value or higher values, and when you look at all the different kinds of cancer, the relative risk is at one. In other words, in epidemiology, there is no increased risk compare to the general population.

The gentleman spoke of a concern with certain kinds of acoustic neuroma and cancer to the head and so forth. So the interval is at one, so this is absence of risk. This study was carried out looking at

l'intervalle de confiance touche le 1, ça correspond en fait à une absence de risque. Et ça, il faut savoir que c'est une étude qui a été réalisée chez des milliers de travailleurs, à la fois d'Hydro-Québec, en Ontario et également en France, donc basée sur des données rétrospectives. Donc ça, c'est excessivement rassurant également.

Puis il y a par la suite eu des études dans lesquelles on a mesuré directement les champs magnétiques dans les résidences de milliers de personnes et qui, dans leur ensemble, sont négatives.

Et, bien sûr, au-delà de notre propre analyse, parce que nous on exerce une vigie constante dans l'équipe santé du public, donc, on évalue les études dès leur parution pour voir si ça change un petit peu notre opinion. Mais au-delà de ça, on se repose sur les opinions des autorités de santé compétentes. Donc, par exemple, Santé Canada qui dit qu'il n'est pas nécessaire de se protéger de l'exposition quotidienne aux champs magnétiques et électriques au niveau qu'on retrouve dans l'environnement, et maintenant, le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Organisation de la santé.

Donc, nous, en fait, on est très au fait du programme d'utilisation polyvalente des emprises de ligne. C'est même une pratique qui a été encouragée par Hydro-Québec. Et c'est bien parce qu'on pense que sous les deux cents (200) microteslas, donc il n'y a

thousands of workers from Hydro-Québec and Hydro-Ontario and over in France, based on retrospective data. And this is quite reassuring.

In later on studies, in which there was a measurement of magnetic fields in the residences of thousands of people and overall, they came out negative.

And, of course, over and above our own analysis, because we are constantly keeping a watch on these issues, we assess the studies that come out, as they come out, but we also rely on the opinions on the competent health authority, such as Health Canada. They say that you don't need any protection from daily exposure to magnetic fields and so on, and the Department of Social Services and Health and the WHO studies.

And we, in fact, are quite well informed of what happens in this kind of situation and we know that people use the right-of-way. We encourage them to do so, because we believe that if it's less than two hundred (200) microteslas, it's not a source of concern.

aucune préoccupation à y avoir, et même j'irais plus loin.

Actuellement, Hydro-Québec, on participe à un consortium international de recherche qui vise à étudier, en fait, les effets des champs magnétiques très élevés. Maintenant, on est rendu à étudier des niveaux de champs magnétiques de cinquante mille à cent mille (50 000-100 000) microteslas pour voir s'il n'y aurait pas un effet sur le système neurologique, par exemple. C'est une étude qui se fait par un organisme très sérieux, au Lawson Health Research Institute en Ontario, et actuellement ce qu'on veut voir, c'est à quel seuil apparaissent ce qu'on appelle les magnétophosphènes, qui sont l'impression de voir des points lumineux dans les yeux. Ce n'est absolument pas dangereux, c'est un effet transitoire.

LE PRÉSIDENT :

Je vais juste vous demander de ralentir un peu. Je vois la traductrice qui essaye péniblement de vous suivre.

Dre GENEVIÈVE OSTIGUY :

Donc, tout simplement pour dire que la littérature a beaucoup examiné les effets des champs magnétiques très faibles, dans le passé, depuis une quarantaine d'années. Mais actuellement, la recherche s'oriente beaucoup plus sur les niveaux de champs magnétiques élevés.

In fact, Hydro-Québec is participating in the work of an international consortium researching the impact of high-level voltage or high-level magnetic fields. A hundred thousand (100,000) microteslas, and etc., and this study has been carried out by a very serious organisation, an institute based in Ontario, and right now, we are trying to see what is a threshold where we would see negative impacts, the impression that you get luminous dots...

THE CHAIRMAN:

I will ask you to slow down because it's very... you're being very rough on the interpreters here.

Dr. GENEVIÈVE OSTIGUY:

So quite simply, I would like to say that the literature has looked at the impact of low magnetic fields for the past four years, but right now research is looking at more important magnetic fields.

Et ce qu'on est en train de démontrer c'est que le seuil des magnétosphères est probablement de l'ordre de quinze mille (15 000) microteslas plutôt que dix mille (10 000), ce qu'on pensait auparavant, ce qui confère donc un seuil de sécurité supplémentaire par rapport à la recommandation internationale de la Commission internationale de protection contre le rayonnement non ionisant.

C'est sûr que là je vous parle de recherche de pointe...

LE PRÉSIDENT :

Juste ralentir, juste ralentir. Prenez votre souffle.

Dr GENEVIÈVE OSTIGUY :

C'est un domaine qui me fascine. Donc, quand on est passionné on parle rapidement.

LE PRÉSIDENT :

C'est juste de permettre aux gens de pouvoir avoir l'information.

Dr GENEVIÈVE OSTIGUY :

C'est ça. Donc, tout simplement pour vous contraster ces éléments-là et pour dire, en fait, que moi, à titre aussi de secrétaire du Conseil médical de la Direction santé et sécurité, je pourrai peut-être déposer, si ça vous intéresse, un avis du Conseil médical

And we are talking about fifteen thousand (15,000) microteslas as a threshold as opposed to ten thousand (10,000), so this provides us with additional comfort in terms of the International Commission on protection against these...

THE CHAIRMAN:

Please slow down. Please slow down.

Dr. GENEVIÈVE OSTIGUY :

I am very fascinated with these issues so, of course, I speak quickly.

THE CHAIRMAN:

We would like to make sure that people can get your information, Madame.

Dr. GENEVIÈVE OSTIGUY:

So quite simply, comparing these items here, I can tell you that as the secretary of the Municipal Council that deals with health and safety, perhaps I can, if you're interested, table an opinion by the Medical Council. It was published in 2013,

qu'on a publié en 2013 et qui est disponible sur le site Web aussi, qui fait état finalement de l'état de la littérature scientifique sur le sujet.

it's available on the website and looks at the scientific literature on this topic.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

S'il vous plaît.

Please do so.

Dre GENEVIÈVE OSTIGUY :

Dr. GENEVIÈVE OSTIGUY :

Ça me fera plaisir.

Pleasure.

LE PRÉSIDENT :

THE CHAIRMAN:

Je me tourne auprès des gens de Santé publique, Madame Beausoleil. Monsieur, dans son préambule, disait que bon, il souffre d'un certain malaise, il consulte dans le réseau de la santé. Dans quelle mesure les gens de Santé publique, lorsqu'ils se retrouvent devant un cas comme celui-là, s'interrogent à savoir si la personne voisine des installations électriques ou pas?

I would like to look at the people from Public Health, Ms. Beausoleil. The gentleman, in his preamble, said that he has certain health issues, he is consulting people that deal with healthcare. So to what extent do people in Public Health, when they find this kind of case, start wondering about whether or not the person living close to these facilities is being impacted by them?

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

D'abord, je vous dirais que je ne suis pas médecin, moi. Donc, au niveau des problèmes spécifiques de santé. Par contre, je vous dirais qu'au niveau de la préoccupation de la santé par rapport aux lignes électriques en fonction de symptômes, on ne considère pas, comme tel, qu'ils puissent être associés, sinon que bon... Mais là, voulez-vous me rappeler les symptômes que monsieur... j'ai eu de la misère, j'ai compris....

First of all, I would say that I am not a physician, I am not a doctor, so in terms of specific health issues... However, I would state that in terms of the concern with health issues, we're talking about powerlines here, and looking at symptoms, we do not consider that they can be linked to one another. Can you remind me the symptoms that the gentleman mentioned?

LE PRÉSIDENT :

Non. Monsieur n'a pas identifié les symptômes. Il a simplement dit qu'il avait un certain malaise, qu'il allait consulter, puis que généralement, on lui posait la question s'il voisinait les champs électromagnétiques. Je veux dire, je pense que ça relève de la vie privée de monsieur. Alors, je ne lui ai pas demandé qu'il nous précise pourquoi, là.

M. ZAHEER KHAN :

Le neurinome acoustique.

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

O.K. Acoustique neuroma?

M. ZAHEER KHAN :

Oui, et schwannoma.

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL:

Schwannoma, je ne connais pas. Docteur vous êtes mieux, l'acoustique neuroma c'est...

Dre GENEVIÈVE OSTIGUY :

Le neurinome acoustique qui est un type de tumeur qu'on peut retrouver au niveau de certains nerfs, par exemple du visage.

THE CHAIRMAN:

He did not go in depth, he said that he felt uncomfortable, there were symptoms and he was often being asked if he lives close to magnetic fields.

Mr. ZAHEER KHAN:

Acoustic neuroma schwannoma.

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL :

(No translation)

Mr. ZAHEER KHAN :

(No translation).

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

I don't know about schwannoma, but acoustic neuroma...

Dr. GENEVIÈVE OSTIGUY :

It's a kind of tumor that can be found, it hits the nervous system, impacts the nervous system.

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Probablement que ce qui a été demandé à monsieur c'est plus au niveau...

Dre DURRE HASSAN :

Je suis médecin. Je suis la femme de monsieur Khan. *J'aimerais prendre la parole en anglais.*

LE PRÉSIDENT :

Oui. Écoutez, je ne voudrais éterniser indument l'intervention de monsieur Khan. Je comprends que vous êtes sa conjointe, Madame. Mais je pense qu'on va devoir procéder succinctement. On a déjà un élément de réponse, madame Beausoleil répondait — assoyez-vous, prenez la chaise, au besoin, parce qu'il y a une deuxième question qui s'en vient pour monsieur Khan. On est toujours sur sa première question.

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Probablement, ce qui a été associé ou qui a été posé comme question, c'est en raison du champ magnétique, mais probablement relié aux radiofréquences. Parce que, au niveau des radiofréquences, il y a des études qui ont été menées au niveau du téléphone cellulaire et des cancers au niveau du cerveau. Donc, c'est probablement parce que champ magnétique, c'est associé à toutes sortes et entre autres, c'est des

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL:

So probably the question that was asked by the gentleman perhaps dealt mostly...

Dr. DURRE HASSAN:

I am a physician. I am his wife. So if I can speak in English. I am Doctor Hassan.

THE CHAIRMAN:

(No translation). I understand that you are his spouse, but we do have part of the answer. Ms. Beausoleil was... please sit down. There is a second question coming up. This is still the first question.

Ms. MONIQUE BEAUSOLEIL :

Perhaps, the question that was asked was because of the magnetic field, but perhaps linked to radiofrequencies. Because in terms of radiofrequencies, there are studies that were done looking at cell phone use and cancers to the brain. And perhaps that's the reason. Because magnetic field is linked to different items, including radiofrequencies, and there are studies that are ongoing that deal with that.

radiofréquences pour lesquelles il y a des études qui continuent à se faire.

Mais à ma connaissance, ce n'est pas quelque chose qui est associé au niveau du champ magnétique de fréquences extrêmement basses.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors, Monsieur Khan, je vous inviterais à votre deuxième question, s'il vous plaît.

Dre DURRE HASSAN :

Le risque relatif quand il est plus haut que le 1, en définitive, il y a une augmentation du risque de maladie. Quand on examinait le tableau, le facteur de risque relatif du cancer de cerveau était à un virgule cinq (1,5), n'est-ce pas? Et pour le cancer de la prostate, c'était beaucoup plus élevé. Le cancer des os c'était très élevé. Donc, tout risque relatif supérieur à 1, on estime que c'est significatif.

À titre de médecin, vous devriez offrir une autre réponse que celle que vous avez offerte.

LE PRÉSIDENT :

Madame, est-ce que monsieur Khan a une autre question?

But to the best of my knowledge, this is not something that is linked to the magnetic field created by low-frequency electrical lines.

THE CHAIRMAN:

Your second question, please.

Dr. DURRE HASSAN:

No because my question, because they... when she was giving the statistics. Whenever the relative risk is more than one, it definitely, the risk is increased for the maladie. Because when we're looking at the chart, the relative risk for the cancer du cerveau était vraiment at one point five (1.5). And prostate cancer was way up. Cancer of the bones was way up. So any relative risk more than one is considered very significant in the medical field.

So being a doctor, I think you should know better than that. So it's very clearly, even on the chart...

THE CHAIRMAN:

Madame...

Dre DURRE HASSAN :

C'est nous qui vivons dans cette maison. Nous y sommes depuis 1996. Et nous avons eu le même genre de tumeur. J'ai eu des problèmes du côté d'une oreille à cause de ce neurome acoustique. C'est le même genre de tumeur qui croît sur la gaine du nerf.

LE PRÉSIDENT :

Alors, écoutez, Madame, je comprends que vous ne partagez pas les réponses qui sont données. Ça, je suis prêt à le comprendre. Mais ce qu'il faut comprendre c'est que c'est les réponses qu'on a actuellement.

Alors, votre deuxième question, Monsieur Khan, s'il vous plaît.

M. ZAHEER KHAN :

Ma première question, je n'ai pas eu de réponse. Est-ce qu'Hydro-Québec a vérifié si à la suite de l'installation de ses pylônes à haute tension, si les gens, vont-ils continuer d'utiliser ces terrains, ces emprises?

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Khan pour votre deuxième question.

Dr. DURRE HASSAN :

And I am the one who, we live in the house for the last... since '96, and both of us had the same type of the tumor. I lost one of my hearing site on one of the ear, because of acoustic neuroma and he got schwannoma. Acoustic neuroma, this is the same type of tumor which grows on the nerve sheath. So I don't know.

THE CHAIRMAN:

Madame, I do understand that you don't agree with the answers that have been provided, I can understand that, but these are the answers that we are getting right now.

So your second question, sir.

Mr. ZAHEER KHAN:

I think my first question wasn't answered. Has Hydro-Québec done any surveys, whether after the installation of these high-voltage towers, will the people still be using those facilities?

THE CHAIRMAN:

Thank you for your second question, Mr. Khan.

M. MATHIEU BOLULLO :

En fait, la réponse, si on fait des études statistiques sur l'utilisation des emprises une fois qu'elles sont là, sur l'utilisation que les gens en font, la piste cyclable ou, et cetera, la réponse c'est non. On ne fait pas d'études statistiques de ce côté-là. Mais ce qu'on peut affirmer c'est qu'il n'y a aucun danger associé à l'utilisation polyvalente des emprises.

M. ZAHEER KHAN :

Donc, vous n'êtes pas préoccupé de la santé des citoyens qui vont courir, patiner, faire du vélo? C'est simplement les coûts qui vous intéressent, c'est tout ce qui vous intéresse?

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Khan, on est dans l'opinion. Alors, écoutez, je vous demanderais peut-être de préparer votre argumentaire dans le cadre de la deuxième partie de l'audience, s'il vous plaît. Préparez votre mémoire.

M. ZAHEER KHAN :

Une dernière question.

LE PRÉSIDENT :

On est déjà à plus que deux questions, là.

Mr. MATHIEU BOLULLO:

Actually the answer, I mean do we do statistical studies as to the use of the right-of-the way once the lines have been set up, you know? The answer is no, we don't carry out this kind of statistical study. But we can state that there is no risk linked with the use of these rights-of-way.

Mr. ZAHEER KHAN:

So you are not concerned about the health of the people who will be jogging, biking, skating, you're not concerned with that. You are only concerned with the cost. That's the only concern you have.

THE CHAIRMAN:

Mr. Khan, this is an opinion on your part, so I would ask you to develop your arguments in the second part of the hearings.

Mr. ZAHEER KHAN:

Just a last question. If those...

THE CHAIRMAN:

(No translation).

M. ZAHEER KHAN :

Ma première question portait...

LE PRÉSIDENT :

Elle portait sur, est-ce qu'Hydro-Québec a fait des études pour savoir si la santé peut être affectée par les équipements électriques. Ils ont donné une réponse, madame a répondu. Vous avez posé la question à savoir si ça allait continuer à être utilisé auprès des gens puis que ça pourrait éventuellement affecter leur santé. Ça, c'est la deuxième question. Monsieur a répondu non. Donc, on a deux questions, vous avez deux réponses.

Je vous remercie, Monsieur Khan.

M. ZAHEER KHAN :

O.K. Thank you, merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Khan.

Excusez-moi, Madame? Est-ce que vous êtes monsieur Gabriel Oprovinci?

UN MEMBRE DU PUBLIC :

Non.

Mr. ZAHEER KHAN:

No, no. The first question was regarding the survey, the second one...

THE CHAIRMAN:

Whether or not Hydro-Québec carries out studies to see if health can be impacted by electrical equipment. The lady answered, you asked the question as to whether or not the rights-of-way could still be used by people and that this might impact their health. That's your second question. The answer was no. So we have two questions and two answers.

I thank you very much.

Mr. ZAHEER KHAN:

Okay, thank you. Merci.

THE CHAIRMAN:

Thank you, Mr. Khan.

Excuse me, Madame?

A MEMBER FROM THE PUBLIC:

No.

LE PRÉSIDENT :

Non? Alors, je vous remercie...

UN MEMBRE DU PUBLIC :

Je veux simplement demander de continuer dans une autre séance, parce qu'il est très tard. Il y a beaucoup de gens qui sont fatigués. J'ai une question, mais je ne pourrai pas poser la question, parce que je dois retourner à ma petite fille.

MOT DE LA FIN

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci de votre commentaire. Alors, écoutez, il déjà 11 h. On a encore 15 personnes qui sont inscrites au registre. Alors, écoutez, la commission va suspendre ses travaux jusqu'à demain 13 h. On va recommencer l'audience, les travaux de la commission demain 13 h. Et les gens qui se sont déjà inscrits au registre vont garder leur droit de parole.

Alors, j'inviterais les gens... oui, et éventuellement la commission continuera ses travaux demain soir et ça sera possible, pour les gens qui se sont inscrits ce soir, qui n'auront pu poser leurs questions de pouvoir venir les soumettre à la Commission.

Alors, deux séances, une prévue demain 13 h et une autre séance qui est

THE CHAIRMAN:

No? So thank you...

A MEMBER FROM THE PUBLIC:

I would just like to ask to go on later. A lot of people are tired; I will not be able to ask my question, I have to go out.

CLOSING COMMENTS

THE CHAIRMAN:

Thank you. It's 11:00 p.m. already. We still have one, two... fifteen people who have registered to ask a question. So, the Commission will be back tomorrow at 1:00 p.m. We will resume our work 1:00 p.m. and people who have already registered will have the right to ask their questions.

The Commission will go on, perhaps tomorrow evening, and people who have registered can come and ask their questions to the Commission at that time.

So two sessions: one tomorrow at 1:00 p.m. and another one tomorrow at

prévue demain 19 h. Alors, tous les gens qui ont eu un droit de parole aujourd'hui, qui se sont inscrits au registre auront le droit de poser les questions à la commission demain soir s'ils ne sont pas disponibles demain après-midi.

Merci beaucoup de votre participation.
Merci beaucoup de votre patience. Les travaux reprendront demain 13 h. Merci.

7:00 p.m. So all those people who had the right to speak today, who registered, will have the opportunity to ask their questions tomorrow evening if they cannot come tomorrow afternoon.

Thank you for participating, thank you for being so patient. We shall resume tomorrow at 1:00 p.m. Thank you.

LA SÉANCE EST AJOURNÉE AU 21 AVRIL 2016 À 13 H

THE HEARING IS ADJOURNED TILL APRIL 21st, 2016 AT 1:00 P.M.

Je, soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription des propos recueillis au moyen d'un enregistrement numérique, et ce, au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

Yolande Teasdale, s.o./o.c.r..